VOL. XXXIV—No 30 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 15 NOVEMBRE 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Il existe une véritable liberté religieuse en Espagne

L'Etat exige cependant le respect de l'Eglise catholique.

NEW-YORK — S. Exc. Mgr Gregorio Modrego y Casaus, de Barcelone, actuellement en visite aux Etats-Unis, a fait de la lumière sur la situation religieuse qui existe en Espagne. Les journaux américains ont toujours présenté à leurs lecteurs l'Espagne sous un mauvais jour.

"Le gouvernement de Franco, a dit l'Evêque, accorde une entière liberté religieuse aux protestants, excepté dans un seul cas. On ne leur donne pas accès dans les foyers catholiques pour répandre de la littérature contre la religion catholique, qui est la religion de l'Etat."

Questionné au sujet des rumeurs qui disaient que les sectes protestantes ne pouvaient avoir de bureaux dans le centre des villes, le Prélat a répondu que cela n'était pas vrai. A Barcelone, ils ont une église située sur la rue principale. De plus, bien qu'en théorie il leur soit défendu de faire de la propagande au moyen de l'annonce, en pratique on les laisse libres d'en faire.

En fait, le gouvernement ne fait que se rendre aux désirs du peuple, qui veut que la religion catholique soit protégée contre toute propagande dangereuse. Dans certains cas, des protestants ont fait de la propagande contre la religion catholique et surtout contre le pape; ceci a obligé les autorités d'intervenir.

L'évêque espagnol a révélé que trois étudiants protestants de l'Université de Barcelone ayant à subir les examens religieux requis pour l'obtention de leur diplôme, ont été examinés par des professeurs prêtres sur le credo de leur propre religion.

Mgr Maximo Yurramendi, évêque de Ciudad Rodrigo, vient d'arriver d'Espagne. Il a déclaré qu'il espère qu'il y aura un renouveau religieux dans les pays d'Europe. En Espagne, le réveil religieux est encourageant. Il a condamné le procès de Mgr Stepinac comme étant très injuste, et il a ajouté que ce genre de procès donnait un démenti formel à ceux qui prétendent qu'un régime démocratique était au pouvoir en Yougoslavie.

Seul le mariage civil est reconnu en Pologne

VARSOVIE — D'après la nouvelle loi maritale polonaise un mariage religieux, comme en certains autres pays, ne possède pas de validité légale quoiqu'une telle cérémonie puisse suivre ou précéder la cérémonie légale devant un juge de paix. La loi établit le principe que l'institution légale du mariage doit être traitée de telle façon qu'elle doit éviter toute référence à la religion.

L'explication de la loi, telle que donnée par Seweryn Ezer, du ministère polonais de la justice, dans un article de la revue "Polant", dit que le gouvernement polonais reconnait le mariage comme une institution sociale et la pierre de touche de la vie nationale, désirant donc stabiliser cet "acte" qui est vital à la cohésion interne d'un pays démocratique.

S. E. le cardinal Dominioni décédé mardi

ROME — Son Eminence le cardinal Caccia Dominioni, âgé de 69 ans, est décédé le mardi 12 novembre à la suite d'une crise cardiaque. Sa mort crée la sixième vacance cette année au Collège des cardinaux de l'Eglise catholique romaine. Le Collège des cardinaux ne compte maintenant que 64 membres.

Le cardinal Caccia Dominioni, qui a été élevé à la pourpre cardinalice par le Pape Pie XI, le 16 décembre 1935, avait été nommé aux Sacrées Congrégations du Consistoire, de l'Eglise orientale, des cérémonies et de la Fabrique, de St-Pierre, et était protecteur d'un certain nombre d'ordres et institutions religieuses.

Un collège des Jésuites rouvert en Allemagne

VIENNE — Le collège de Stella Matutina, à Feldkirch dans la zone d'occupation française, a été ouvert après avoir été fermé par les Nazis. Le collège a été fondé par les Jésuites.

Kurt Von Schuschnigg, qui a succédé au docteur Englebert Dollfuss comme chancelier de l'Autriche quand ce dernier a été assassiné en 1934, a fait ses études dans ce collège.

Un seul parti briguait les suffrages en Serbie

BELGRADE — Une participation très forte, atteignant cent pour-cent dans de nombreuses localités, a marqué, le samedi 9 novembre, les élections au conseil de la Croatie et de la Serbie.

La radio de Belgrade annonce déjà la grande victoire du Front national puisque, en l'absence de tout candidat d'opposition, tout suffrage exprimé est pour le Front national.

A Belgrade, les élections se sont déroulées dans le calme, et elles ont été marquées seulement par des farandoles et des manifestations d'enthousiasme qui se sont poursuivies tard dans la soirée, malgré la pluie.

Les opérations électorales se sont déroulées de la façon suivante: chaque électeur inscrit sur la liste électorale recevait une boule qu'il déposait dans une urne et qui marquait ainsi son vote en faveur du Front national. En province, il avait le choix entre deux candidats; tous deux appartenaient au Front national.

L'Union gaulliste restera en dehors des partis

PARIS — "L'Union gaulliste se tiendra hors du gouvernement et fera tous ses efforts pour changer au plus vite le système anarchique qui condamne actuellement tous les gouvernements à l'impuissance," a déclaré au représentant de France-Presse M. René Capitant, ancien ministre et délégué général de l'Union gaulliste.

Ayant exprimé sa satisfaction pour le succès remporté par les différents candidats de l'Union gaulliste, M. Capitant a ajouté: "Je n'attends pas de grands résultats des élections. Cette assemblée sera impuissante comme l'a été la dernière, car le problème n'est pas un problème de majorité politique, mais un problème d'institutions".

Les sectes protestantes opposées à la liberté religieuse en Irlande

BELFAST — Les églises protestantes du nord de l'Irlande mènent une campagne pour faire enlever la "clause de conscience" du bill d'éducation qui est actuellement à l'étude.

Les sectes s'opposent à cette partie du texte de loi qui permettrait aux élèves de n'importe quelle école volontaire ou de comté, de s'exempter du culte collectif, ou de l'instruction religieuse, si leurs parents le désirent.

La "clause de conscience" permettrait aussi aux instituteurs de ne pas donner d'enseignement religieux non confessionnel, s'ils refusent de donner cette instruction en raison de leurs croyances religieuses.

Un certain nombre d'amendements moindres seront probablement acceptés par le gouvernement, mais le cabinet est inflexible sur les clauses religieuses du bill et en particulier sur celui dit "clause de conscience". Il y a peu de probabilité que le gouvernement cède aux réclamations des catholiques qui demandent que l'octroi versé aux écoles volontaires soit de 65%. La plupart des écoles volontaires sont catholiques. L'octroi était auparavant de 50%.

Son Exc. Mgr Stepinac deviendrait cardinal

PARIS — Mgr Stepinac, que le tribunal yougoslave a récemment condamné à 16 ans de prison, serait-il nommé cardinal? Tel est le bruit qui court dans certains milieux romains et dont les milieux catholiques de Paris se font l'écho.

On fait remarquer à ce sujet que l'Eglise compte des précédents: Mgr Ledochowski et Mgr John Fisher ont été portés au cardinalat, alors qu'ils avaient été jetés en prison, le premier par Bismarck, et le second par Henri VIII d'Angleterre.

Attlee explique son plan de conscription

LONDRES — Le gouvernement britannique prépare une législation pour réaliser son projet de service militaire de 18 mois en temps de paix pour les jeunes gens de 18 à 23 ans.

Le premier ministre Clement-R. Attlee a révélé son projet de conscription quand il a pris la parole devant le parti parlementaire travailliste et le conseil général des unions ouvrières.

M. H.-C. Bois réélu président du Conseil de la Coopération

QUEBEC — M. Henri-C. Bois, président du Conseil supérieur de la Coopération, président du Conseil Canadien de la Coopération et gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec, a été réélu président du Conseil supérieur de la Coopération, à une réunion tenue dans notre ville.

Les trésors ne seront pas remis à ces Polonais

MONTREAL — Dans une entrevue qu'il donnait la semaine dernière à Montréal, un polonais influent a déclaré que les trésors et objets d'art polonais disparus et recherchés par des officiels d'Ottawa du gouvernement polonais communiste ne tomberont jamais entre les mains de Moscou "parce que les nôtres les ont réclamés avant que les polonais prorusses ne s'en emparent".

L'éducation catholique est restaurée au Japon, grâce à la coopération des étudiants.

L'école catholique de Futaba, à Tokyo, qui fut bombardée durant la guerre, est reconstruite grâce à l'aide financière fournie par les élèves qui vendirent leurs biens personnels, et aux étudiants qui offrirent leur travail pour la reconstruction. Le nom "Futaba" signifie "deux feuilles" et il est le symbole de l'union des cultures orientale et occidentale.

L'école est sous la direction des Religieuses de St-Maur.

Sur ces photos, qui furent prises par le photographe du Corps des Signaux de l'Armée américaine, on voit, à gauche, des élèves de l'école Supérieure qui ramassent des briques des ruines; au centre, Soeur Ste-Cécile, la Supérieure, qui démontre aux étudiants la manière de s'y prendre pour ramasser des pommes de terre; à droite, le R. P. Patrick O'Connor, S.S.C., adresse des félicitations aux écoliers pour avoir su si bien maintenir le fonctionnement de leur école après qu'elle fut détruite par les bombes durant la guerre. Les jeunes filles comprennent un peu l'anglais, car elles l'apprennent à l'école.

On institue l'ordre du mérite scolaire en Ontario

L'Association d'Education veut rendre hommage aux instituteurs.

OTTAWA — Afin de reconnaître publiquement le mérite des éducateurs et autres professions qui ont rendu des services éminents à la cause de l'éducation catholique et française en Ontario, l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario fait savoir au public qu'elle a décidé d'organiser l'Ordre du mérite scolaire franco-ontarien. Cet ordre est régi par un comité spécial de l'Association subordonnément à l'approbation du comité exécutif.

L'association d'éducation accorde l'administration dans l'ordre du mérite scolaire aux conditions suivantes:

A—A titre de méritant, pour 25 ans d'enseignement dans les écoles bilingues de l'Ontario;

B—A titre de bien méritant pour 15 ans d'enseignement avec des succès remarquables;

C—A titre de méritant, pour mérites exceptionnels sans limite de temps.

Insignes

L'Association d'éducation présentera aux membres du mérite scolaire un diplôme et un bouton-insigne. Le bouton-insigne portera en exergue les mots "Mérite scolaire franco-ontarien" et une feuille d'érable rouge pour les méritants, d'argent pour les bien méritants, d'or pour les très méritants. L'Association se propose de donner autant d'éclat que possible à la remise des diplômes et des boutons-insignes du mérite scolaire.

But

Les premières décorations de l'ordre du mérite scolaire seront probablement décernées au cours de la semaine de Pâques 1947, lors du concours provincial de français. Par ce nouvel organisme, l'association d'éducation veut attirer l'attention du public franco-ontarien sur le bon travail accompli par les instituteurs des écoles bilingues et par certaines autres personnes qui ont rendu des services signalés à la cause de l'éducation catholique et française en cette province.

Des squatters envahissent une synagogue

PARIS — Mme Georgette Cais, mère de famille de 43 ans, s'est installée dans une synagogue de Paris avec ses deux enfants et ses articles de ménage, en disant qu'elle sera squatter là, tant qu'elle ne sera pas convenablement logée.

Les Juifs étonnés qui se rendirent à la synagogue virent les bancs rangés contre les murs et leurs places prises par un lit, des armoires, une table et un poêle.

L'Etat de Son Eminence le Cardinal Villeneuve s'améliore

QUEBEC — Un communiqué de l'archevêché, rendu public cette semaine sous la signature de S. Exc. Mgr L. Pelletier, auxiliaire de Québec, dit que l'état de santé de S. E. le cardinal Villeneuve s'améliore de jour en jour.

Mgr Pelletier, qui revient d'une visite faite à Son Eminence, en repos à l'hôpital de la Miséricorde, à New-York, dit dans ce communiqué: "Je suis heureux d'annoncer au clergé et aux fidèles que la santé du cardinal, encore convalescent à l'hôpital, s'améliore de jour en jour".

Le prélat canadien, dit aussi le communiqué, est particulièrement reconnaissant au clergé et aux fidèles "pour leur sincère attachement filial et exprime sa profonde gratitude, et espère qu'ils continueront à assurer le concours de leurs prières".

1,700 Polonais sont arrivés au Canada

HALIFAX — Les premiers immigrants d'après-guerre, 1,700 Polonais sont arrivés au Canada de bonne heure le mardi 12 novembre à bord du transatlantique "Sea Robin".

Venus d'Italie, ce sont les premiers d'un contingent de 4,000 vétérans d'un célèbre corps d'armée polonais du général Anders, qui a combattu avec l'armée canadienne sur le théâtre de guerre de la Méditerranée.

Thorez tentera de prendre le pouvoir

PARIS — Un porte-parole du parti communiste annonce que Maurice Thorez, chef de ce groupement, tentera d'enlever le pouvoir au premier ministre Georges Bidault, chef du Mouvement républicain populaire. Il a ajouté que le parti communiste réclamera le droit de former un gouvernement sous la direction de Thorez. On doute qu'il réussisse. Bien que le parti communiste soit sorti des élections de dimanche, comme le plus puissant de France, sa position au Parlement a été affaiblie par les pertes sensibles subies par les socialistes. Le bloc socialiste-communiste ne contrôle plus en Chambre que 46.1 pourcent des votes. Les résultats des colonies, où les Républicains populaires sont plus forts que les communistes, donneront peut-être la victoire finale aux Républicains populaires.

L'examen au Rayon X

L'équipement mobile de radiographie arrivera à St-Boniface le lundi 18 novembre. Tous — hommes, femmes ou enfants — auront l'avantage de faire prendre une radiographie de leurs poumons, gratuitement.

M. l'échevin J. Van Belleghem est le président général de cette campagne d'examens gratuits des poumons au moyen de la radiographie, qui se tiendra à St-Boniface du 18 novembre au 10 décembre. Le but de cette entreprise est d'atteindre toute la population de St-Boniface.

Des solliciteurs se sont présentés chez vous pour vous faire signer la carte requérant l'examen radiographique. Chaque jour on envoie par la poste les cartes vous indiquant l'heure et l'endroit où vous devez vous présenter pour l'examen.

Ne manquez pas à votre rendez-vous. Si chacun est fidèle, personne ne devra attendre. S'il s'en trouvait qui désirent bénéficier de cet examen et qui n'ont pas eu la visite du solliciteur, ou n'ont pas eu de carte pour rendez-vous, ces personnes peuvent se présenter quand même aux centres où se fait l'examen. Si vous ne pouvez d'être présents à l'heure qui vous est assignée, avertissez-en l'Unité Sanitaire de St-Boniface en téléphonant à 204 411, afin de fixer une autre heure.

Vous trouverez l'horaire que suivra l'équipement mobile de radiographie dans ce journal. Consultez cet horaire au besoin.

Accord financier entre le Dominion et la Saskatchewan

REGINA — Le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. C. M. Fines, a annoncé, lundi, qu'un nouvel accord financier est survenu entre cette province et le gouvernement du Dominion par lequel la Saskatchewan cède pour une période de cinq ans ses droits de taxation sur le revenu, les corporations et les successions en retour d'un subside annuel de $15 per capita.

Le Manitoba et la Saskatchewan signent une entente avec Ottawa

Les autres provinces ont été prises en considération.

OTTAWA — Le premier ministre Garson du Manitoba et le trésorier provincial Fines de la Saskatchewan sont retournés dans leurs capitales respectives le dimanche 10 novembre après avoir conclu avec le gouvernement fédéral un nouvel accord financier qui, lorsqu'il aura été définitivement approuvé, portera sur une période de cinq ans.

M. Fines est parti sans faire de déclaration sur l'accord entre la Saskatchewan et Ottawa. Quant à M. Garson, il en a fait une sous forme de communiqué peu avant son départ pour Winnipeg.

"Nous, du Manitoba, avons consenti à toutes les clauses de l'entente, à l'exception de ces clauses auxquelles on avait soumis des amendements".

M. Garson a expliqué que le Manitoba n'en est pas venu à une entente sur les principes ou les items généraux avec le Dominion, ce qui, a-t-il souligné, avait été fait il y a deux semaines lorsque le Manitoba accepta l'offre de M. Ilsley de conclure des ententes séparées avec les provinces. Les très hon. M. Ilsley avait soumis cette offre au cours de son discours du budget, à la suite de l'échec de la conférence fédérale-provinciale du printemps dernier.

Considération pour les autres provinces

Le premier ministre du Manitoba a annoncé qu'au cours des négociations, les délégués avaient entrepris de formuler un traité qui s'appliquerait, en termes généraux, à cette offre du gouvernement relativement au Manitoba.

"Nous avons combattu pour obtenir un accord destiné à appliquer ces mêmes principes généraux aux besoins des autres provinces avec un maximum de justice et d'équité.

"La rédaction d'un tel accord, clause par clause, est une tâche longue et difficile que compliquent plusieurs problèmes d'ordre technique".

Deuxième province

Le Manitoba est la deuxième province à conclure heureusement des négociations avec les autorités fédérales en vue de l'adoption d'un accord financier destiné à remplacer l'entente fiscale de 1942 qui est à la veille d'expirer.

Le Nouveau-Brunswick a récemment annoncé la négociation d'un nouvel accord fiscal après plusieurs semaines de discussions.

La Nouvelle-Ecosse, le Québec et l'Ontario n'ont pas encore indiqué leur attitude sur cette décision.

Les crimes coûtent $20,000,000 par année au peuple canadien

QUEBEC — "Les crimes coûtent au peuple canadien une moyenne de $20,000,000. par année, et à elle seule, la criminalité juvénile au pays a augmenté de 68% au cours des 25 dernières années."

C'est ce que déclarait lundi soir, l'inspecteur J.-H.-T. Poudrette, de la gendarmerie royale à Québec, au cours d'une causerie prononcée à l'hôtel Saint-Louis. Parlant de la "criminalité juvénile" et du devoir qui incombe de guider la jeunesse, le conférencier invité traça devant les membres du club un tableau saisissant de l'augmentation du crime chez les jeunes.

Rôle de la famille

La famille est le centre de formation ou de déformation de la jeunesse, déclara l'inspecteur Poudrette, et malheureusement, "dans la majorité des cas, la maison est l'endroit où l'enfant apprend à mépriser l'autorité légalement constituée ainsi que les droits et les privilèges des autres membres de la communauté".

Les logements

Une des principales causes de criminalité et de nos jours, une des raisons d'augmentation alarmante dans les délits chez les jeunes, c'est la "question du confort au foyer", continua encore le conférencier en déplorant la situation actuelle du logement, surtout dans l'Est du Canada. A Montréal, "90% des citoyens sont des locataires, à Québec 87% habitent des loyers, tandis que dans les villes de Winnipeg et de Vancouver, 50% de la population vit dans des résidences privées. C'est un fait établi, ajouta-t-il, que les taudis et les ruelles encombrées sont invariablement un terrain fertile pour le crime".

M. Poudrette déplora aussi la tendance d'un "certain pourcentage de notre population à s'éloigner du guide spirituel et de la religion. Il en découle malheureusement et graduellement un déclin dans la morale, l'éthique et l'obéissance".

Un bazar au local scout

Les mamans scoutes invitent leurs amis à assister à un bazar au profit des oeuvres scoutes qui aura lieu les vendredi et samedi soirs, 15 et 16 novembre, à 8 heures, et le samedi 16 novembre, à 2 h. 30.

Il intervient



Le **R. P. Léo C. Brown, S.J.**, directeur de l'Institut des Relations Sociales de l'Université de St-Louis, a réglé durant ces derniers mois deux des grèves les plus longues de l'histoire du mouvement ouvrier aux E.-Unis. Les deux grèves en question avaient paralysé deux importantes industries aux Etats-Unis: celle de la "Granite Coty Steel Company" et de la "Nonsanto Chemical Company".

La souscription pour Radio-Saint-Boniface atteint presque $2,000

Comme nous l'avons dit, Radio-St-Boniface veut terminer sa souscription et fait un appel à tous ceux qui n'ont encore rien versé. On commence à s'organiser un peu partout. Nous donnons ici les premiers rapports de la souscription.

Dimanche dernier, à une réunion d'un groupe de paroissiens de St-Boniface — réunion d'organisation — on a souscrit plus de mille dollars. Il est à remarquer que la plupart des souscripteurs étaient des gens qui avaient fait leur contribution à Radio-St-Boniface. Une dizaine au moins auront donné $200. à notre poste, comptant la première souscription de 1944.

S. Exc. Mgr G. Cabana a annoncé que Mgr Pelletier, curé de Granby, P.Q., sa paroisse natale, avait envoyé cent dollars et avait promis de répéter ce geste pendant trois années consécutives. La paroisse de St-Joseph, Man., nous a fait tenir $355.50 et nous assure qu'elle se rendra à $400. Voici où en sont les chiffres à date:

Reporté	$165.00
Couture et Toupin	250.00
S. Exc. Mgr G. Cabana	100.00
Mgr Pelletier, Granby.	100.00
Cercle Ouvrier de St-Bon.	100.00
Dr Henri Guyot, prés.	100.00
Mme Edmond Béliveau	100.00
Rosaire Corbeil	100.00
J.-C. Davis	100.00
Roland Couture	75.00
Henri D'Eschambault	75.00
J.-A. Guay	25.00
Henri Painchaud	25.00
Abbé Léonide Primeau	25.00
Abbé A. D'Eschambault	25.00
Abbé Léo Blais	25.00
Omer Pelletier	25.00
Alfred Despatis	25.00
Elzéar Jolicoeur	25.00
Ray. Roy (1er versement)	10.00
Paroissienne de St-Bon.	10.00
Pierre Dégagné	5.00
Abbé E. Halde	5.00
Louis Hébert	5.00
Ernest Gagnon	5.00
Paroisse St-Joseph, Man.	355.50
Lac-du-Bonnet	24.00
TOTAL	$1,889.50

Nous apprenons, en plus, qu'on est en train de s'organiser un peu partout. Dimanche dernier, il y avait une réunion importante à St-Jean-Baptiste, et M. Roland Couture, vice-président de Radio-St-Boniface, s'y est rendu. Cette semaine, M. l'abbé A. D'Eschambault a visité plusieurs paroisses de la montagne de Pembina; dimanche prochain, il sera à Fisher Branch. St-Claude est à faire sa tournée. St-Laurent et St-Eustache organisent la leur également.

La souscription commence donc sous les auspices les plus favorables et tout fait prévoir un succès complet. Nous tenons à le répéter, il s'agit d'un appel final et définitif pour établir Radio-St-Boniface sur des bases solides et durables. Que tous s'unissent donc pour terminer une fois pour toutes la souscription qui s'adresse avant tout à ceux qui n'ont pas encore contribué, et finalement, à tous ceux qui voudraient contribuer davantage.

"UN MONDE"



IL FAUT ENCORE $23,110.50 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Baptêmes

Le 3 novembre—Marie-Olive-Lorraine, née le 16 octobre, fille d'Aurèle Bourrier et de Claire Graveline. Parrain, Romain Bourrier; marraine, Blanche Graveline.

Le 3 novembre—Jeanne-Marie-Irène, fille d'Albert Ducharme et de Doloraine Fleury. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Ducharme.

Le 3 novembre—Marie-Lucille-Jeannine, née le 22 octobre, fille de Georges Poitras et de Julie Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Etienne Couture.

Oeuvre de secours à la France

Six nouvelles caisses de vêtements, celles numérotées 135 à 140 inclusivement, ont été terminées à notre dernière réunion de jeudi, le 7 novembre, et sont prêtes pour l'expédition en France. Nous en attendons du Comité des Relations Canada-France, l'avis et le permis d'exportation. Cet envoi comprend tous les colis reçus récemment des centres suivants: Princeton, C.B.; Tisdale, Duck Lake, Harptree, Vonda, Carrot River, Lebret, St-Brieux, Coderre, Sask.; St-Norbert, Altona, St-Claude, St-Boniface, Ste-Rose du Lac, Laurier, Man.; et Pinewood, Ont.

Nous espérons que ces 665 livres de bons vêtements, usagés ou neufs, d'une valeur de $795., se rendront en France le plus tôt possible, là où le besoin est encore pressant et la misère plus grande.

Nous remercions spécialement les personnes suivantes qui nous ont fait parvenir leurs contributions durant cette dernière quinzaine: de St-Brieux, Mmes M. Bachand, Pierre Ferré, Jules Hamonic et M. Lespéru, 1 colis de vêtements; de Duck Lake, Mme L. Viens, 1 colis, et Mme Désiré Périllat, un envoi de superbes chandails de fillettes qu'elle a tricotés depuis l'été; de Coderre, Mme A. Gaucher, 1 bon colis; de Pinewood, Ont., Mme D.-D. Paquette, une magnifique boîte de vêtements (on aurait dit du neuf!); et en plus, deux autres colis dont l'un de La Broquerie, de personnes qui désirent garder l'anonymat.

Et ce n'est pas tout. Deux dons de $25.00 chacun sont venus augmenter nos recettes du mois: l'un reçu à la fin d'octobre de Mme T. Mariani, de Titanic, Sask., et l'autre de M. C. Buffet, de Norwood, Man. Nous les en félicitons et, au nom de la France souffrante, nous leur adressons notre sincère reconnaissance.

Notre dernière réunion fut honorée de la visite de M. Anfossy, gérant du Consulat, gracieusement accompagné de Mme Anfossy. Ce fut pour nous un immense plaisir, et au nom de toutes les dames présentes, nous leur disons un profond merci pour les paroles réconfortantes et sympathiques qu'ils nous ont adressées, et pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour toutes les activités de l'Oeuvre.

Continuez d'adresser vos dons à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Mme Ant. GRIVEAU, secrétaire.

Retraites fermées

Tous les jours, nous recevons des lettres ou des appels téléphoniques de personnes s'enquerrant des dates des futures retraites fermées.

Nous regrettons plus que quiconque ce retard dont nous sommes victimes, mais notre maison des retraites est sans feu et nous attendons nos calorifères depuis trois mois.

Dès que nous pourrons recommencer les retraites, nous en annoncerons la liste et les dates dans "La Liberté et le Patriote" et au poste CKSB. Merci!

D. JUBINVILLE, O.M.I., Prêtre-directeur.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes

Voici les résultats de notre soirée du 5 novembre:

1ère main: Mmes Viola Walker, Gobeil, D. Côté.

2ème main: Mlles A. Leclerc, M.-Rose Ritchot, Yvette Grégoire, Mme Vieville, M. Adélard Chartier.

3ème main: Mme McGlynn.

4ème main: M. Ivan Allard, Mlle Thérèse Ritchot.

Rafle: Mme Aubert.

Prix d'entrée: Mlle Molly Locke.

"Pool": 1er, M. P. Gauthier; 2ème, M. Donat Falardeau.

Consolation: Mme L. Boux.

Venez nombreux tous les mardis. Nous servons le goûter à la fin de la soirée. Tout en nous amusant honnêtement en famille, nous aidons à diminuer la dette de notre église.

Mariage

Le samedi 9 novembre, M. le Desservant bénissait le mariage de M. Léo Ayotte, de St-Jean-Baptiste, avec Mlle Berthe Rajotte, de notre paroisse.

Mlle Patsy McDonald chanta l'Ave Maria. La soeur de la mariée touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, de nombreux amis firent une réception au Cercle Ouvrier.

M. et Mme Ayotte demeureront à St-Jean-Baptiste.

Réunion des mamans

Nous réitérons l'invitation cordiale faite à toutes les mamans de nos élèves de l'école d'assister à la réunion du dimanche le 17 novembre, à 2 h. 30 précises.

ST-BONIFACE

Au conseil de ville

Le Conseil de ville de St-Boniface discuta plusieurs questions importantes lors de sa dernière réunion, le 12 novembre. M. l'échevin Marion amena la question du prix du lait et proposa d'envoyer une requête au "Milk Control Board": "Il ne faut pas oublier que le lait est un aliment nécessaire à la santé de nos enfants et que par conséquent il est injuste de vendre le lait à un prix si élevé que certaines familles soient obligées de s'en priver".

On parla aussi du compte rendu que présentent les quotidiens de Winnipeg, le **Free Press** et la **Tribune**, le lendemain des assemblées. Ces deux journaux falsifient les reportages. Leur attitude semble être hostile. M. l'échevin J.-A. Pambrun rappela aux reporters que la politique n'avait rien à faire dans les assemblées du Conseil.

Sur motion de M. l'échevin J.-B.-T. Hébert, les journalistes seront invités à assister à chacune des réunions régulières du Conseil.

La paroisse St-Eugène

Funérailles

Le 30 octobre, Mme Alphonse St-Germain, née Rose Cadotte, mourait à l'hôpital de St-Boniface après quelques jours de maladie seulement. Elle était âgée de 38 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi suivant. L'église était comble. M. l'abbé J.-M. Mireault chanta le service et M. le Curé fit les prières au cimetière catholique de St-Vital. Elle laisse son mari et 4 enfants: Roland, Lucille, Thérèse et Germaine, âgés respectivement de 13, 11, 9 et 6 ans. Lui survivent aussi 5 frères: Théodore, Ernest, William, Philias et Moïse; 3 soeurs, Mmes R. Frobisher, L. Carlow et Mlle M. Cadotte.

La famille éprouvée tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce grand deuil.

Missions

Le vendredi 25 octobre, la Croisade de l'école St-Eugène prépara une petite fête missionnaire qu'elle dédia à Mlle F. Cormier, propagandiste fédérale de la C.E. Le programme fut bien réussi, de même que les pancartes missionnaires aptes à développer le goût et l'esprit des missions.

Semaine d'Education

Elle commença par un sermon sur l'éducation aux messes du dimanche. Les enfants se préparèrent à recevoir la visite de leurs parents. Les pancartes missionnaires s'accrochent de nouveaux aux murs de la chapelle. Mardi une belle surprise: Mgr G. Cabana et son frère, le R. P. L.-J. Cabana, P.B., d'Afrique, vinrent nous rendre visite. Après un court programme missionnaire le Révérend Père donne une petite causerie sur l'Ouganda. Il parle des gens, des bêtes, et de la végétation. Puis il y a des heureux parmi les élèves qui reçoivent des timbres de l'Ouganda et même une lettre écrite dans la langue maternelle d'un catéchiste du Révérend Père. M. le Curé remercia les distingués visiteurs au nom de tous.

Le vendredi suivant, 26 dames de la paroisse répondirent à l'invitation faite en chaire et visitèrent les classes pour voir leurs enfants ou petits-enfants à l'oeuvre.

Partie de cartes

Le 8 novembre, les dames donnèrent la troisième partie de cartes de la série. L'assistance n'était pas aussi grande que précédemment. Il y eut de l'entrain, de bons prix, et des satisfaits. Merci à tous!

Caisse populaire

Dix des membres de la Caisse St-Eugène se réunirent au collège St-Boniface, pour assister à la soirée mensuelle de la Fédération des Caisses du Grand Winnipeg. Ces échanges de vue sont très propices au développement de l'idée d'entr'aide et du fonctionnement de cet organisme.

Thé

Demain, le samedi 16 novembre, les dames de la paroisse donneront un thé dans la salle de l'église à 992, Chemin Ste-Marie, de 2 heures à 6 heures. L'église St-Eugène est située au terminus du tramway Ste-Marie, à St-Vital.

Radio-Saint-Boniface

CKSB (1250 kics)

SAMEDI 16 NOV.

7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Orgue populaire
11.00—Dans un Tour de Valse
11.15—Amérique Latine
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Céleste et Valentin
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaïenne
8.30—Chefs-d'oeuvres de la Musique
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température, l'heure
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 17 NOV.

5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'Opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Quart-d'heure de Chopin
7.30—Les artistes de CKSB
8.00—Heure religieuse
8.30—Les virtuoses
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 18 NOV.

7.00—Ouverture— Marches militaires — sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température l'heure
10.00—Fin des émissions

MARDI 19 NOV.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le Quart d'Heure des Mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Renée Gravel
7.45—Le petit théâtre
8.00—Chef-doeuvre de la musique
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Musique au Clair de lune
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 20 NOV.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos voisins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Dr L'Heureux
7.45—La fiancée du commando
8.00—Les amateurs
8.30—Questionnaire
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Rendez-vous
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température, l'heure
10.00—Fin des émissions

JEUDI 21 NOV.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.45—Causerie
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température, l'heure
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 22 NOV.

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Semaine d'éducation
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Initiation à la musique
8.30—L'argent fait parler
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

Chronique de CKSB

Nous avons reçu quelques lettres de commentaires sur nos programmes depuis la demande faite dans la chronique de la semaine dernière. Nos radiophiles sont tous très aimables car, de tous ces commentaires, aucun n'est défavorable. Mais soyez sans crainte, nous ne nous reposerons pas sur nos lauriers et nous continuerons de faire en sorte que les programmes que nous vous offrons soient toujours de plus en plus populaires.

Tous les habitués du programme "Un homme et son péché" étaient aux abois le vendredi 8 novembre. Et oui, il y a eu erreur de la part de la discothéquaire et dès qu'on s'en aperçut tous crurent de leur devoir d'avertir par téléphone et l'opérateur et l'annonceur en devoir.

Mettez-vous à leur place et croyez bien que Séraphin se mit à répéter les mêmes lamentations que le mercredi précédent, l'annonceur et l'opérateur s'aperçurent tout de suite du méfait. Et si tous nos radiophiles avaient attendu quelques minutes pour voir ce qui allait se passer, plutôt que de téléphoner au poste, l'appel de la discothéquaire aurait été enregistré plus vite et l'erreur réparée plus tôt.

Alors à l'avenir si une pareille erreur se produisait, non seulement au programme d'"Un homme et son péché" mais dans d'autres programmes, soyez assurés que vous rendrez un plus grand service à votre poste en n'appelant pas pour signaler l'erreur, car vous pouvez vous imaginer que si vous vous en êtes aperçu, l'annonceur en devoir est certainement au courant. Nous vous disons ceci sans préjugés.

Notre directeur-gérant vient d'arriver d'un voyage de quelques semaines dans l'est, où il a obtenu plusieurs nouveaux programmes très intéressants. Nous vous en ferons part bientôt.

Tout le monde au poste s'occupe déjà de préparer les programmes pour le temps des fêtes. Les lignes ont été posées pour la messe de minuit qui sera irradiée de la cathédrale et nous vous réservons également d'autres surprises pour nos chroniques à l'avenir.

Le Brésil ne sera pas neutre advenant un conflit

RIO-DE-JANIERO — A son installation comme chef du personnel de l'armée brésilienne, le général Cesar Obino a déclaré que advenant un autre conflit mondial, il serait naïf de croire que nous demeurions neutres".

Un rapport de la CHAMBRE DES COMMUNES par VOTRE DEPUTE

Au poste **CKSB**

tous les mardis soirs à 8 h. 30

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Nash Taxi	18	9
Huot	18	9
Western Fur	17	10
Lavallée	16	11
Lévêque	16	11
Fontaine & Cie	13	11
CKSB	12	15
Decloux	11	16
Marion	11	16
Cusson Lumber	10	17
Chaput	9	15
Couture Motors	5	22

Haute partie individuelle
Rolande Dufault 290
Joe Pelland 440

Hautes 3 parties individuelles
R. Dufault .... 168-224-290—(682)
J. Pelland .... 310-296-440—(1046)

Haute partie d'équipe
Western Fur .... (1285)

Hautes 3 parties d'équipe
Western Fur .... 970-1132-1285—(3387)

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Bert Cusson	20	7
Muller	19	8
DeLeeuw	18	9
Huot	16	11
Lions	13	14
Martin Paper	12	15
Ritz Confectionery	12	12
St .Bon Creamery II.	12	12
Dufault	11	16
Le Cercle Ouvrier	9	18
Midgets	9	15
St. Bon. Creamery I.	5	19

Haute partie individuelle
Aline Roy 258
Paul L'Heureux 313

Hautes 3 parties individuelles
T. Dufault .... 202-242-200—(644)
P. L'Heureux .... 278-313-221—(812)

Haute partie d'équipe
Dufault .... (1027)

Hautes 3 parties d'équipe
Dufault .... 913-1027-855—(2795)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Laurin	20	7
Guyot	18	9
Blanchette	18	7
Savoie	16	11
Pepsi-Cola	14	11
Chenier	14	12
Imps	13	14
Dumont	12	15
La Coopérative	12	15
Boissonneault	12	15
Volcano	6	21
Comeau	4	22

Haute partie individuelle
Ena Guyot 288
Roland Laurin 312

Hautes 3 parties individuelles
E. Guyot .... 130-288-168—(586)
C. Hébert .... 295-251-184—(730)

Haute partie d'équipe
Guyot .... (1056)

Hautes 3 parties d'équipe
Laurin .... 980-949-1011—(2940)

HAUTES MOYENNES

Dames

Nom	Moyenne
E. Ducharme	198
D. Ellison	192
J. Guyot	191
R. Dufault	189
A. Roy	188
T. Turcotte	187
D. Nault	186
B. Senez	186
F. Lavallée	186
R. Webb	183
N. Roussin	178
E. Guyot	178
J. Savoie	178
T. Chenier	178

Messieurs

Nom	Moyenne
R. Laurin	233
C. Hébert	229
R. Levêque	229
P. L'Heureux	229
M. Lévêque	227
J. Pelland	225
J. Rompelman	223
J. Allan	223
J. Laflamme	222
A. Jackson	221
B. Lévêque	218
P. Lavallée	215
G. Dheere	213
G. Lavallée	211



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50, autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Les élections françaises

L'attention du monde entier était fixée sur la France dimanche dernier: chacun attendait anxieusement le résultat des élections, qu'on espérait tant voir contribuer à la stabilisation du pays. Les optimistes désiraient un grand succès pour les partis d'ordre avec le M.R.P. en tête; cependant que les mécontents et les fanatiques souhaitaient bruyamment un triomphe des partis avancés.

En apparence, ce sont ces derniers qui ont eu raison. Les communistes viennent en tête avec 168 députés, suivis de près par le M.R.P. avec 160 représentants; cependant que les socialistes dégringolaient à 93 députés, essuyant des pertes au bénéfice du parti républicain de la liberté (P.R.L.) qui enlevait 83 sièges. A travers toute la terre, les communistes se croient autorisés à crier au triomphe, clamant à grands fracas la présidence du conseil pour Maurice Thorez qui les avait organisés pour la victoire

Mais quand les vents auront emporté l'odeur de poudre et de fumée qui accompagne une bataille, une analyse objective de la situation permettra sans doute une évaluation plus confiante de la situation. Le principe qu'il faut évoquer ici, c'est que le nombre de sièges gagnés par un parti n'est pas nécessairement proportionnel à celui des votes reçus. Pour savoir si la France a subi vraiment une poussée communiste, il faut voir si le nombre de voix accordé au parti est suffisamment considérable.

Or nous voyons, en nous basant sur les chiffres fournis par le Ministère de l'Intérieur, que les communistes ont gagné à peine 272,000 voix; alors que les socialistes en ont perdu plus de 744,000. Et si le M.R.P. s'est aliéné 500,000 électeurs, il y a eu compensation au profit du P.R.L. par un chiffre égal. A cela, il faut ajouter une avance prononcée des partis à droite du M.R.P., en y comprenant l'Union Gaulliste présidée par M. Capitan, dont l'existence a malheureusement causé une scission dans le Mouvement Républicain Populaire.

En somme, les partis de gauche ont bien perdu un demi-million de votes; et en combinant le chiffre de leurs députés, ils n'arrivent même pas à la moitié des 618 sièges (dont 544 pour la France métropolitaine) de la nouvelle législature. C'est dire aussi que les gains des communistes se sont faits exclusivement, pourrait-on dire, au détriment des socialistes. N'est-il pas vrai que le parti communiste comme le M.R.P. s'était juré d'éliminer les socialistes de toute combinaison gouvernementale future? Cette menace a probablement porté un grand nombre de socialistes avancés à donner leur vote à leur voisin de gauche.

Cette situation comporte certaines conséquences dont nous signalerons les plus importantes. Tout d'abord, on peut prévoir malgré tout une continuation du gouvernement tripartite: ni les urnes, ni le sentiment général en France ne permettent un gouvernement dirigé par les communistes, quels que soient les efforts de ces derniers pour exploiter leur victoire apparente. Certes, le gouvernement tripartite a de profonds désavantages: la sourde rivalité des partenaires corrompt à la racine les mesures prises pour le relèvement du pays. La stabilisation économique de la France sera donc retardée d'autant, et son influence dans la politique mondiale subira les mêmes escomptes qu'elle a soufferts jusqu'ici. Mais le tripartisme est encore préférable à une combinaison boiteuse présidée par les communistes.

En second lieu, il y a le fait que la nouvelle constitution française reste approuvée, pour quelque temps du moins. Le M.R.P. ne pourra pas réaliser sa promesse de la modifier, promesse que ses chefs firent avant les élections dans un effort pour souder la brisure produite au sein de leur parti. La Chambre ainsi élue restera en fonction pendant cinq ans, pour le bonheur ou le désavantage de tout le pays.

En troisième lieu, on ne doit pas s'attendre à un changement important de la politique extérieure de la France. Les communistes vont nécessairement demander des mesures plus en communion avec certaines thèses russes. Mais nous ne pensons pas que le gouvernement ou l'opinion générale accède à leurs désirs.

Pour terminer, on peut se demander ce qui aurait provoqué la continuation de l'emprise des partis avancés sur la France. Les causes de cette situation sont multiples: la technique communiste et le désordre économique en sont les principales. La discipline du parti communiste compte pour beaucoup dans une lutte électorale où le succès dépend en partie du nombre et de la force de phalanges bien organisées. Le tuyautage des groupes ouvriers et des classes moyennes par les meneurs communistes a contribué certainement à la victoire de ces derniers. D'autre part, les défauts du ravitaillement et les difficultés à stabiliser la situation financière du pays, ont sûrement enflé le nombre des mécontents.

Il faut pourtant avoir confiance dans le relèvement et la destinée de la France. Les appoints réels des partis d'ordre laissent espérer que la Quatrième République une fois débarrassée de ses malajustements de croissance, s'épanouira dignement et efficacement dans la famille des nations.

T. G.

Le sort des instituteurs aux Etats-Unis

Le **"Saturday Evening Post"** publie en son édition du 9 novembre, une intéressante étude sur le sort qui est fait aux membres du corps enseignant aux Etats-Unis. La lecture de l'article "I'm Through With Teaching", rédigé par Mlle Lois MacFarland et M. David G. Wittels, eux-mêmes d'anciens instituteurs, inspirera aux maîtres et maîtresses d'écoles de chez nous d'intéressants rapprochements.

La première constatation qui s'impose à la lecture de cet article c'est que la situation n'est guère meilleure chez nos voisins d'outre-frontière qu'elle ne l'est au Canada. Là-bas comme ici, la profession de l'enseignement comporte d'énormes sacrifices et n'offre que peu d'avantages en retour. Si ce n'était les facteurs dévouement et apostolat, peu de jeunes gradués se décideraient à embrasser une telle carrière.

"I'm Through With Teaching" nous apprend que durant les cinq dernières années, plus de 350,000 instituteurs américains ont quitté leur profession, soit un tiers de tout le corps enseignant des Etats-Unis; 60,000 classes demeurent cette année sans instituteur; 109,000 n'ont pas de maîtres qualifiés; 6,000,000 d'enfants reçoivent leur instruction de professeurs d'occasion qui ne possèdent aucune préparation pour l'accomplissement de cette tâche difficile

S'il faut en croire Mlle MacFarland et M. Wittels, la carrière de l'enseignement serait tombée en discrédit surtout à cause de l'apathie incroyable des commissaires d'écoles dont la première préoccupation semble être de dépenser le moins possible pour l'éducation.

Au chapitre des salaires que touchent les instituteurs, les auteurs font les constatations suivantes: 44,000 maîtres et maîtresses d'école dans 22 états reçoivent moins de $600.00 par année, soit moins de $12.00 par semaine; 197,000 retirent moins de $1,200.00 par année; plus de la moitié ont un salaire inférieur à $1,625.00, ce qui équivaut à $31.25 par semaine.

Il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs les causes du manque d'enthousiasme chez nos diplômés pour l'enseignement. Tant que les instituteurs recevront un salaire inférieur à celui du concierge, et les institutrices un salaire moindre que celui des servantes, on ne peut s'attendre qu'ils fassent de l'éducation leur carrière.

Au Manitoba et dans la Saskatchewan la situation s'est quelque peu améliorée durant ces deux dernières années. L'Acte Scolaire stipule maintenant que le salaire **minimum** est de $1,000.00 par année. La plupart des commissaires d'école jouissent d'une parfaite quiétude de conscience quand ils se sont conformés à la lettre de la loi. Du salaire minimum ils font un salaire maximum. Ils croient ainsi avoir rempli leur devoir.

Malheureusement tant que cet état d'esprit n'aura pas changé, il sera impossible de garder dans la carrière de l'enseignement un nombre suffisant d'instituteurs qualifiés. Une jeune fille, à plus forte raison un jeune homme, ne saurait travailler indéfiniment pour $85.00 par mois.

Le problème de la pénurie d'instituteurs trouve son origine dans la mesquinerie de nos gouvernements et de nos commissions scolaires. Il sera solutionné quand on se décidera à mettre l'enseignement sur le niveau des autres carrières et quand on se rendra compte que les instituteurs ont droit à un salaire juste.

Histoire régionale

La Liberté et le Patriote inaugure dans ce numéro la publication de la deuxième tranche de l'histoire de la paroisse de Ste-Rose du Lac, écrite par M. l'abbé A.-E. Théoret, ancien curé de cette paroisse, et maintetnant de Beauharnois, P.Q. La première partie de cette monographie avait été publiée dans notre journal de juin à septembre 1936.

Nos lecteurs sauront gré à M. l'abbé Théoret d'avoir consacré ses loisirs à retracer l'histoire d'une région qui offre un vif intérêt à la population française du Manitoba. Ils apprécient d'autant plus l'oeuvre de l'abbé Théoret qu'ils se rendent compte du travail patient et pénible que requiert la rédaction de ces notes historiques.

S'il nous est permis d'émettre un voeu, c'est que l'auteur de l'Histoire de Ste-Rose du Lac trouve de nombreux imitateurs chez nous. On gagnerait en effet à connaître davantage les origines de nos centres catholiques et français. Les jeunes puiseraient dans ces récits des motifs de fierté et d'énergie. Ils réaliseraient mieux la grandeur de la tâche accomplie par les pionniers français. Nous serons toujours heureux d'accorder l'hospitalité de nos colonnes à tous ceux qui voudraient retracer, pour la postérité, l'histoire de leur région.

M. l'abbé Théoret a l'intention de publier en une brochure ses notes sur la paroisse de Ste-Rose du Lac. Nous ne doutons pas que tous ceux qu'intéressent le passé et l'avenir du groupe français au Manitoba voudront se procurer cette pièce documentaire.

L. L.

Des journalistes furent exclus de la liste des invités

OTTAWA — Les membres de la société d'Ottawa, y compris les chefs civils et militaires, se sont rendus nombreux, vendredi dernier, à la grande réception qui a été donnée à l'ambassade soviétique pour célébrer l'anniversaire de la révolution bolchevique. La réception a groupé plus de 600 invités, la première qui ait eu lieu à l'ambassade russe depuis le déclenchement de l'affaire d'espionnage.

Les membres de la galerie de la presse avaient été invités comme d'habitude, à l'exception de trois, c'est-à-dire les représentants du "New York Times", du "Chicago Tribune" et de l'"Action Catholique".

Aux soldats canadiens morts en Belgique



Les Belges ont honoré récemment le souvenir des soldats canadiens morts pour la libération de leur pays. Une cérémonie imposante eut lieu au cimetière canadien d'Adegem. On voit sur cette photo Nicole Tavernier qui place une couronne de fleurs sur la tombe du major Graham.

Billet du vendredi

Frédéric Ozanam

et l'oeuvre de sa vie

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Né à Milan en 1813, fils d'un médecin lyonnais, Frédéric Ozanam appartenait à une très ancienne famille, probablement d'origine juive, mais convertie au catholicisme depuis des siècles. Quand, vers 1833, il commença à Paris l'étude du droit, le scepticisme religieux régnait dans les milieux universitaires. Ozanam ne trouva autour de lui, parmi les étudiants en droit, que trois catholiques pratiquants. Il commença dès lors le travail d'apostolat qui devait en faire une sorte de saint laïque. Avec ses camarades, il ne tarda pas à s'intéresser aux questions sociales. Se rendant compte qu'il n'atteindrait jamais la masse par les idées, il conçut l'idée de s'en rapprocher par l'action charitable. L'aumône matérielle, disait son ami Emmanuel-Joseph Bailly, devait devenir un moyen d'assistance morale. Et la semence était jetée, d'où germerait la Société Saint-Vincent-de-Paul. Se procurant un peu d'argent par la vente d'articles, des traductions et des quêtes, Ozanam et ses amis le distribuèrent à un certain nombre de familles indigentes que leur indiquait Soeur Rosalie, supérieure des Filles de la Charité. En 1834, la première conférence Saint-Vincent-de-Paul comptait vingt-cinq membres, dont dix-huit Lyonnais attirés par Ozanam. Un peu avant de demander lui-même son acceptation dans la conférence, Léon Le Prévost écrivait: "Il y a en ce moment ici un grand mouvement de charité et de foi, mais tout cela, dans la sphère voilée de l'humilité, échappe au monde indifférent. Je me trompe bien, ou de ces catacombes nouvelles sortira une lumière pour le monde."

★

Entre-temps, Ozanam préparait sa licence en droit et licence ès-lettres, puis bientôt ses deux doctorats. D'une activité intellectuelle peu ordinaire, il s'intéressait aussi aux littératures étrangères et à l'histoire, savait ou apprenait l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, même l'hébreu. Il ne négligeait pas pour autant la "conférence de charité", riche d'une centaine de membres à la fin de 1834, et qui l'année suivante se devait diviser en sections. Une conférence naissait à Nîmes, une autre à Lyon, sous l'impulsion d'Ozanam lui-même. Mais celui-ci refusa toujours le titre de fondateur, dont il faisait honneur à Bailly, directeur de la **Tribune catholique.** A peine accepta-t-il la présidence de la conférence parisienne de Saint-Etienne-du-Mont. Les contemporains s'entendent cependant pour dire que l'oeuvre n'eût pas existé sans lui, qui en était l'initiateur, l'animateur et le plus remuant recruteur. Inscrit au barreau de Lyon, il partageait son temps entre cette ville et la capitale. Plus porté vers l'enseignement que vers l'exercice du droit, il obtenait son doctorat ès-lettres et vers le même temps songea à devenir Dominicain. Son ami Lacordaire, qui venait d'entrer chez les Frères Prêcheurs, l'en dissuada dans une lettre où il vantait l'utilité des écrivains catholiques. Pendant deux ans, Ozanam enseigna le droit commercial à Lyon, puis il accepta un poste de professeur suppléant de littérature étrangère à la Sorbonne. Il venait alors d'épouser la fille de Soulacroix, recteur de l'Académie de Lyon. En 1844, alors qu'il n'avait pas trente ans, il devenait professeur titulaire en Sorbonne.

A l'été de 1853, anxieux de fonder une conférence de la Saint-Vincent-de-Paul en Toscane, il écrivait dans une lettre: "Nous avons des conférences à Québec et à Mexico. Nous en avons à Jérusalem... Comment n'aurions-nous pas une Conférence à Sienne, qu'on appelle l'antichambre du Paradis?" La première conférence canadienne date de 1846, fondée sur l'initiative du jeune docteur Joseph Painchaud qui, ayant complété ses études médicales à Paris, y avait vu Ozanam à l'oeuvre. Il soumit l'idée d'une fondation à l'abbé Baillargeon, alors curé à Québec et futur archevêque, qui l'accepta avec empressement. Peu après, une conférence naissait. Robert Rumilly, auteur d'une monumentale **Histoire de la province de Québec,** raconte dans un ouvrage qu'il intitule **La plus riche aumône (1),** l'histoire d'Ozanam et de la Société Saint-Vincent-de-Paul au Canada. Il y a là tout un aspect de l'histoire canadienne, qui mérite d'être mieux connu. On ne sait guère, par exemple, que Painchaud offrit, en 1849, ses services à Mgr Demers, évêque missionnaire de Victoria, comme médecin et catéchiste, et qu'il mourut vers 1855 au Mexique, à la suite d'un naufrage, sans avoir pu atteindre le territoire de l'Orégon. Il n'avait que trente-six ans. On ne compte plus aujourd'hui les conférences de Saint-Vincent-de-Paul au Canada. Elles accomplissent leur travail d'Halifax à Vancouver, dans les milieux de langue anglaise comme dans ceux de langue française. On les trouve aussi dans la plupart des pays du monde, proclamant hautement la gloire d'Ozanam. Celui-ci mourut en 1853, à la suite d'une pleurésie dont il ne se remit pas. S'il ne put terminer les grandes oeuvres littéraires qu'il projetait, il donna à l'univers la plus admirable des oeuvres de charité.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

Elections municipales à Winnipeg

Des élections municipales seront tenues à Winnipeg pour le choix du maire, des échevins et des commissaires d'écoles, le vendredi 22 novembre.

La **"Co-operative Commonwealth Federation"** et le parti **ouvrier-progressiste** ont cru opportun, cette année encore, de présenter leurs partisans dans le domaine municipal.

Aucun candidat à un poste de l'administration municipale **n'a**vait sollicité, jusqu'à ces dernières années, le vote des électeurs sous l'étiquette d'un parti politique. C'est simplement à titre de citoyen de la ville que l'on briguait l'un ou l'autre des postes du Conseil municipal.

Il serait désastreux que notre ville fut soumise à la dictature d'un parti politique, qu'il soit libéral, conservateur, CCF, ou communiste. L'expérience des Etats-Unis devrait suffire à nous convaincre de la nécessité de répudier tout candidat, si méritant qu'il soit, qui brigue les suffrages à titre de représentant d'une organisation politique.

Laissons la politique au domaine provincial et fédéral. Choisissons des hommes qui administreront la ville non dans l'intérêt d'un parti, ou de quelques individus, mais dans celui du bien public.

Inutile d'ajouter que tous les candidats qui se présentent sous l'étiquette du parti ouvrier-progressiste sont des communistes pour qui un catholique ou un citoyen désireux de maintenir notre régime démocratique ne peut voter.

L. L.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Il est assez difficile encore de prévoir les conséquences de la victoire républicaine chez nos voisins du sud. On se demande, dans la presse européenne en particulier, si les résultats de l'élection de la semaine dernière ne changeront pas la politique extérieure des Etats-Unis.

Le parti républicain détient maintenant la majorité dans les deux chambres du Congrès. On prétend que sa popularité vient du fait d'un virement considérable vers la droite de la politique intérieure des Etats-Unis. On prédit que l'élection et la victoire du parti républicain causeront de nouvelles difficultés aux E.-Unis dans ses contacts avec la Russie soviétique, à l'Assemblée des Nations-Unies. La presse communiste parle d'une victoire de la "diplomatie du dollar" et de la "diplomatie atomique".

La position de M. Truman

La position de M. Truman devient périlleuse. Lui qui avait à subir l'hostilité de son propre parti depuis la mort de M. Roosevelt, il aura maintenant à se garder des assauts d'une Chambre des Représentants où siègeront 246 républicains contre 186 démocrates, et d'un Sénat composé de 51 républicains et de 42 démocrates, approximativement.

Le **Sun** de Chicago a demandé au président Truman de nommer un secrétaire d'Etat républicain, selon le choix de ce parti, puis de démissionner de la présidence en sa faveur. M. Truman se verra dans l'obligation de pactiser avec le congrès républicain sur les principaux problèmes de la nation ou bien il lui faudra neutraliser l'action des législateurs en utilisant le plus habilement possible son droit de veto.

Mais sa position paraît difficile. Car le vote de mardi dernier représente bien plus un mécontentement général du pays au sujet de l'administration actuelle qu'un virement total et une "avalanche à droite" du peuple américain.

M. Byrnes

Que deviendra dans cette tourmente M. Byrnes qui a été, depuis quelques mois, la figure centrale de la politique internationale? On prétend que la réélection des deux sénateurs qui l'ont appuyé jusqu'ici dans les délibérations des Quatre représente un signe de continuité en politique étrangère américaine. Le sénateur Vandenberg n'en devient pas moins le personnage le plus influent de la délégation. Il a insisté sur le fait que sa réélection signifie l'approbation de la politique bipartisane du gouvernement dans ses relations étrangères.

M. Byrnes a d'ailleurs continué d'affirmer son attitude au Conseil des Quatre. Le lendemain de la victoire républicaine, il a exigé, au sujet du traité de paix italien, l'adoption d'une clause privant la Yougoslavie de tout avantage provenant de ce traité, si elle refuse de le signer.

Rien de réglé

On dirait que la Conférence de Paris n'a servi à rien et qu'il faut reprendre, à New-York, dans le plus complet désaccord, toutes les discussions en vue de terminer les traités de paix. Aux dernières nouvelles, le Conseil des ministres des Affaires étrangères avait mis de côté, temporairement, le problème de Trieste afin de régler quelques points controversés sur les traités de paix avec l'Italie et la Roumanie, mais il s'est heurté à une nouvelle impasse sur la question de la navigation libre du Danube.

A propos de Trieste, l'ambassadeur M. Tarchiani a déclaré que le projet de placer Trieste sous l'autorité du Conseil de Sécurité est inacceptable "à cause de son injustice, de son inefficacité pratique, de la négation des principes démocratiques et du fait qu'il ne remplit pas les espoirs promis à toutes les nations par la Charte de l'Atlantique".

De son côté, M. Simic, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie a affirmé, lui aussi, que les vues de Londres et de Washington sur Trieste sont inacceptables à son gouvernement.

Plusieurs violents débats ont marqué les séances de la semaine dernière et les espoirs que le monde pouvait avoir dans les délibérations actuellement en cours à New-York, s'évanouissent au fur et à mesure que le public constate la profonde division des pays qui s'y affrontent.

Les Iles japonaises

Les Etats-Unis ont offert de remettre au Conseil de Tutelle, les trois archipels du Pacifique que le Japon administrait comme mandataire de la S.D.N., mais à la condition cependant que ces territoires soient administrés exclusivement par les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont en outre opposé de rédiger les clauses de la tutelle, après avoir entendu les suggestions des pays intéressés, puis de soumettre ce document à l'Assemblée générale pour ratification par une majorité des deux tiers.

M. Dulles, délégué américain, qui a présenté le projet s'est empressé d'ajouter que si la décision des Etats-Unis au sujet de ces îles est rejetée à l'Assemblée, son gouvernement n'en continuera pas moins de les administrer à titre de pays occupant.

Les réfugiés

Le Canada a affirmé sa politique au sujet de ce grave problème au cours d'un débat à l'Assemblée des Nations-Unies, lorsque M. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déclaré que son pays était désireux de voir se créer immédiatement un organisme international des réfugiés et qu'il était prêt à en payer une partie du coût, acceptant aussi de recevoir des personnes déplacées, comme colons.

La politique soviétique au sujet des réfugiés a été violemment dénoncée par les Etats-Unis et la Belgique. Ce dernier pays déclarait déplacée l'insistance de la Russie à vouloir obliger les réfugiés à retourner dans leur patrie d'origine. Le porte-parole belge a dit que la majorité des pays croient au droit d'un homme d'adopter un nouveau pays s'il le désire.

La délégation polonaise, qui d'ordinaire suit aveuglément les directives soviétiques, a fait une déclaration surprenante. Elle a affirmé que la Pologne ne désirait aucun rapatriement forcé.

L'affaire du trésor

La Pologne tiendrait le gouvernement canadien responsable de la disparition des trésors artistiques polonais cachés au Canada depuis la guerre et retirés de leur voûte de sureté par de mystérieux personnages qui les préserveraient de toute atteinte de la part du gouvernement polonais actuel pro-soviétique.

Cette affaire, dans laquelle est mêlée l'Eglise canadienne, puisque les trésors avaient été déposés dans une église et un couvent catholiques, menace de prendre des proportions internationales, si le gouvernement polonais en profite pour attaquer l'Eglise catholique romaine. On voudra y voir un défi de l'Eglise au gouvernement polonais actuel, légalement constitué . . . !

M. Sturdy est-il vraiment si naïf?

M. J. H. Sturdy, ministre de la restauration et des réformes sociales dans le gouvernement C.C.F. de la Saskatchewan, croit à la sincérité de la Russie dans ses protestations de paix. Invité d'honneur à un "Peace Rally" organisé par le Comité local de la "Canadian Soviet Friendship League" à Saskatoon, M. Sturdy a affirmé qu'il n'y a pas au monde un pays plus sincère que la Russie dans la poursuite de la paix. "Je crois qu'aucun pays au monde n'est plus sincère dans ses protestations de paix que la Russie", dit-il.

L'orateur déplore le changement d'attitude de la population canadienne envers la Russie, notre alliée durant la guerre. Il attribue cette volte-face à une propagande active qui sème le soupçon et la haine envers ce pays. M. Sturdy analyse le sentiment du peuple canadien à l'égard du soviétisme. Il dit que ce sentiment se diversifie et se nuance selon les adeptes de trois écoles d'opinions et de pensées. La première soutient que la Russie prépare la guerre pour la conquête du monde au communisme. Les tenants de cette opinion seraient les mêmes que ceux qui ont salué la défaite des loyalistes et l'avènement de Franco en Espagne, qui ont approuvé Mussolini et sa guerre de l'Ethiopie. Dans cette catégorie se rangeraient aussi ceux qui sont 100 pour-cent Américains et Canadiens et qui n'ont aucune tolérance envers tout ce qui n'est pas américain ou canadien. La deuxième école affirme que la Russie veut la diffusion et l'instauration du communisme dans le monde par la propagande et l'expérimentation, mais qu'elle n'est pas encore prête pour la guerre, ce ne serait que partie remise. La troisième école prétend que la Russie n'est pas intéressée à implanter le communisme en dehors de ces frontières, et qu'elle désire sincèrement l'amitié du monde, en particulier des pays de l'ouest, mais elle a des soupçons.

M. Sturdy s'inscrit comme disciple de cette école. Il croit que la Russie ne veut pas répandre le communisme dans le monde et qu'elle est sincère dans ses protestations. Il déplore le fait que tous les Canadiens ne soient pas disciples de cette école. M. Sturdy croit que la Russie ne veut pas la guerre parce qu'elle a réduit de 42 pour-cent son budget militaire de 1946. Il ajoute que la Russie a besoin d'une période de paix de dix ans pour refaire son économie sociale et domestique.

M. Molotov, eut-il été l'orateur principal du "Peace Rally" de la "Canadian Soviet Friendship League", à Saskatoon, le 5 novembre, il n'aurait pas modifié le sens du discours de M. Sturdy; il aurait été heureux de le servir tel quel puisque les idées cadrent bien avec le ton de la propagande soviétique: la Russie ne veut pas la guerre, la Russie ne désire pas le réarmement, elle est sincère dans ses protestations de paix, elle ne s'ingère pas dans les affaires des autres, elle souhaite l'amitié de tout le monde et la confiance des pays de l'occident.

M. Sturdy a fait preuve d'une belle naïveté ou d'un cran peu ordinaire lorsqu'il a affirmé que la Russie ne désire pas implanter le communisme en dehors de ses frontières. Il a dû remarquer ce soir-là la présence d'un représentant du parti ouvrier-progressiste, un M. Clifford Peet, qui était au nombre des orateurs du "Peace Rally" soviétique. Or, ce parti n'est autre que le parti communiste sous une nouvelle étiquette moins rébarbative. Nous demandons à M. Sturdy ce qu'il pense de la doctrine des tenants de cette école politique. Est-ce que leur but ultime n'est pas le renversement des institutions politiques du Canada et l'instauration à leur place d'un régime communiste? Tim Buck a-t-il d'autres intentions?

M. Sturdy ignore-t-il l'enquête de l'espionnage communiste au pays, qui a révélé au peuple canadien la présence d'agents secrets au service de Moscou? Est-ce là une preuve, un témoignage d'amitié de la part de la Russie envers une nation qui lui a tant aidé durant la guerre?

M. Sturdy ne sait-il pas qu'un des articles de la politique soviétique est de fomenter la lutte des classes et surtout de désorganiser l'industrie des autres pays par les grèves? Des agents soviétiques feraient partie de puissantes unions ouvrières américaines. Ne serait-ce pas là une cause du malaise actuel?

Est-ce que M. Sturdy peut nier le travail de "soviétisation" des pays présentement occupés par la Russie? Peut-il nier que le communisme propage dans ces pays sa "philosophie matérialiste qui fait concurrence au christianisme et s'efforce de devenir l'unique éducatrice des générations futures?"

Nous conseillons à M. Sturdy d'aller vivre en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Yougoslavie, en Lithuanie, en Estonie, en Latvie, etc., durant quelques jours seulement et il modifiera ses idées. Il constatera que les mots: démocratie, liberté, justice, amitié, désarmement, etc., ont une tout autre signification que celle que nous leur attribuons. Il se rendra compte que "oui" en français ou en anglais peut vouloir dire "non" dans la langue soviétique.

Nous admettons avec M. Sturdy, que le peuple russe ne désire certainement pas le guerre. Mais ce peuple n'a pas le droit de penser et partant n'a pas la faculté de s'affirmer. C'est la dictature communiste qui fait le beau temps et la pluie en Russie et c'est elle qui décide et dicte. M. Sturdy serait plus fin psychologue et mieux renseigné que tous les diplomates, qui depuis des mois et des mois, au cours des longues conférences pour la paix, essaient en vain de percer le mystère qui entoure les agissements de la délégation russe et de déchiffrer l'énigme des prétendues bonnes dispositions d'un Staline et d'un Molotov.

Quoiqu'il en soit des intentions et des convictions personnelles de M. Sturdy, une chose est évidente: le coup d'encensoir qu'il vient de donner au soviétisme n'est certes pas de nature à décourager les partisans du groupe ouvrier progressiste (communiste) qui flirtent avec les C.C.F. dans l'espoir d'une alliance aux prochaines élections, tandis que par ailleurs M. Douglas et de ses collègues protestent publiquement qu'ils ne veulent pas de telles fiançailles.

J. V.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Assemblée de Radio-St-Boniface

A la suite d'une invitation pressante faite en chaire à la population, une assemblée importante eut lieu à la salle du Cercle Ouvrier, dimanche après-midi.

C'était la première fois que la paroisse avait l'occasion d'exprimer sa reconnaissance aux coparoissiens qui ont contribué au succès de CKSB.

L'assemblée fut tenue sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr G. Cabana. A ses côtés prirent place: le Dr Guyot, M. Roland Couture, M. Omer Pelletier et M. l'abbé A. D'Eschambault.

M. Roland Couture présenta un rapport financier complet de Radio-St-Boniface. Vu l'intérêt des explications données et la compétence avec laquelle elles furent présentées, il serait à souhaiter que ce rapport fût fait à tous les compatriotes du Manitoba.

L'auditoire proposa 10 candidats parmi lesquels furent choisis, pour constituer le Comité de Perception: MM. Arthur Lane, Jean Trudeau, Albert Lambert et le Juge L.-P. Roy.

La souscription fut ensuite ouverte: en une vingtaine de minutes, $1,100.00 furent versés.

Réunion des percepteurs

Vendredi soir, à 8 h. 30, à la salle du Cercle Ouvrier. Plus de 100 personnes y sont invitées par lettre. C'est dire que chacun aura une tâche peu lourde. "Peu, mais très bien!" c'est le mot d'ordre de l'organisation.

Film magnifique

A l'Institut Provencher, à 8 h. 30 vendredi soir, le 15 novembre, le film sonore sur la Messe: "The Eternal Gift", avec explications par Mgr Sheen, sera déroulé. L'entrée est gratuite. C'est l'un des numéros au programme durant le mois de novembre.

Le R. P. Joseph Cabana, P.B.

A toutes les messes, le R. P. J. Cabana a prononcé le sermon. Une somme de $407.00 fut recueillie au profit des missions d'Afrique. Le R. P. Cabana, frère de S. Exc. Mgr le Coadjuteur, est économe général du vicariat de l'Ouganda, en Afrique, où il est missionnaire depuis 22 ans. Au Révérend Père qui doit retourner en mission, nos meilleurs voeux de succès apostolique!

Partie de cartes

Au profit des Oeuvres Paroissiales.

Le 31 octobre — Gagnants de prix: Cinq mains, Mlle Jeannette Bouchard, Mme Jules Rémillard, Mlle Robitaille, Mme Cadoreth.

Grand Total: M. A. Demeule; Pool: M. Henri Painchaud; Entrée: M. A. Bellerive; Rafle: M. J.-A. Poirier.

Donateurs: Le Juniorat de la Sainte Famille, M. Henri Painchaud.

Le 7 novembre — Gagnants de prix: Cinq mains, M. D. Allard, Mme R. Laplume, M. W. Gérard, Mme T. Legros, M. A. Bouvier, Mlle Robitaille, Mme G. Trudeau, Mme T. Legros, Mlle F. Hébert.

Grand Total: M. Victor Labelle, Mme T. Legros; Pool: Mme A. Poirier; Entrée: Mme U. Rémillard; Rafle: M. A. Bouvier.

Donateurs: M. Elzéar Jolicoeur, M. Pierre Raimbault, M. Gydé, Huot et Frère, Martin Paper Co.

Programme récréatif: Mme LaFlèche, Mlle Odile Ragot, M. A. Demeule.

En visite

Le **R. P. L.-J. Cabana**, Père Blanc d'Afrique, est de passage à St-Boniface actuellement. Le Père Cabana arriva au Canada en juin dernier. Il est missionnaire de l'Ouganda depuis 22 ans.

Frère de S. Exc. Mgr G. Cabana, il est le fils de feu M. et Mme Joseph Cabana, de Granby, P.Q. Les autres membres de cette belle famille sont: le R.P. Jean-Baptiste Cabana, O.M.I., curé de Makwa, Sask., M. le docteur Ernest Cabana, de Montréal, M. Solyme Cabana, professeur à Montréal et M. Aldège Cabana, dont trois de ses fils seront prêtres; deux soeurs: Lucienne et Marie-Blanche (Mme J. Leroux), toutes deux de Montréal.

Le Révérend Père missionnaire, parlant de l'oeuvre accomplie en Afrique, dit que les missionnaires doivent non seulement convertir les indigènes, mais ils doivent bâtir les écoles et les églises —enfin tout organiser dans les vicariats ou préfectures apostoliques. En Afrique, comme partout ailleurs, le nombre de missionnaires n'est pas suffisant.

Le Père Cabana retournera en Afrique au début de la nouvelle année.

NEW-YORK — Des savants auraient réussi à produire de la pénicilline synthétique. On dit que cette pénicilline sera plus efficace dans le traitement des maladies, principalement de la tuberculose et du simple rhume.

Petites notes

De retour

Mme Alex. Flett et sa fille, Marlene, sont revenues d'un long voyage de trois mois en Colombie-Britannique.

Elles ont rendu visite à leurs parents de Vancouver et aussi à leurs parents et amis de Maillardville, C.-B. Elles ont visité Victoria et Seattle, Washington. Mme Alex Flett et sa fille remercient tous leurs hôtes pour les délicates attentions dont elles furent l'objet. M. et Mme A. Flett demeurent à 187, rue Kitson, Norwood, Man.

En l'honneur de Mlle Olive Martel, qui est partie le mercredi 6 novembre pour aller demeurer avec sa soeur, Mme Frank Werner, à Washington, D.C., un groupe d'amis se sont réunis à 217, rue Berry, pour lui souhaiter un bon voyage.

Mlle Martel passera par Détroit où elle restera quelques jours avec ses amis.

Société d'Enseignement Postscolaire

Cours de tissage

Nous avons inauguré l'année nouvelle en offrant un cours de tissage à Lorette. La Rév. Sr Maximilla est rendue à Lorette depuis quelques jours et enseigne à un groupe d'une douzaine de dames aussi enthousiastes les unes que les autres. C'est le second cours du genre à Lorette.

Bibliothèque

On est à constituer un comité de bibliothèque parmi les lecteurs et lectrices. Le nombre des abonnés s'accroit tranquillement. Nous avons dépassé les 160 et nous nous acheminons vers les 200. Cela ne suffit pas pour une ville aussi considérable que St-Boniface, qui se pique d'une certaine culture et particulièrement d'une culture française! Il faudrait que St-Boniface donnât l'exemple dans ce domaine surtout. Ne renversons pas les valeurs! Il est plus important de donner à son esprit les connaissances et la culture voulues que de briller dans les domaines du sport.

Films français

Notre bibliothèque de films s'enrichit journellement. Nous avons actuellement un très bel assortiment et on nous promet des films nouveaux, notamment de Québec. Nous espérons aussi pouvoir ouvrir une bibliothèque de films à 45 mm. Actuellement, on peut se procurer des films de 16 mm. chez nous, à mon marché. Nous avons la liste détaillée des films et leur description.

Mon Guide au Cinéma

Film	Cote
Claudia and David	I
Ding Dong Williams	I
Do You Love Me	I
Trail to Mexico	I
Brief Encounter	II
Black Angel	II
Below the Deadline	II
Leave Her to Heaven	II
Man Who Dared	II
Madonna of the Seven Moons	II
To Each His Own	II
Mildred Pierce	III
Lover Come Back	III
Postman Always Rings Twice	III
Song of the Sarong	III
Seventh Veil	III
Scandal in Paris	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général
II.—Ne convient qu'aux adultes
III.—A rejeter parce que condamnable en partie
IV.—Condamné

Concert de la Sainte-Cécile dédié à M. l'abbé d'Eschambault

Le mercredi soir 20 novembre aura lieu à l'école Provencher, un concert de la Sainte-Cécile, offert par le Cercle Musical Lavallée. Ce concert est le premier de la saison 1946-1947, et sera dédié à M. l'abbé Antoine d'Echambault à l'occasion du 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le succès du concert de mars a été fort encourageant. Aussi est-ce à la louange de la population de notre ville que nous soulignons qu'un concert de musique classique présenté par des musiciens locaux ait été si bien apprécié.

Les choeurs prenaient alors part au programme pour la première fois. Ils sont devenus depuis membres du Cercle; et, cette année, chanteurs et instrumentistes ont travaillé ensemble avec des résultats plus que satisfaisants. L'orchestre se fait un nom même à Winnipeg et s'est déjà attiré les éloges de musiciens bien connus. La chorale a fait ses preuves au programme d'ouverture du poste CKSB au mois de mai dernier, ainsi que les Petits Chanteurs de l'école Provencher qui nous prêtent encore une fois leur concours. On vous promet une soirée d'un intérêt peu commun.

Le concert aura lieu le mercredi 20 novembre, à 8 h. 30 à l'école Provencher. On peut se procurer des billets auprès des petits garçons de l'école ou des membres de l'orchestre.

MARCHE MILITAIRE—"Suite Algérienne" .... Saint-Saëns
l'Orchestre du Cercle Musical "Lavallée"

LA PETITE SYMPHONIE .... Haydn
les petits chanteurs de l'école et l'orchestre, sous la direction du R. F. Beaulieu, S.M.

OUVERTURE et "TE DEUM"—Bi-centenaire de La Vérendrye .... Benoist
la section chorale de Cercle "Lavallée", les petits chanteurs de l'école et l'orchestre

MENUET—Symphonie en Sol majeur .... Mozart
l'orchestre

SCENE DES MAGNANARELLES—"Mireille" .... Gounod
les demoiselles de la section chorale du Cercle "Lavallée" et l'orchestre
SOLI: MIREILLE: Cécile Le Nabat — TAVEN: Denyse Charlesworth
AZALAIS: Fabiola Desrosiers — NORADE: Madeleine Bernier
CLEMENCE: Marguerite Parent

ANGELUS—"Scènes Pittoresques" .... Massenet
l'orchestre

MADRIGAL—"Psyché" .... Saint-Saëns
la chorale de la Cathédrale et l'orchestre
Solo: Maurice PRUD'HOMME, ténor

CAUSERIE .... M. l'abbé Antoine d'ESCHAMBAULT, D.D.

MARCHE DES PRETRES—"Athalie" .... Mendelssohn
l'orchestre

OUVREZ VOS PORTES ETERNELLES—"Rédemption" .... Gounod
la section chorale du Cercle "Lavallée" et l'orchestre

O CANADA! .... Lavallée
Choeur et Orchestre

Directeur: MARIUS BENOIST.



Cité de Saint-Boniface

Proclamation

ATTENDU que la tuberculose est une maladie contagieuse qui a enlevé 6,000 vies au Canada en 1945;

ATTENDU qu'il y a danger d'infection pour tous si une ségrégation des victimes n'est pas pratiquée;

ATTENDU que des démarches ont été prises pour permettre aux citoyens de St-Boniface de se faire radiographier gratuitement;

IL EST DONC RESOLU que, nous soussigné, maire de St-Boniface, déclarons officiellement la période du 18 novembre au 10 décembre comme le temps propice pour se faire radiographier gratuitement, et enjoignons tous les citoyens de St-Boniface de répondre à cet appel en se faisant d'abord radiographier, puis en exhortant les autres à faire de même. C'est non seulement une protection pour vous et les vôtres, mais aussi une garantie de sécurité pour la Cité où vous demeurez.

George C. MacLEAN,
Maire



M. l'échevin J.-A. Pambrun désire remercier bien sincèrement les électeurs du Quartier III pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en lui accordant un autre terme à l'échevinage, par acclamation. Il leur réitère sa reconnaissance et son dévouement.

D'une manière générale, les sociétés quelles qu'elles soient, domestiquese ou nationales, ne s'abaissent, ne grandissent et ne valent que suivant la faiblesse ou la puissance de l'esprit qui les anime. — Mgr TISSIER.

Décès

MME JOSEPH BRUYERE

Mme Joseph Bruyère est décédée le 4 novembre, à 8 h. 50 du soir, âgée de 76 ans et 6 mois.

Née à St-François-Xavier, de Norbert Deslauriers et de Marie Frébichaire, elle a été inhumée à Oak Point, paroisse de St-Etienne, le mercredi 6 novembre, à 11 heures.

Le service funèbre fut chanté par le R.P. Massé, de St-Laurent. Mme Edmond Verrier et d'autres amis de St-Laurent faisaient les frais du chant.

Etaient porteurs: MM. Léo Paul, Frank Lamoureux, Charles Delaronde et Dick Monahan.

M. JOSEPH REY

M. Joseph Rey, de 143, rue Grandin, St-Boniface, est décédé le mercredi 6 novembre, à l'Hospice Taché. Il était âgé de 76 ans.

Survivent au défunt, 6 fils: Cyrille, Léon, Lucien, André, de St-Claude, Adrien, de Haywood, Alexis, de Winnipeg; 2 filles: Mmes A. Jacques, de St-Claude, et Emile Rondeau, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 8 novembre, en l'église de Haywood. M. l'abbé J.-M. Gagné chanta la messe de Requiem.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

MME VICTORIA LEVACQUE

Le vendredi 8 novembre est décédée Mme Victoria Levacque, de 419, rue Aulneau. Elle était âgée de 79 ans.

Mme Levacque naquit à St-Jean-Chrysostome, P.Q. Elle vint au Manitoba vers l'âge de 13 ans et épousa M. Levacque à St-Boniface, en janvier 1884. Depuis quelques années, Mme Levacque demeurait avec sa fille, M.-L. Lescarbeault.

Les funérailles eurent lieu le lundi 11 novembre, à 9 h. 30, en la cathédrale. M. l'abbé L. Blais, curé, chanta le service.

Les porteurs furent les trois fils de la défunte, Georges, Avila et Gérard Levacque, et ses trois gendres, Eugène et Philippe Laramée et Roméo Payment.

Survivent à la défunte, cinq filles, Mme L. Lescarbeault, Mme E. Laramée, de St-Boniface, Sr Cécile Levacque, S.G.M., de la Maison Mère des SS. Grises, Mme R. Payment, de Alonsa, Man., et Mme P. Laramée, de La Broquerie; trois fils, Georges, de La Broquerie; Avila, de St-Boniface, et Gérard, de Shellmouth, Man. Elle laisse aussi 25 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Levacque et Lescarbeault remercient bien sincèrement toutes les personnes, parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

M. WILFRID CHOQUETTTE

A l'hôpital Général de Winnipeg est décédé le mercredi 6 novembre, M. Wilfrid Choquette, de l'hôtel Roosevelt. Il était âgé de 63 ans. Quatre filles et un fils lui survivent.

Le service funèbre eut lieu vendredi, à 10 heures, en la cathédrale de St-Boniface. Il fut inhumé dans le cimetière de St-Boniface.

M. JOSEPH BRANSFIELD

M. Joseph Bransfield, de 504½, rue Aulneau, est décédé le lundi 11 novembre, à l'hôpital de St-Boniface.

Natif de Count Court, Angleterre, M. Bransfield vint au Manitoba en 1916. Il était chef-ingénieur au Sanatorium de St-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse, Blanche, et une fille, Bernice.

Le service funèbre eut lieu le mercredi 13 novembre, en la cathédrale. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

L'examen au Rayon X

Horaire de la 1ère semaine —

Le lundi 18 novembre: Au poste des pompiers numéro I: de 9 h. à 12 h. a.m., de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Le mardi 19 novembre: A l'école Provencher: de 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m., de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Le mercredi 20 novembre: Au poste des pompiers numéro I: de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Le jeudi 21 novembre: Au poste des pompiers numéro I: de 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m.; à l'école Provencher: de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Le vendredi 22 novembre: A l'école Provencher: de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Si vous ne pouvez être exacts au rendez-vous, signalez 204 411—l'Unité sanitaire de St-Boniface, qui vous fixera un autre rendez-vous. Présentez-vous quand même si vous n'avez aucun rendez-vous.

C'est le propre de l'Eglise d'être victorieuse, quand elle est frappée; d'être comprise, quand elle est discutée; d'être gagnante, quand elle est abandonnée.

Saint Hilaire de POITIERS.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Agathe

La patinoire

Le lundi 4 novembre avait lieu, dans la salle "Passe-Temps" de la station de l'autobus, une première assemblée au sujet de la patinoire. Contrairement à l'an dernier, on décida de l'aménager près de l'ancien terrain de balle dure. Nous apprécions beaucoup la générosité de M. le Curé qui a bien voulu nous prêter ce terrain.

Un nouveau conseil d'organisation a été choisi par l'assemblée. Parmi nos étoiles sur la glace, on retrouvera: Marcel Rémillard, Albert Bilodeau, Adélard Ouimet, Jean-Léon Ouimet, Paul et Gérard Joyal, Eugène Rochon, Lucien Dorge, Henri Beaudry, Maurice St-Onge et Télesphore (Titi) Pilon.

Nous leur souhaitons une fructueuse saison sportive.

Soirée dramatique

Le jeudi 7 novembre, une soirée dramatique donnée par la troupe de l'Union Théâtrale de Montréal, remporta un véritable succès. Une grande foule sut apprécier le talent des acteurs dans: "Coeur de maman", drame en 5 actes d'Henry Deyglen, et dans une comédie bouffe "M. et Mme Lebrun".

Au couvent

Le jeudi 7 novembre, les élèves du couvent eurent l'honneur de recevoir S. Exc. Mgr G. Cabana, son frère, le R.P. Joseph Cabana, Père Blanc d'Afrique, missionnaire dans l'Ouganda, ainsi que M. l'abbé L.-A. Fortin et notre dévoué curé, M. l'abbé J.-C. Paillé.

Deux élèves, Mlles Marie-Thérèse et Marguerite Joyal, jouèrent un duo de piano, "Minuet" de Beethoven. Ensuite, la chorale du couvent chanta "Le doux parler ancestral", accompagnée par Mlle Lorraine Gratton au piano.

Le R.P. Joseph Cabana nous adressa la parole. Dans une conférence fort intéressante, il nous fit connaître l'Ouganda et les missions africaines. Puis nos distingués visiteurs nous quittèrent. Tous furent enchantés de cette agréable visite. La gent écolière apprécia le congé donné.

Toutes-Aides

Mariage

Philippot—Fortin

Le mardi 5 novembre, en l'église de Notre-Dame de Toutes-Aides, avait lieu le mariage de M. Henri Philippot, fils de M. et Mme Pierre Philippot, avec Mlle Eveline Fortin, fille de M. et Mme Henri Fortin, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Willibrod. M. André Philippot, frère du marié, était garçon d'honneur et Mlle Yvette Fortin, soeur de la mariée, était fille d'honneur.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en soie taffetas, avec voile court et couronne. Elle portait un bouquet de roses roses et blanches. La fille d'honneur était vêtue d'une longue robe de sheer bleu.

Après la cérémonie, un grand diner fut servi chez les parents de la mariée. Le souper eut lieu chez les parents du marié. Après le souper, de nombreux amis se réunirent pour offrir leurs voeux de bonheur et présenter des cadeaux aux nouveaux époux.

M. et Mme Philippot résideront à Toutes-Aides.

Ca et là

M. et Mme Louis Dacquet et M. et Mme Marcel Mabon, de Notre-Dame de Lourdes, sont actuellement en visite chez M. et Mme Pierre Philippot.

M. René Nédélec est allé travailler à Winnipeg, cet hiver.

Aubigny

Décès

Le mercredi 6 novembre s'éteignait doucement à l'hôpital de St-Boniface, M. Amédée St-Onge, de St-Boniface. M. St-Onge n'avait été malade que quelques mois. Il était âgé de 30 ans.

Lui survivent: son épouse, Véronique Lapointe; un fils, Denis; son père et sa mère, M. et Mme Ernest St-Onge, d'Aubigny; cinq soeurs: Jeanne (Mme Raphaël Courcelles), de Ste-Agathe, Geneviève (Mme Donat Lord), de St-Norbert, Anna (Mme Camille Landry), d'Otterburne, Germaine (Mme Henri Avanthay), de St-Boniface, Isabelle(Mme Onézime Clément), d'Aubigny; ainsi que 4 frères: Gabriel, de St-Boniface, Paul, Gérard et Ange-Marie, tous d'Aubigny.

Le service funèbre fut chanté le samedi 9 novembre en l'église d'Aubigny, par M. le curé Z. Garand.

Les porteurs étaient quatre beaux-frères du défunt: MM. Henri Avanthay, Marcelin, René et Aurèle Lapointe, de St-Boniface, Léo et Arthur Clément, d'Aubigny. M. Gérard St-Onge conduisait le deuil. Donald et Guy Lord, neveux du défunt, portaient les fleurs. La quête fut faite par MM. Léo et Maurice Lemoine, de Ste-Agathe, cousins du défunt.

Remerciements

Les familles St-Onge et Lapointe remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert quelques marques de sympathies à l'occasion de leur récent deuil, soit par offrandes de prières, bouquets spirituels, honoraires de messes ou assistance au service.

St-François-Xavier

Quelques-uns de nos jeunes gens se préparent à partir pour les chantiers de l'Ontario. Nous leur souhaitons bonne chance et bonne santé. Espérons qu'ils nous reviendront tous bien disposés pour la reprise des travaux de la ferme au printemps.

Mariage

M. Félix Dufresne, fils de feu M. Léopold Dufresne et de Marie de Liesse Lagacé, de cette paroisse, unissait sa destinée, le mercredi 13 octobre, à celle de Mlle Angèle Tougas, fille de M. Philias Tougas et de Marie Mousseau, de Ste-Anne des Chênes.

Le mariage eut lieu à Ste-Anne. Les nouveaux époux viendront s'établir sous peu sur la ferme paternelle.

Gouret

Avec la dernière bordée de neige, nos jeunes ont commencé à penser au gouret. Ils ont déjà organisé leur équipe.

Dunrea

M. et Mme Théodore Boulet ont visité leurs nombreux parents et amis de St-Eustache et de Winnipeg, la semaine dernière. Ils prirent le chemin de Somerset et de Swan Lake pour le voyage de retour.

Le frère et la belle-soeur de Mme T. Boulet les accompagnèrent au retour et passeront quelques semaines en visite à Dunrea.

La Broquerie

Cercle des fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des fermières aura lieu dans le soubassement de l'église le mercredi 20 novembre, à 2 h. 30 p.m.

Celles qui s'intéressent au couvre-pieds sont priées de se rendre. Nous discuterons quelle décision prendre à ce sujet.

Nous profiterons aussi de l'occasion pour organiser notre partie de cartes qui aura lieu à la salle paroissiale le jeudi 19 décembre à 8 h. 30 p.m.

Le cercle a maintenant un bel assortiment de cartes de Noël ainsi que des images-souvenirs pour première communion. Ces cartes et images sont en vente chez la présidente et la bibliothécaire: Mmes Arthur Balcaen et Eloi Gagnon.

Naissance

M. et Mme Maurice Gauthier sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils. L'enfant est né le 22 octobre et fut baptisé le 27 octobre sous les noms de Joseph-Oscar-Hubert. Parrain et marraine, M. et Mme Elas Gauthier, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Joseph Balcaen ainsi que leurs fils, Hubert et Louis, qui étaient allés passer quelques semaines en Saskatchewan pour rendre visite à leurs parents, nous sont revenus enchantés de leur voyage.

Nos malades

Mme Alphonse Lord est à l'hôpital de St-Boniface depuis quelques semaines.

Mme Henri Gagnon est à l'hospice Taché, gravement malade.

La paroisse s'est enrichie de nouveaux citoyens, M. Edouard et sa famille. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

St-Laurent

Au noviciat

On sait que les noces d'or de profession religieuse des Frères Adolphe et Eugène Gauthier, O.M.I., ont été célébrées avec toute la solennité qui convenait dans la maison du scolasticat de Lebret, qui est aussi celle du noviciat pour les Frères convers, et qui a largement bénéficié de l'habileté et du dévouement du bon Frère Eugène, lors de sa construction.

Une si belle fête ne devait pas être sans lendemain; et, si quelque maison avait un titre spécial à fêter aussi les deux Frères, n'était-ce pas celle de St-Laurent? St-Laurent fut longtemps le noviciat des Frères convers aussi bien que des scolastiques. N'était-ce pas à St-Laurent que les Frères Gauthier se préparèrent à la vie religieuse et firent leurs premiers voeux?

Aussi, sur l'invitation du R.P. A. Veilleux, O.M.I., supérieur et maître des novices, le Frère Adolphe est-il venu nous permettre de le fêter en la journée du dimanche 10 novembre. Dans la matinée, une grand'messe d'action de grâces fut chantée par le R.P. G. Bellemare, O.M.I., ancien maître des novices et actuellement socius.

Dans la soirée, une courte mais agréable séance fut donnée par les Frères novices. De cette séance, notons particulièrement, avec un beau chant de reconnaissance à Dieu, une gaie chanson, enlevée avec brio, qui énumérait la plupart des maisons où les deux Jubilaires ont travaillé pendant le demi siècle écoulé. Le clou de cette soirée fut assurément le charmant discours du Frère Adolphe, racontant l'histoire de sa vocation, vrai coup de la grâce, moins dramatique, il est vrai, que celui qui abattit le persécuteur Saul, sur le chemin de Damas, pour en faire le grand apôtre saint Paul. Coup de la grâce néanmoins qui arracha presque violemment un homme de chantier à son dur travail pour le transformer en un excellent religieux, sans diminuer en lui, du reste, l'amour du travail, mais en le mettant au service de Dieu et des âmes, dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Une seule ombre plana sur cette journée du 10 novembre. Ce fut l'absence vivement regrettée du Frère Eugène.

A tous les deux, le noviciat de St-Laurent renouvelle ses souhaits de longues et fécondes années avant l'heure de la récompense éternelle.

O.M.I.

Visite de Mgr G. Cabana

Le vendredi 8 novembre, S. Exc Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, était en visite au presbytère. Durant l'après-midi, il se rendit à l'école du couvent où il y eut réception en son honneur. Après avoir adressé la parole aux élèves réunis, il la céda à son frère, le R. P. Louis-Joseph Cabana, Père Blanc d'Afrique, missionnaire en pays africain depuis vingt-deux ans. Le R. P. Cabana sut vivement intéresser ce groupe d'écoliers, par une courte causerie sur sa vie de missionnaire. Mgr Cabana visita ensuite chaque classe où il assista à la distribution des notes du mois.

Son Excellence était accompagnée des RR. PP. J.-A. Veuilleux, O.M.I., supérieur du noviciat de St-Laurent, J. Méthé, O.M.I., curé, Louis-Joseph Cabana, Père Blanc d'Afrique, de MM. les abbés Sylvio Morin, chancelier de l'évêché de Gravelbourg, et Maurice Lecompte, du diocèse de St-Hyacinthe, P.Q., et du R. P. J. Massé, O.M.I.

Mariage

Bellehumeur—Dumont

Le mercredi matin 30 octobre, à 9 h. 30, Mlle Aurore Dumont, fille aînée de M. et Mme Alphonse Dumont, unissait sa destinée à celle de M. Ernest Bellehumeur, fils de feu M. Cuthbert Bellehumeur et de Mme Bellehumeur. Le R. P J. Méthé, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et chanta la grand'messe. M. Alphonse Dumont accompagnait sa fille à l'autel. M. Ludovic Chartrand servait de témoin à M. Ernest Bellehumeur.

La mariée était vêtue d'une longue robe de satin blanc couvert de tulle. Son voile "chapel" était retenu par une couronne de roses. Elle portait le même renard blanc que sa mère avait mis lors de son mariage. Elle tenait un joli livre blanc du "Sacrement de Mariage", garni de longs rubans et de roses blanches.

Les filles d'honneur étaient Mlles Thérèse Chartrand et Ramona Allard; les garçons d'honneur étaient MM. Willie Dumont, frère de la mariée, et Jean Bellehumeur, frère du marié.

A l'issue du mariage il y eut un grand dîner chez les parents de la mariée où se réunissaient une foule de parents et d'amis, empressés d'offrir leurs meilleurs voeux aux jeunes époux. Le souper fut servi chez Mme C. Bellehumeur.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Dorilé Marquette, oncle et tante de la mariée, et leur fille, Anita. MM. R. Gaudet et M. Boisclair, de Périgord.

De jolis cadeaux furent offerts aux heureux époux.

Accident

La petite Audrey Bruce, fille de M. et Mme Wilmer Bruce, s'est fracturée la jambe en jouant. Audrey sera détenue pour six semaines à l'hôpital de la Miséricorde. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

Mlles Joséphine et Dorothée Colliou sont revenues d'un voyage à Sandall, Sask., où elles visitèrent de nombreux parents. Elles rendirent aussi visite à M. et Mme Fred Rainville ainsi qu'à M. et Mme Hubert Mouley, de Montmartre, Sask.

M. Léon Mercier, de Sandall, est en visite chez sa soeur, Mme Alexis Colliou. Il visitera aussi de nombreux amis de la paroisse.

MM. Philippe et Arcadius Perron, de Montmartre, Sask., sont de passage chez M. et Mme G. Gratton.

Mlle Denise Beauregard, institutrice au couvent, s'est absentée pour quelques jours afin de se rendre à Gravelbourg où elle assistera au mariage de sa soeur, Marcelle, avec M. Louis Verville, de Gravelbourg, Sask.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Le 30 octobre, Adèle-Anne-Marie-Thérèse, fille de Maurice Bibault et de Jeanne Payette.

Mariages

Vandel—Rossier

Le mardi 5 novembre fut célébré le mariage de Mlle Gisèle Rossier, fille de M. et Mme Sylvain Rossier (Jeanne Chollet), de Notre-Dame de Lourdes, avec M. Ernest Vandel, fils de feu M. F. Vandel et de Mme Fernand Vandel (Thérèse Arbez), de St-Claude.

M. Sylvain Rossier conduisit sa fille à l'autel. La mariée était revêtue de blanc, avec voile court retenu par un "halo" en forme de coeur. Elle tenait un bouquet de roses.

Mlle Isabelle Rossier, soeur de la mariée, était fille d'honneur. M. Albert Vandel, frère du marié, était garçon d'honneur.

Les nouveaux époux résideront à St-Claude.

Sibilleau—Monchamp

Le jeudi 7 novembre fut béni le mariage d'Andrée Monchamp, fille de M. et Mme Pierre Monchamp, (Hélène Badiou), et d'Aurèle Sibilleau, fils de M. Emile Sibilleau et de feu Mme E. Sibilleau (Marie Charrière).

La mariée était revêtue d'une longue robe de taffetas blanc. Un long voile était retenu par une couronne de fleurs blanches. Son bouquet était composé de roses.

Mlles Solange Monchamp, soeur de la mariée, et Anna Sibilleau, soeur du marié, étaient filles d'honneur. Toutes deux étaient revêtues de longues robes de voile bleu ciel.

M. Roméo Sibilleau, frère du marié, et Albert Monchamp, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un repas fut servi à la salle paroissiale.

Les époux demeureront à Notre-Dame de Lourdes.

* * *

Du 3 au 10 novembre eut lieu la semaine d'Education. Plusieurs parents vinrent visiter les classes pour se rendre compte du travail accompli par les élèves et les maîtresses de l'école. Ils montrèrent ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants et leur donnèrent une marque d'encouragement.

Les exercices de chant pour la messe de minuit ont commencé cette semaine. On fait un appel spécial aux jeunes gens pour qu'ils assistent à ces exercices. Les chantres ne sont pas assez nombreux. Venez! Vous serez les bienvenus.

La Ligue des Instituteurs de Notre-Dame de Lourdes a tenu sa deuxième réunion de l'année, le samedi 9 novembre. La grande question discutée fut l'organisation d'un arbre de Noël pour les écoles de la paroisse. Eurent lieu aussi les élections annuelles qui donnèrent les résultats suivants: Rév. Sr Marie-Joseph, réélue présidente; Mlle Madeleine Delaquis, élue vice-présidente; Mlle Elise Comte, élue secrétaire.

Saint-Claude

Décès

Le lundi 4 novembre s'éteignait dans la paix du Seigneur Mme Marius Laurent (née Marie-Louise Le Roux).

Elle naquit à St-Claude le 26 janvier 1915 et y résida depuis. La défunte supporta avec patience et courage la terrible maladie qui la rongeait depuis deux ans. Elle passa ces six derniers mois à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, d'où elle revint il y a deux semaines.

Lui survivent: son mari; un fils, Georges, âgé de cinq ans; son père et sa mère, M. et Mme Jacques Le Roux; quatre frères, Yves, de Nantes (France), André, de Red Rock, Ont., Eugène et Marcel; trois soeurs, Anna, Hélène et Germaine, de St-Claude.

Remerciements

La famille remercie les personnes et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil, spécialement M. l'abbé D. Roy et les RR. SS. de la Croix qui lui ont fréquemment porté secours lors de sa longue maladie.

Fannystelle

Mme Maria Painchaud est revenue d'un court voyage à Laurier, où elle rend[...] visite à sa fille, Mme Sacquet.

M. Almir Arnal est parti en voyage à Chicago, Chaltsworth et Kankakee, Illinois.

Chasse aux témoins de Jéhovah à Québec

QUEBEC — La chasse à l'homme contre les Témoins de Jéhovah se poursuit avec plus d'intensité que jamais dans la ville de Québec. Comme ces individus cherchent maintenant à incommoder les gens en leur offrant même gratuitement leurs livres, le chef de police informe le public que radio-police est à la disposition de tout le monde pour libérer les rues des Témoins de Jéhovah.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lac Pelletier

Bazar annuel

Le dimanche 3 novembre eut lieu le bazar de notre paroisse qui fut un réel succès. Les recettes s'élevèrent à plus de $800. Nous remercions sincèrement tous ceux qui sont venus nous encourager. Nous félicitons les dames organisatrices: Mmes Emile Péru, Léon Laverdière, Jos. Bonneau, F. Métivier et Louis Laverdière.

M. Jean Chénard est allé visiter son frère, Léo, à Vauxhall, Alta.

Saint-Brieux

Baptême

Gérard-Joseph-André Massé, fils de M. et Mme Auguste Massé.

Mariage

M. Mark Henri Rice avec Mlle Frances Mary Elliott.

Le R. P. M. Dussault nous a quittés pour quelque temps, afin d'assister aux funérailles de sa soeur, Mme Laurence Deschêne, de la province de Québec.

La soirée de distribution des prix de français eut lieu dans la salle paroissiale le 27 octobre. On exécuta un joli programme. Les Congressistes, qui sont allés à Régina au mois de juillet dernier, firent des discours. Parmi les Congressistes étaient trois élèves de l'école supérieur de St-Brieux. Ceux-ci, Mlles Thérèse Gallais, Céline Dubreuil et M. André Le Jan parlèrent sur les activités du Congrès. Un film français termina la soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Narcisse Buzit visitent leurs parents.

M. Médor Lefebvre et sa famille ont fait un voyage à Prince-Albert.

M. et Mme Alex Carfantan partaient pour Régina récemment.

M. et Mme Louis Demay partirent en voyage à Régina. M. Demay présenta les résolutions du dernier Congrès au Ministre de l'Instruction Publique.

M. le docteur et Mme Demay rendirent visite à leurs parents de St-Brieux.

MM. François Gaillard et Al. Frederickson, sont revenus de la chasse.

Nos malades

Mmes Daniel Carfantan et René Bessette sont à l'hôpital.

M. Camille Jezégou est revenu de l'hôpital.

Notre énumérateur se plaint du trop petit nombre qui fait partie du plan d'hospitalisation.

Dollard

Mariage

Le sergent H.-A. Fontaine, fils de M. et Mme R. Fontaine, de Dollard, unissait sa destinée à celle de Mlle Patricia Carr, fille de M. et Mme J. Carr, de Dublin, Irlande, le mercredi 9 octobre dernier.

La messe nuptiale fut chantée en l'église St-Vincent-de-Paul, de Dublin. Le R. P. D. Murray bénit le mariage. Le R. P. Fitzpatrick assistait au choeur.

M. J. Carr servait de témoin à sa fille. Mme Snoehan, soeur de la mariée, était fille d'honneur, et Bernard, son frère, était garçon d'honneur.

Après la réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Glengariff.

Le sergent et Mme Fontaine résideront à Londres, Angleterre, en attendant de s'embarquer pour le Canada.

M. Raymond Moreau Kerrobert est en visite pour quelque temps chez ses parents, M. et Mme J. Moreau.

Mmes R. Billard et Bernadette se rendirent à Régina afin de recevoir des soins médicaux. M. Billard les accompagnait.

M. et Mme N. Bélanger ainsi que leur famille et M. J. Auger sont partis pour Mission City, C.-B. M. J. Auger sera de retour au printemps.

Le vendredi 1er novembre il y eut une soirée dansante à l'école de Leitchville.

Mme Livingstone, institutrice, divisera les recettes entre la Croix-Rouge et les cadeaux de Noël pour les élèves.

St-Isidore de Bellevue

Partie de cartes

Le dimanche 3 novembre eut lieu une partie de cartes au profit de l'église. Les prix furent gagnés par Mme Aurélien Gaudet, MM. Arthur Gareau, Alain et Clément Gaudet. Durant la soirée plusieurs objets furent raflés. Il y eut ensuite une vente à l'enchère de tartes et gâteaux.

De passage

Mme Emery Chamberland et son fils, Guy, de Montréal, sont en visite chez M. Philippe Chamberland.

Baptême

Georges-Roger-Joseph, enfant de Roger Roy et de Florence Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gareau.

Montmartre

Le dévoilement de la Stèle Commémorative, élevée à la mémoire des soldats du district morts au champ d'honneur, a eu lieu le 11 novembre, à 11 heures du matin. La journée débuta par une messe de Requiem chantée par Mgr J.-A. Theriault, P.D., assisté de MM. les abbés Foisy, de Wolseley et Zimmer, de Mutrie. Le sermon fut donné par M. l'abbé Foisy. Un programme spécial de chant fut exécuté sous la direction du maître de chapelle, M. Adolphe Breton. L'église n'a pu contenir tous les fidèles, qui après la sainte Messe, se dirigèrent en procession avec les vétérans, les Scouts et les Guides vers le monument, situé près de la gare Canadienne-Nationale. Là il y eut chant, prières, discours et bénédiction par Mgr Theriault. M. A. Leblanc, président du Comité d'aide aux soldats, était maître de cérémonies. L'érection du monument est l'oeuvre du même comité. Malgré le temps froid, une foule considérable de gens recueillis assistait à cette cérémonie.

M. Joseph Perras a été réélu président du conseil municipal. M. Yvon DeDecker a été élu conseiller à la place de M. L. Faubert, qui demeure à Régina maintenant.

De passage

Mlles Vandenbourg, de Manor et Y. Ecarnot, de Wolseley, sont en visite chez M. F. Rainville.

Mlles Dorothée et Joséphine Colliou, de St-Laurent, M. Mercier, de Sandal, et M. et Mme Oscar St-Cyr, de Ponteix, étaient de passage dernièrement.

M. P. Perron a passé quelques jours à St-Laurent, Man.

Coderre

Journée de l'A.C.F.C.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège Mathieu, de Gravelbourg, fut le conférencier à l'occasion de notre journée de l'A.C.F.C. Nous le remercions très cordialement de sa magnifique conférence.

Etaient chez leurs parents pour le congé de l'Armistice: Mlles Marguerite Poisson, Aurore Brin, de Régina; Mona Wilton, de Moose Jaw; Katherine Ghiglione, de Spring Valley.

Fête

Le dimanche 10 novembre, les élèves de l'école publique présentaient un soirée en l'honneur de la fête patronale et du neuvième anniversaire de l'arrivée à Coderre de M. le curé Vachon.

Il y eut bingo, jeux, goûter et le programme suivant:

Hommage à M. le curé Vachon. Pièce: "Just Sixteen", joué par les grands. Chant mimé: "La veillée Rustique". Saynète: "Le docteur Gueritou". Distribution des prix de français et de catéchisme. Chant: Hommage à l'A.C.F.C.

Plusieurs paroissiens de Courval assistaient à notre soirée. Les recettes furent de $130. Nos chaleureuses félicitations à nos jeunes pour leur belle initiative.

Mlle Jacqueline Grajczyk fut l'heureuse gagnante du prix offert par M. le curé Vachon pour l'élève qui s'applique le plus à parler le français. M. Saint-Denis gagna la boite surprise qui fut raflée.

Cutknife

M. et Mme Oscar Foisy et leur fille, Anita, nous ont quittés la semaine dernière pour se rendre à L'Epiphanie, P.Q., où ils feront leur nouvelle demeure.

M. et Mme René Leboeuf et leur fillette, Evangéline, passent l'hiver à Vancouver, C.-B.

Le dimanche 27 octobre, Mlle Dorothy Beaudry organisa une soirée à l'occasion du départ de Mlle Anita Foisy. On présenta un joli cadeau à cette dernière, de la part de ses amies présentes.

Notre bazar qui eut lieu le 23 octobre dans le soubassement de notre nouvelle église, a été un réel succès.

Le 1er novembre, fête de tous les Saints, la première grand'messe fut chantée dans le soubassement de l'église.

Nous espérons pouvoir finir la construction de toute l'église le printemps prochain. Pour le moment, à cause de la rareté des matériaux, nous sommes obligés de nous servir du sous-sol.

Ponteix

Mariage

Riffel-Forget

Le 15 octobre dernier avait lieu dans l'église Notre-Dame d'Auvergne, de Ponteix, le mariage d'une jeune fille de la paroisse: Mlle Irène Forget. Elle unissait sa destinée à celle de M. Joseph Riffel, de Prelate.

M. Louis Forget et M. Oscar Ferland, père et oncle de la mariée servaient de témoins. Mlle Lucille Forget, soeur de la mariée, et M. Ollie Riffel, frère du marié, furent demoiselle et garçon d'honneur. Le R. P. Riffel, assisté de M. le curé L. Lussier, bénit le mariage. Le R. P. A. Riffel est le frère du marié et curé de la paroisse Ste-Marie, de Régina, une des paroisses pionnières de l'Ouest.

Le chant exécuté par M. et Mme Lemay et les Enfants de Marie, fut très bien rendu.

La mariée, vêtue d'une robe de sheer blanc et d'un voile de tulle orné de perles magnifiques, portait une superbe gerbe de roses. La demoiselle d'honneur portait également une robe de sheer mais d'un bleu pâle. Son bouquet se composait de "gardenias".

A l'issue de la cérémonie, les mariés se rendirent à la salle paroissiale où une foule de trois cents personnes se trouvait réunie pour la réception. M. le curé L. Lussier présida la réunion. De riches cadeaux furent offerts. Des amis servirent un délicieux goûter.

Parmi les invités de la famille venus de loin on remarquait Mme Riffel, mère du marié, et sa fille, Françoise, de Prelate, Mme Burgle, de Régina, un prêtre de Régina, Mme E. Brisebois et sa famille de Kincaid.

Le soir, à la salle De Luxe, on présenta aux nouveaux mariés une bourse bien garnie.

Les mariés firent leur voyage de noces à Saskatoon et à Régina. Ils résideront pour le moment à Régina, où M. Riffel est employé au magasin Simpson.

Willow-Bunch

M. Elias Dionne est parti passer quelques semaines chez son fils, Albert, à Calgary, qui vient d'être promu et qui sera transféré sous peu au Nouveau-Brunswick.

M. et Mme Paul Campagne passeront l'hiver en Colombie-Britannique.

M. et Mme Hector Beaulne qui étaient ici depuis deux semaines sont retournés à Vancouver. M. et Mme Joseph Beaulne les accompagnaient.

Mme Rose Legault, de Radville, fut de passage ici le dimanche 3 novembre, de même que M. et Mme Clément Bourassa le mardi 5 novembre; ainsi que M. et Mme Napoléon Durand depuis le mercredi 13 novembre.

Mme Aubert Chrétien, de St-Victor, vint passer quelques jours chez sa tante, Mme Joseph Racine, avec sa mère, Mme Joseph Paul, de Pascal, Sask.

M. et Mme Alex. Beausoleil, de St-Gabriel, P.Q., après avoir passé 4 ou 5 semaines parmi nous, ont continué le 7 novembre pour la Floride.

M. et Mme Auguste Allard, de St-Victor, sont maintenant du nombre de nos paroissiens.

M. et Mme Paul Piché iront passer l'hiver à Gravelbourg avec leur fille, Mme Antonio Grégoire.

Après avoir fait encan le mercredi 6 novembre, M. William Martin et sa famille ont quitté Willow-Bunch pour Maillardville, le lundi 11 novembre.

Mme Léo Roy est aussi partie rejoindre son mari à Québec.

Baptême

Le dimanche 10 novembre fut baptisé Joseph-Alphonse-Edouard-Bernard Fitzpatrick, fils de M. Wallace Fitzpatrick et de Marie-Ange Dauphinais. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dauphinais.

Mot d'ordre

Ecoutez tous les jeudis soirs, au poste CHAB, de 8 h. à 8 h. 15, le programme du diocèse. Ce mois-ci, c'est un des nôtres qui donne les conférences: M. l'abbé L. Mondor, vicaire remplaçant à Swift Current. Raison de plus pour ne pas manquer ce programme et le dire à vos amis. Compris?

Lisieux

Va-et-vient

Mme Uldège Chrétien est revenue d'un voyage de trois mois dans l'Est.

M. et Mme Henri Brisebois, MM. Napoléon Brisebois, Georges, Emilien et Omer Préfontaine se sont rendus à St-Eustache pour assister aux funérailles de leur oncle, M. Agapit Sénécal.

Mlle Germaine Brisebois est de retour de Sedley, où elle travailla quelque temps. Mlle Brisebois suit actuellement un cours de sténographie à Assiniboia.

M. Jean Douville, de Meyronne, était de passage à Lisieux dernièrement.

M. et Mme Nick Stricha (Yvonne Baril), de Viceroy, ont visités M. et Mme Philippe Baril, la semaine dernière.

Directeur des recherches



Le nouveau directeur du Département des Recherches de la Défense Canadienne est le **docteur O. M. Solandt,** médecin de Toronto, qui est chargé de faire toutes les recherches scientifiques possibles au Canada, pour ce qui a trait à la défense nationale. Pendant la guerre, il accomplit un énorme travail dans le domaine des recherches comme colonel dans l'armée au Canada et outre-mer. Dans son nouvel emploi, le docteur Solandt sert comme civil.

Saint-Hubert

Le dernier de nos soldats

Le soldat Paul Couronné est revenu d'outre-mer. Il avait été parmi les premiers de St-Hubert à s'engager dans l'armée canadienne et sera licencié sous peu. Il était le dernier de nos soldats à revenir.

Souper paroissial

Notre souper paroissial du 27 octobre a été, à tout point de vue, un réel succès. Il nous a valu la présence de plusieurs visiteurs de marque. M. le maire G. Blunt, M. l'abbé G.-F. O'Donnell, curé de St-Andrew, et un grand nombre de paroissiens de St-Andrew, Whitewood, Kennedy et Wapella étaient présents.

Après le souper, le programme de chant et de musique nous a permis d'admirer et d'applaudir les belles voix de Mmes Gérard Jordens et Rikel, deux épouses de guerre d'Angleterre. M. Rémi Praud exécuta plusieurs morceaux de musique instrumentale.

M. et Mme Fafard, de Grayson, passeront l'hiver à St-Hubert, chez Mme Jos. Brûlé.

Va-et-vient

M. et Mme O. Praud se sont rendus à Régina, afin de consulter un spécialiste.

Mlle Emilie Gatin passera plusieurs semaines à Régina, chez son oncle, M. Ernest Gatin. M. et Mme Emile Gatin l'ont rejointe pour 4 ou 5 jours.

Georges Istace, élève au collège de Gravelbourg, a dû, pour raison de santé, venir passer quelque temps dans sa famille. Nous espérons qu'après un bon repos, il pourra reprendre ses études au collège.

Le beau temps de ces jours derniers a enfin permis de finir les battages dans la contrée.

Nos séances de cinéma parlant continuent bien régulièrement tous les 15 jours. La prochaine aura lieu le dimanche 17 novembre.

6,000 étudiants font la grève à San-Juan

SAN-JUAN, Puerto-Rico — Six mille étudiants de l'université de Puerto-Rico ont fait la grève pendant une journée, vendredi dernier, pour protester contre le veto du Président Truman à un projet de loi qui visait à faire de l'espagnol la langue officielle dans les écoles et universités de l'île.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Excellence

Philosophie—1er: Jean de Margerie, 91; 2ème: Philippe Tétrault, 87.

Rhétorique—1er: Marcel Leblanc, 90; 2ème: Alain Piché, 87.

Belles - Lettres—1er: Armand Bourassa, 89; 2ème: Edouard Combot, 82.

Versification—1er: Marc Thériault, 86; 2ème: Bernard Roy, 84.

Méthode—1er: Maurice Minne, Robert Roy, 83; 2ème: Denis Brodeur, 80.

Syntaxe—1er: Claude Duperreault, 85; 2ème: Luc Gaudet, 84.

Eléments-latins—1er: Glen O'Reilly, 87; 2ème: J.-Marie Arcand, 86.

Eléments-français—1er: Gérard Carfantan, 81; 2ème: Léonard Carpentier, 72.

Au Collège St. Thomas More

Université de Saskatchewan

Le "Reunion Day" est toujours un jour de fête et de réjouissance à l'Université. Tous les collèges font leur juste part pour rendre ce jour le plus gai de toute la saison. Le clou de la journée fut bien la procession à travers la ville de nombreux chars allégoriques. Celui du collège figurait parmi les plus attrayants. Le camion de Jacques Caillé, aux couleurs du Collège (or, argent et noir), offrait St Thomas More comme l'ami de tous.

Les élèves suivants représentaient les divers personnages: St Thomas More, Emile Belcourt; l'aristocrate, Louis Salembier; la paysanne, Edna Hogan; les universitaires modernes, Pauline Sweeney et Allan McDonald.

Tous ceux qui préparèrent ce char allégorique méritent nos félicitations car il fut applaudi durant tout le parcours.

Des Anciens d'Edmonton, de Winnipeg, de Régina et de Moose Jaw vinrent souhaiter la bienvenue aux nouveaux universitaires.

Le "Newman Club" tint ses élections ces jours derniers. Mlle Rita Larson fut élue vice-présidente, et M. Al. Flegel, secrétaire.

J.-J. C.

Sympathies vichysoises de 1942-1943 en Afrique

LONDRES — On a révélé le mercredi 6 novembre que les sentiments divergents de loyauté des officiers français au début de la campagne en Afrique du Nord ont en partie contribué à l'union de la 1ère armée britannique au 2e corps d'armée américaine sous le commandement du général Eisenhower.

C'est ce qui ressort d'un rapport rédigé par le lt-gén. K.-A.-N. Anderson, commandant de la 1ère armée britannique, sur les opérations en Afrique du Nord du 8 novembre 1942 au 13 mai 1943, au cours de la poussée entreprise par les Alliés pour chasser les Allemands de l'Algérie et de la Tunisie, "étaient encore ouvertement loyaux au maréchal Pétain".

Les maires, les chefs de gare, les maîtres de poste et d'autres fonctionnaires que rencontraient les soldats, à la suite de leur débarquement sur la côte africaine, leur ménageaient leurs sympathies et hésitaient à collaborer ouvertement, souligne le rapport.

Comme les Etats-Unis avaient maintenu des relations avec le gouvernement de Vichy, tandis que la Grande-Bretagne avait reconnu le mouvement du général de Gaulle, on crut que les Américains jouiraient d'une plus grande assistance de la population, explique le ministère de la Guerre dans un appendice au rapport Anderson.

Au cours de son rapport le général Anderson fait remarquer que la collaboration et la confiance entre les forces britanniques et françaises étaient grandes vers la fin de la campagne mais que même alors les unités françaises ne pouvaient mener des offensives contre les Allemands et qu'elles ne servaient que dans les secteurs montagneux du front.

De toutes les exigences du temps présent, la plus impérieuse est de refaire des chrétiens.

Cardinal GERLIER.

Triple jubilé d'or de vie religieuse

DUCK LAKE, Sask. — Le 24 octobre dernier, à l'Ecole Indienne de Duck Lake, on célébrait le jubilé d'or de vie religieuse de trois de nos missionnaires oblats: les RR.PP. Patrice Beaudry, Joseph Tessier et Ernest Lacombe. Ce dernier fut empêché de se rendre pour la fête.

A 7 heures du matin, la messe de communauté était célébrée par le R.P. Beaudry tandis que le R.P. Tessier célébrait sa messe à l'autel latéral. L'allocution fut prononcée par Mgr H. Desmarais, vicaire-général du diocèse de Prince-Albert et curé de Duck Lake. Au nom de Monseigneur l'Evêque et du diocèse, il présente les félicitations et les souhaits aux jubilaires. Il réveille les souvenirs qui dorment dans la poussière du passé et il leur rappelle qu'ils sont au soir de la vie et que bientôt s'allumera pour eux, comme pour lui-même, la lumière éternelle. Il fait ressortir les notes de joie et d'espérance qui doivent animer le coeur des vieillards. Ad multos et faustissimos annos!

Pendant la messe, le Père Langevin chante le traditionnel cantique oblat "Sacrifice d'amour", et les enfants de l'Ecole font entendre aussi leur mélodieuse langue crise. A midi, les agapes fraternelles réunissent 17 prêtres séculiers et oblats autour des jubilaires. Après quoi, le R.P. A. Boucher, O.M.I., provincial, résume en quelques mots la vie des deux jubilaires présents. Il leur offre aussi les souhaits et les félicitations de la Province.

Dans l'après-midi, une petite séance est donnée par les enfants de l'Ecole, avec le concours de la fanfare sous l'habile direction du R.P. G.-M. Latour, principal. Les saynètes furent très bien exécutées par les enfants. Le R.P. Beaudry parle aux enfants en anglais et en cris. Il remercie Mgr Desmarais et le R.P. Provincial, ainsi que tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette fête, sans oublier les cuisinières. Le R.P. Tessier ajoute aussi un mot de remerciement et nous rappelle des souvenirs du "Vieillard" de Mgr Baunard.

Etaient présents à la fête: Mgr H. Desmarais, le R.P. A. Boucher, O.M.I., provincial, le R.P. O. Langevin, économe provincial, les abbés Emile Touchet et Albert Houle, les RR.PP. Oblats P. Beaudry, J. Tessier, G.-M. Latour, J. Angin, J. Valois, E. Fabre, L. Simard, O. Maillet, A. Paradis, L. Bossé, E. Rhéaume et A. Champagne.

Et pour terminer cet heureux jour, le P. Beaudry donna la bénédiction du S. Sacrement.

Ad multos et faustissimos annos.

Cartes Professionnelles



Q.—Pour quelle raison le parjure est-il un péché grave?

R.—Il ne s'agira pas dans cette réponse de tout serment défectueux auquel s'attache un défaut quelconque: ainsi quelqu'un jure, c'est-à-dire, fait un serment sans raison suffisante. Mais il sera question du parjure au sens strict. Du parjure pris dans son sens ordinaire, de celui dont on parle communément, donc du vrai parjure: une affirmation consciente et coupable de ce qui n'est pas, proférée sous serment. On le reconnaît, il porte toujours une face d'enfer... Un mensonge, considéré en lui-même, peut n'être qu'un péché véniel; mais dès qu'il s'enveloppe dans un serment, tout mensonge, même le mensonge joyeux aussi bien que les autres, implique une défectuosité grave. Pourquoi? Ce mensonge se pare en effet et se réclame de la vérité suprême: il est une invocation du nom de Dieu en témoignage de ce que l'on affirme, et c'est ainsi qu'il se revêt et s'entoure de la vérité souveraine de Dieu pour tromper les hommes. Le parjure alors ne force-t-il pas Dieu, pour ainsi dire à répandre la fausseté, à accréditer l'erreur? Vouloir faire mentir la vérité divine, fût-ce en matière légère, ne saurait être qu'une injure grave à notre Créateur, ne saurait être autre chose par conséquent qu'une faute grave, très grave; c'est ni plus ni moins mépriser Dieu, nier la vérité divine de Dieu et en même temps s'opposer au serment qui de sa nature confirme la vérité.

Q.—J'avais demandé une faveur temporelle à saint Joseph pour une certaine date; j'ai fait pour cela deux fois la série des sept dimanches, etc., et de plus je lui avais promis cinq piastres pour l'oratoire de St-Joseph, de Montréal, si j'étais exaucée. Comme je n'ai pas été exaucée est-ce que je dois remplir ma promesse? M. J. H.

R.— Votre promesse n'en est pas une absolue mais bien conditionnelle: vous promettez un don, oui, mais cela sous condition; si vous êtes exaucée. Il y a obligation dans ce cas de remplir sa promesse si la faveur est accordée, si la condition se réalise, c'est qu'alors la promesse devient absolue; mais pour vous maintenant qui n'avez pas été exaucée, il n'y a pas d'obligation.

Q.—Est-ce que l'on a besoin d'un témoin si une personne laïque baptise un enfant en danger de mort, parce que l'on n'a pas le temps de faire venir un prêtre?

R.—Lorsque le Baptême est administré ainsi privément par un laïque, il doit y avoir, si possible, un témoin, qui peut être dans le cas le parrain ou la marraine que l'on choisit pour l'enfant. Cette personne pourra témoigner et prouver l'administration de ce sacrement. Cependant l'absence de ce témoin ne rendra pas le Baptême invalide.

Q.—Le fait de vendre son chapelet affecte-t-il les indulgences qui y sont attachées?

R.—Selon le Code de Droit canonique les indulgences réelles attachées aux divers objets de piété (croix chapelet, médailles, etc.) ne cessent que lorsque l'objet est complètement détruit, ou vendu. Une fois vendu votre chapelet n'est donc plus indulgencié.

Q.—Y a-t-il une indulgence à gagner lorsque quelqu'un sert la Messe, et quelle est cette indulgence?

La Sacrée Congrégation de la Pénitencerie, le 13 mai 1937, accorde une indulgence de trois ans aux fidèles qui servent dévotement le prêtre célébrant le saint Sacrifice de la Messe.

L'Eglise opposée à l'euthanasie

NEW-YORK — Mgr Robert E. McCormick de l'archevêché de New-York a déclaré récemment au sujet d'un bill de l'Etat de New-York en vue de légaliser l'euthanasie volontaire — Mort sans souffrance — que ce serait une loi "athée, anti-américaine, et une menace aux anciens combattants".

"Seul Dieu, qui a créé l'homme à son image, a des droits sur la vie humaine", a dit Mgr McCormick en ajoutant que l'adoption de ce bill, favorisé par d'éminents pasteurs protestants, constituerait "l'usurpation par le gouvernement d'une prérogative de Dieu et l'abrogation de la loi divine".

On se prépare à présenter à la prochaine session de l'assemblée législative de l'Etat de New-York le bill projeté, qui est également appuyé par 1,500 médecins de New-York.

"L'approbation de ce bill par un groupe de ministres protestants sous le prétexte qu'il n'est pas contraire aux enseignements du Christ, a dit Mgr McCormick, découle, comme l'a souligné la revue **America**, soit de l'hypocrisie soit d'une amoralité complète. Si ces ministres ne sont pas sincères, ils trahissent le Dieu qu'ils disent adorer et servir; s'ils sont de bonne foi, ils ignorent les principes mêmes de la loi morale."

La revue **America** est une publication des jésuites.

Au Manitoba

St-Pierre-Jolys

Soirée familiale

L'Union Théâtrale enregistrée de Montréal, fière d'avoir fait salle comble au théâtre St-Pierre, le 4 novembre dernier, à la représentation de "Coeur de maman", devait jouer de nouveau le 8 novembre, mais des circonstances incontrôlables ont empêché ce spectacle. Déçu, le public de St-Pierre et des environs se promet bien de ne pas manquer la belle fête de famille, qui aura lieu au même endroit, le 24 novembre au soir.

Déjà, on en parle comme d'un événement sans précédent dans les annales de la paroisse, et les organisateurs ont lieu d'espérer que leur travail de préparation sera couronné d'un franc succès. Que nos lecteurs n'oublient pas qu'il y aura partie de cartes et de nombreux tirages. Les prix sont magnifiques et variés. Chaque billet d'entrée donne droit au tirage d'un prix de présence. Qu'on se le dise! Amis de St-Pierre, venez en foule dans les vastes salles du théâtre St-Pierre, le 24 novembre prochain, à 8 h. p.m. De magnifiques cadeaux vous attendent!

Décès

Transportée d'urgence à l'hôpital de St-Boniface pour y subir une grave opération chirurgicale, Mlle Geneviève Mouard, ménagère de M. le curé J.-A. Sabourin, est décédée le dimanche soir 10 novembre, à l'âge de 76 ans.

Le service funèbre a eu lieu le mardi matin 12 novembre, à 9 h. Coïncidant avec les exercices de la retraite paroissiale, la cérémonie d'enterrement avait attiré la foule de paroissiens, et le R.P. Paul Bélanger, S.J., prédicateur, a profité de la circonstance pour en dégager des leçons salutaires.

Les porteurs étaient: MM. Albert, Xavier et Joseph Chouinard, Noël, Yvon et Joseph Lemier.

Transactions

Récemment, M. le député Edmond Préfontaine a acheté pour son fils, René, la terre et les dépendances de M. Auguste Sicotte, qui doit s'établir au village, dans la maison de M. Télesphore Mulaire.

M. Henri Bellerive, de Carey, vient de se porter acquéreur pour son fils, Roland, du restaurant-café Joly, propriété de M. Jean-Léon Gagné. Ce dernier doit se construire bientôt une nouvelle résidence au centre du village.

Association sportive

Le dimanche 10 novembre, au théâtre St-Pierre, a été tenue l'assemblée annuelle de l'Association sportive locale, en vue de donner un vigoureux élan aux sports d'hiver. Après une saison active de balle-au-camp, où le club de St-Pierre, au dire de son promoteur et gérant, M. le docteur Edgar Gariépy, M.V., s'est classé au tout premier rang, l'on ne veut rien négliger pour que la saison du gouret soit remarquablement intéressante, et que nos étoiles du patin fassent avantageusement concurrence aux clubs du district.

Pour en arriver à cette fin, les actionnaires de l'Association sportive du passé ont cédé leurs droits et privilèges à un groupe de huit directeurs choisis au vote unanime. Ce sont: MM. Léon Gagné, président; René Préfontaine, secrétaire; Denis Turenne, trésorier et gérant; Emile Hébert, Lucien Lafrance, Lionel Tessier, Germain Lavergne, et Lionel Péloquin.

Si les amateurs de sport seront favorisés, de leur côté les amateurs de soirées récréatives et musicales seront aussi servis à souhait, au cours de l'hiver. Les membres de la chorale, pour leur part, figureront sur la scène du théâtre St-Pierre, en fin de janvier: le cercle des jeunes filles se promet aussi de rivaliser avec nos jeunes gens en jouant des pièces de bon goût et d'un vif intérêt. D'avance, l'on peut augurer que durant les prochains mois, St-Pierre deviendra un centre recherché pour de sains divertissements, et où le public rencontrera toujours un chaleureux accueil.

Des secrets découverts à Bikini

WASHINGTON — Les officiers médicaux croient que les expériences de la bombe atomique à Bikini fourniront à la science des renseignements précieux pour le diagnostic et le traitement des maladies provenant de radiations. Des renseignements scientifiques obtenus par l'examen des rats, des porcs et des chèvres avant et après les tests seront utilisés pour protéger et traiter les populations civiles et les troupes qui pourront être empoisonnées à la radioactivité dans toute guerre future. Les renseignements préliminaires sur le traitement des maladies causées par les radiations sont classés comme secret de grande priorité.

Inwood

Le 3 novembre, M. et Mme Fred Hogue et M. et Mme Hector Hogue visitaient leurs parents, M. et Mme Peter Hogue.

Mme H. Dupont est en visite chez son fils, Bert.

Mme Art. Rohn a été transportée à un hôpital de Winnipeg.

Le 7 novembre a eu lieu le mariage de M. John Carmen avec Mlle Marguerite Barus, de Sandridge. La cérémonie eut lieu en l'église de Stonewall.

Le 8 novembre a eu lieu dans la salle "Memorial" une réception en l'honneur de Léontine Romillard et Sam Fontaine, de Winnipeg, à l'occasion de leur mariage. La mariée portait une longue robe blanche avec voile court. Les deux filles d'honneur, Mlle Florence Romillard, soeur de la mariée, et Mlle Fontaine, soeur du marié, portaient de longues robes roses avec voile court de même teinte. Il y avait un grand nombre de parents et d'amis présents. Plusieurs cadeaux leur furent présentés. On remarquait M. Wilfrid Beauvais, oncle du marié, avec ses fils, de Fisher Branch.

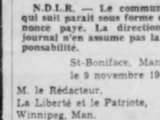
Le 9 novembre a eu lieu dans la salle "Memorial" une réception en l'honneur de M. et Mme John Carmen, à l'occasion de leur mariage. La salle était remplie de parents et d'amis venus de toutes parts. Plusieurs jolis cadeaux leur furent présentés. La mariée était revêtue d'un costume rouge-vin et d'un chapeau noir avec paillettes et voile. M. Ray. Carmen et Mlle Lemoine les accompagnaient au lunch. Mme Watt avait charge du superbe lunch.

M. et Mme John Carmen vont résider sur l'ancienne ferme de M. P. Olson.

Mme R. Neave est partie pour un voyage à Vancouver.

M. et Mme Albert Coss rendaient visite à M. et Mme Wm. Cossette et à M. Beaudoin.

A LA RADIO



Mlle Jacqueline Doiron, fille de Son Honneur le juge Doiron et de Mme Doiron, de Régina, a été invitée à chanter à la radio à Toronto au programme "Singing Stars of Tomorrow", le dimanche 17 novembre. Ses nombreux amis de la Saskatchewan seront heureux d'entendre cette jeune artiste canadienne-française.

M. Victor Doré nommé ambassadeur en Belgique

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé récemment plusieurs nominations dans le corps diplomatique canadien. En voici la liste: M. Fraser Elliott, sous-ministre du Revenu, ambassadeur au Chili; le juge T.-C. Davis, ancien haut-commissaire en Australie, ambassadeur en Chine; M. W.-F.-A. Turgeon, ancien ambassadeur canadien en Belgique, haut-commissaire en Irlande; M. Edward D'Arcy McGreer, membre du personnel des Affaires extérieures, haut-commissaire en Afrique du Sud; M. Thomas Stone, membre du personnel des Affaires extérieures, ministre à Washington.

M. King a aussi annoncé la nomination de M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, au poste d'ambassadeur en Belgique, mais les formalités de cette nomination

La dignité première de l'homme est de savoir se dominer, de savoir commander à ses actions et à sa volonté avec l'empire de la raison et de la foi.

ne sont pas encore complétées.
P. de RAVIGNAN.

Le régime de Tito aussi cruel que celui d'Hitler

MOBILE, Ala. — Une danseuse de ballet a déclaré ici que les tueries massives de Tito dépassent tout ce que Hitler lui-même a jamais fait faire. La danseuse, Jacqueline Sainte-Anne, vient d'arriver de Trieste à bord du "Trinity Victory".

"Les Allemands du moins", dit-elle, "respectaient certaines règles. Les hommes de Tito, eux, sont sans loi. Il suffirait à un citoyen de dire qu'il aimerait aller aux Etats-Unis pour qu'on l'abatte sur place."

Mlle Sainte-Anne, qui a dansé plusieurs années en Europe avant la guerre, se propose de rejoindre son père et de reprendre sa carrière à New-York.

Une autre jeune femme qui est arrivée avec elle n'a pas voulu révéler son nom de peur que les partisans de Tito ne se vengent de son voyage en Amérique sur la personne de son mari qui est en prison. Le plus fort, c'est que son mari a été jeté en prison par les Nazis parce qu'il aidait les partisans de Tito.

Mme Katarine Robak, 67 ans, qui revient de Yougoslavie elle-même avec sa fille et quatre petits-enfants, a déclaré qu'à son avis, le gouvernement Tito ne vaut guère mieux que les Nazis.

C'est sur les prérogatives les plus élevées de notre nature qu'est fondée la famille humaine.
Mgr d'HULST.



Aux électeurs manitobains

N.D.L.R. — Le communiqué qui suit parait sous forme d'annonce payé. La direction du journal n'en assume pas la responsabilité.

St-Boniface, Man.,
le 9 novembre 1946.

M. le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Man.

M. le Rédacteur,

Dans le numéro de vendredi le 1er octobre, se trouve une lettre sous la signature de M. Antonio Lemoine. Il termine avec des mots "Soyons unis". Belle idée que je soutiens, mais l'union demande la discussion. Alors je crois qu'une réponse est en ordre.

M. Lemoine nous dit que l'expérience et l'étude nous ont prouvé que le système économique actuel s'acquitte assez bien de ses devoirs en temps de paix, envers un très petit nombre seulement de ceux qu'il doit servir; en temps de guerre, un plus grand nombre jouit de ses services. Il se demande s'il faudrait conclure que notre système économique actuel n'est fait que pour la guerre. Il suggère de voter comme nous le voulons mais de voter; élection finie de faire pression auprès du gouvernement par la voix de nos représentants.

Non, chers électeurs, ça ne marche pas comme ça, le système économique actuel étant vendu aux services de la haute finance par la voix ou le silence de nos représentants (excepter un petit groupe) je maintiens qu'il est impossible qu'il (le système) fonctionne pour le bien-être et l'intérêt du peuple.

Nous ne nous débarrasserons pas du système économique actuel facilement, et certainement pas par la politique que prêche Mme Mercier-Côté et M. Even, de Québec. A en croire **"La Liberté et le Patriote"** du 25 octobre, rapport d'une assemblée tenue à St-Pierre, où ces deux apôtres de "L'Union des Electeurs" ont critiqué avec chaleur le contrôle des prix imposés par le gouvernement actuel. La conférencière cita comme exemple nos industriels, qui pour progresser en affaires ont un obstacle formidable à surmonter et qui sont sans cesse paralysés par des multiples restrictions. Mais, chers électeurs, il faut faire examen de la rapide hausse de prix aux Etats-Unis et constater les résultats de la politique que prêche ses gens.

Le peuple Canadien, en grande partie, sont des ouvriers ou fermiers qui font le travail physique et intellectuel; les hommes et les femmes qui rendent un service à la communauté dans les manières innombrables d'une civilisation moderne. Ils produisent les richesses de la nation, mais ils vivent dans une crainte continuelle de la pauvreté. Ils pourvoient la nourriture et l'habillement pour les riches, mais ils se soumettent à leur prétendue supériorité. Ils font marcher les industries, mais ne peuvent pas dire un mot dans leur administration. Ils sont la majorité et peuvent rectifier ces injustices sociales à n'importe quel moment qu'ils le veulent au moyen de l'urne du scrutin.

Le mouvement de M. Even nous suggère de nous organiser en "L'Union des Electeurs". Pour moi c'est un autre parti politique, qui ne peut contribuer rien d'avantageux, mais plutôt aggraver la division et confusion déjà trop évidentes des électeurs.

Il y a déjà à Ottawa un certain groupe qui plaide l'établissement d'un système d'entrepôts et marchés coopératifs qui appartiendront au peuple, et une suffisance de crédit pour développer les relations entre les fermiers et les consommateurs de la ville au prix coûtant du service dans leurs intérêts mutuels. Cela baissera la dépense de la vie, assurera aux fermiers une compensation suffisante pour leur travail, et fera possible leur délivrance des malheurs jumeaux de tenancier et de servage hypothéqué.

Afin que cela soit fait il faut, chers électeurs, montrer notre gratitude aux quelques vrais représentants du peuple, vrais champions de l'Union déjà à Ottawa, il faut leur envoyer du renfort, et non pas former une autre association politique.

La réponse, la voici. Elle nous est prêchée par le mouvement fondé par M. Wordsworth, sous le nom de Co-operative Commonwealth Federation. Seul le parti de la C.C.F. plaide que notre pays, aussi bien que sa richesse industrielle, socialement employable, soient rachetés du contrôle des intérêts privés et retournés au peuple pour être administré au bénéfice de tout le monde.

Avec mes meilleurs voeux, je demeure,

Sincèrement,
Evariste-R. GAGNON.
323, rue Dumoulin.

(Annonce)

Dommages causés en Mandchourie par les Russes

WASHINGTON — Edwin-W. Pawley, l'ambassadeur du président Truman pour le problème des réparations, vient de faire d'intéressantes déclarations au sujet des dommages causés à l'industrie mandchoue par les Russes.

M. Pawley évalue ces dommages à $2 milliards. Il dit que les Russes ont appliqué un plan systématique de saisies de machineries et autre équipement. Les Russes, au dire de M. Pawley, ont aussi saisi des vivres en quantité considérable et pour $3 millions d'or.

Les dynamos ont été enlevées des centrales électriques, usines et laboratoires. Les machines ont été démantelées et expédiées vers Moscou et autres grandes villes russes. Les usines elles-mêmes ont été endommagées, partiellement ou complètement démolies.

"Puis, les Russes ont encouragé la populace chinoise au pillage. Les Russes assistaient en spectateurs et tournaient même des films pour le gouvernement. Dans quatre villes mandchoues, des hôpitaux ont été complètement vidés. Dans d'autres hôpitaux, on a volé les instruments chirurgicaux et les médicaments. Lorsque l'occupation russe a pris fin, en Mandchourie, il n'y avait pas un seul hôpital complètement équipé. Les forces soviétiques ont aussi pillé les bibliothèques et les universités."

Les anglicans rejetteraient la régie de l'Etat

LIVERPOOL — Le Dr Cyril Garbett, archevêque d'York, a proposé dernièrement que l'on retire l'Eglise anglicane du contrôle du gouvernement, parce que le Parlement "n'a plus d'hommes d'église".

"Avec la croissance de l'Etat totalitaire, a-t-il déclaré au cours d'un discours prononcé devant la conférence du diocèse de Liverpool, il se peut que dans l'avenir on ne nomme aux postes ecclésiastiques que ceux qui appuient le gouvernement au pouvoir".

"La liberté de l'Eglise est dans une situation précaire", a ajouté le Dr Garbett.

Une nouvelle maison pour l'Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa annonce l'ouverture prochaine d'une résidence spéciale pour les étudiants qui fréquentent les cours des écoles et facultés de l'Université. Cette maison située à 179, rue Waller, sera dirigée par les religieuses de l'Institut Jeanne d'Arc et recevra cette année une trentaine d'étudiantes, élèves de l'Ecole Normale et de l'Ecole des Infirmières (cours gradués).

Le chef communiste d'Espagne a été arrêté

MADRID — Le gouvernement espagnol a confirmé l'arrestation d'Augustin Zoroa Sanchez, identifié officieusement comme le chef du parti communiste d'Espagne.

Un communiqué officiel émis par le service de presse du gouvernement mande que quinze partisans de Zoroa, y compris quatre femmes, ont été arrêtés également par la police nationale.

La police s'est emparée aussi de trois ateliers d'imprimerie complètement outillés, de deux postes radiophoniques, de systèmes de chiffrage, de dossiers et d'explosifs.

APPEL DE GOVOROV AU PEUPLE RUSSE

LONDRES — **Le maréchal Leonid Govorov a déclaré aux Russes, massés sur la Place Rouge pour célébrer l'anniversaire de la révolution bolchévique, que les Soviets doivent améliorer sans relâche la puissance de leur armée, de leur aviation et de leur marine. Govorov, libérateur de Léningrad, a passé en revue les forces armées russes défilant sur la Place Rouge. Il a donné l'avertissement que les forces soviétiques doivent surveiller constamment les frontières du pays et se soumettre à une stricte discipline afin de porter la puissance militaire de l'U.R.S.S. à un haut degré d'efficacité.**









La Journée de l'Association d'Education au Manitoba

DESSERTE DU PRECIEUX-SANG

$21.00: M. Léo Boissonneault.
10.00: L. Boux & Fils, Major J.-C. Lavoie, E. Schwartz.
9.50: Anonyme.
6.00: J.-L. André, Jules Blomme, Louis De Gonzague, Siméon Tremblay.
5.00: Famille Combaz, Joseph Robitaille.
4.00 M. l'abbé J. Robert.
2.00: J.-O. Brunet, Joseph Landry.
1.00: Mlle A. Alarie, Marcien Arpin, Mme M. Belanger, Dr L. Benoit, Mme C. Bichon, G.-E. Blanchette, Famille V. Boissonneault, J. Boulet, Mme P. Boutal, Alb. Boutin, J.-H. Boux, Rosaire Boux, R. Bosc, Mme C. Buffet, Mme A. Camajou, Mme E. Chauvière, Mathias Clément, Rodolphe Collette, Mme Dina Collin, J. Corbeil, J.-E. Cossette, Fr. Courchaine, Josaphat Daignault, L.-E. Delisle, Robert Després, Edmond Desrosiers, J.-E. Drouin, Mme G. Dubreuil, J.-E. Dumas, C.-N. Dupas, A. Dusablon, D. Delorme, Alb. Gagné, Rosa Gravel, Mme E. Harmel, H. Dooghe, Mme Paul Johnson, Mme Johnston, Joseph Kérouanton, Lionel Kirouack, V. Labelle, E.-L. Lafrenière, B. Lavallée, J.-A. Lavoie, Ernest Ledoux, Mme L. LeGoff, Famille V. Masson, Jos. De Montigny, Henri Musso, Jos. McDonald, P. McCarthy, L.-F. Painchaud, J.-R. Perron, Mme U. Phaneuf, Emile Poirier, Mme Popelier, Paul Pothier, J.-M. Poulin, Mlle A. Proteau, Mme V. Raemakers, A. Robitaille, Mme E. Rodrigue, E. Rougeau, Mme Alex. Ross, Josaphat Roy, E. Saelens, Henri Souchon, Eug. Sourisseau, Jean Sourisseau, Mme V. Sourisseau, E. Thomas, V. Thomas, Olier Trudeau, J.-J. Trudel, Léo Valcourt, Mme E.-L. Ledoux.
.50: Valmore Boissonneault, Floria Dureault, Armand Dureault.

Total: $180.00

ST-JEAN-BAPTISTE

Percepteurs: MM. Adélard Fillion, Alex. Sabourin, Claude Ayotte, A. Grégoire, Clément Marion, L. Beaudette, Antonio Bérard, E. Lavallée, Georges Marion, Victor Bouchard, Maurice St-Godard, Louis Sabourin, Alfred Dupuis, Lucien Baril, Alex. Comeault, Camille Sabourin, Isidore Vermette.

Perceptrices: Mme Athanase Bérard, Mlles H. Vermette, Irène Burke, Ant. Champagne, Rolande Valcourt, Rose-Alma Sabourin, Lucille Clément, Solange Duval.

$7.00: RR.SS. des SS.NN. de Jésus et de Marie.
5.00: M. l'abbé S. Caron, Georges Guertin, Odilon Desrosiers.
3.00: Dr A. Landry, Siméon Marion.
2.00: M. l'abbé V. Beaulieu, H. Grégoire, Georges Carroll, Mme O. Lafond, Mlle Lucia Touzin, Ernest Touzin, Edouard Beaudette.
1.50: Jos. Lauzé et Edmond St-Amant.
1.00: M. Grégoire, Ar. Beaubien, Nap. Baril, J.-A. Beaudette, J.-L. Granger, R. Lafond, Fred Marion, Edmond Dupuis, Ulric Marion, Ulric St-Godard, Donat Beaudette, Mathias Touchette, Wilfrid Dupuis, Antonio Dupuis, Arcade Vermette, Gérard Sabourin, Clovis St-Amant, Germain Touzin, Gustave Touzin, Gérard Touzin, Olivier Lafond, Bernard Lafond, Ed. Bellemare, Jos. St-Amant, Nestor Lafond, Alf. Dupuis, Omer Dupuis, Léo Vermette, Louis Sabourin, Alp. Dupuis, Alex. Baril, Alex. Comeault, Omer Sabourin, jr, Isidore Vermette, Armand Dumontier, Paul Labelle, Jos. Vincent, Louis Dégagné, Thomas Begley, T. Fillion, Albert Vermette, Elisée Grégoire, Alfred Sarrasin, Paul Vermette, William Begley, Wilfrid Duval, Paul Duval, Arthur Fillion, Willie Bérard, Wilfrid Ayotte, J.-B. Sabourin, André Fillion, Adélard Fillion, Pierre Baril, Henri Tessier, F.-X. Tisseur, Emile Désautels, Léo Brodeur, Edmond Désautels, Donat Dupas, Georges St-Amant, Omer Héric, Ildège Sabourin, sr, Ovila Sabourin, Octavie Bérard, Arthur Rajotte, Flavien Tessier, Georges Dionne, Achille Roy, Arthur Vermette, Arthur Granger, Henri Desmarais, Ludger Bruneau, Mmes Adrien Bouchard, J.-B. Désautels, Zénon Touzin, Hector Valcourt, Mlles Irène Vermette, Blanche St-Amant, Rose-Alma Sabourin, Hélène Sabourin, Jeanne Masicotte, MM. J.-A. Godard, Etienne Bissonnette, Léonard Sabourin.
.80: Pierre Vermette.
.75: Ant. Plamondon, J.-Omer Sabourin, jr.
.50: N. Létourneau, Paul Rajotte, Ant. Lavallée, J. Lambert, D.-F. Dumontier, E. Hénault, Jules Devigne, Alf. Guenette, J.-A. Lauzé, G. Brunet, Jos. Collette, Alb. Gariépy, Philippe Vermette, Geo. Beaudette, Albert Champagne, E. Marchand, Art. Marchand, H. Guenette, Urgel Roy, Pierre Rajotte, J.-B. Vermette, Edouard Vermette, Lucien Vermette, Xavier Campeau, Ovila Vermette, David Vermette, Ed. Sabourin, Paulidore Vermette, Alp. Sabourin, P.-H. Sabourin, C. Sabourin, Ed. Ayotte, Luc Baril, Antoine Fillion, Mag. St-Vincent, Alp. Beaudette, L. Grégoire, R. Rajotte, Aimé Beaudette, Lucien Bouchard, David Lallier, Armand Sabourin, L. Beaudette, Emile Bacon, Paul Desmarais, Antonio Bérard, Arthur Guenette, Alp. Bérard, G. Grégoire, Albéric Clément, Angis Jobin, Mmes A. St-Godard, L. Duval, Adrien Garant, Ed. Désautels, Ed. Fredette, E. Marchand, A.-Omer Matte, Armand Brulé, A.-E. Beaudoin, Henri Duval, Marie-L. Ayotte, O. Matte, Mlle Irène Burke, Ernest Fillion, Ovila Bérard, Alex. Sabourin, F. Désautels, David Landry, G. Hébert.
.25: J. Bacon, Alf. Dupuis, Cyprien Godard, M. St-Godard, Alb. Sabourin, Cam. Sabourin, J. Marion, Alp. Godard, J. Champagne, D. Désautels, David Gariépy, N. Lavallée, A. Guertin, Vic. Desmarais, Osias Bernier, Mmes Arthur Roy, Nap. Bellemare, Athanase Bérard, Louis Jobin, Dor. Baril, Mlles Rose-Anna Godard, Ant. Champagne, C. Bourbonnais, Marie-Anne Richard.
.10: Jos. Provost, R. Provost.

Total $174.00

THIBAULTVILLE

$5.00: M. l'abbé F. Normandin.
3.00: RR.SS. de St-Joseph.
1.00: Albert Trudeau, Mlle Marie Duhamel, Roland Désautels, Armand Vincent, Félix Dean, Dominique Bonin, Jean, Cuzuel, Joachim Legal, Léon Bourguoin, E. Boily, Antonio Boivin, Léopold Sabot, Eug. Saindon, Antonio Dupont, René Bourgouin, Auguste Godard, Georges Richard, Ed. Jolicoeur, Julien Bourgoin, Adélard Laurin, Alph. Phaneuf, Léon Pelletier, Napoléon Nault, Lionel Nault, Mme Maxime Champagne, Louis Vermette, Léonide Nault, Armand Désautels, Jean Hupé, L. Breton, J.-V. Champagne, Armand Archambault, Antonin Marcoux, Rosaire Marcoux, Félix Saindon, Jean Larocque, Emile Jolicoeur, Gabriel Vincent, Raymond Champagne, J. Lavack, Arthur Laurin.
.75: Napoléon Richard.
.50: André Nault, P. Sansregret, Al. Carrière, Gilbert Larocque, Léon Richard, Joseph Saindon, Aimé Proulx, E. Grégoire, Mme Julien Bourgouin.
.25: Eugène Laurin, Emile Laurin, Emile Saindon, Edmond Pelletier.
.30: Mme Joseph Dupont.
.10: Anonyme.

Total: $55.65

ST-LUPICIN

$5.00: Rév. Père Jos. Picod.
3.00: Azarie Encontre.
2.00: RR.SS. Chanoinesses.
1.55: Jules Encontre.
1.00: Rév. J.-M. Comte, Fred. Bourrier, R.-H. Morin, E. Dufault, Marc Moreau, J. Lemaux, Vic. Ferrand, G. Boulic, Hip. Bourrier, Henri Espénel, Léon Brunel, J. Préjet, R. Gilmore, H. Payette, P. Landreville, M. Brisson, L. Rondeau, A. Ferrand.
.75: F. Espénel.
.50: Ph. Lafrenière, H. Cailler, A. Gosseye, C. Espénel, F. Bahuaud, A. Payette, Mme Marc Moreau, Ed. Brunel, Maurice Landreville, Maj. Moreau, Marcel Boulic.
.25: M. Pouliquin, Marcel Lejeune, H. Bahuaud, P. Dufault, M. Gilmore.

Total: $37.05

ST-NORBERT

$5.00: M. l'abbé U.-R. Forest, RR.SS. Grises.
4.50: Mme M.-E. Houde.
3.00: Georges Lemoine, Auguste Ritchot, Alphonse Houde, Gabriel Cloutier.
2.00: John Kenny, Frank Sherwood.
1.50: David Dorge, Elie Trottier.
1.00: Famille Albert, Mme Joseph Bedard, L.-Antoine Blain, Wilfrid Bonin, Oscar Bonin, Germain Bohémier, Famille Joseph Bohémier, Henri Boulet, Luc Campeau, Lucille Campeau, Raphaël Champagne, Alp. Champagne, Gérard Champagne, Fernando Champagne, Gustave Champagne, Arthur Chartrand, Joseph Cloutier, Gertrude Cormier, Albert Cormier, Ange-Albert Cormier, Edouard Charette, Léon Courchaine, Armand Dowinski, Camille Dorge, Charles Dubuc, Alfred Durand, Phéliza Dupuis, Georges Gendreau, Arthur Girouard, Léon Gousseau, Arthur Guertin, Georges Kenny, James Kenny, J.-Adélard Labelle, Gérard Lagacé, Eugène Landry, Benoit Lemoine, Olivier Leclerc, Donat Leclerc, Paul Lemaire, Roméo Levasseur, François Lord, Paul Lord, Ulric Olivier, E. Daigle, F. Lanoie, Rose-Anna Zastre, Raphaël Olivier, Alphonse Péloquin, Clovis Proteau, Albert Roy, Joseph Robert, André Rousseau, Alice Rousseau, Agnès Rousseau, Avila St-Germain, Mme Lucien St-Germain, Théodore Tétrault, Eugène Tellier, Albini Toupin, Joachim Vermette.
1.35: Anonyme.
.85: Charles Delorme.
.75: Louis Bibeau, Maurice Monchamp.
.60: Roméo Levasseur.
.50: Lucille Benjamin, Jules Bonneau, Georges Cloutier, Maurice Colette, Aimé Curtaz, Albert Degagné, André Dupuis, Alex. Fabas, Marcelle Kenny, J.-B. Lamoureux, Adélard Laurendeau, Antonio Lemoine, Joseph Muloin, Ida Olivier, Mme E. Olivier, Jules Remery, Viateur Laferrière, Raymond Tellier.
.45: Raphaël Lauzé.
.25: Simone Campeau, Thérèse Charette, Oscar Courchaine, Joseph Dumumieux, Henri Gosselin, Georgette Kenny, M. Picard, Juliette Robert, Pau Toutant.

Total $110.50

HAYWOOD

$5.00: Mme G. Bernard, M. Bernard.
2.00: M. l'abbé J.-M. Gagné, Jos. Hébert.
1.50: A. Picton.
1.00: J.Dheilly, Jos. Gautron, M. Picton, R. Viallet, Mme B. Levrault, C. Debusschere, V. Massinon, A. Rouire, G. Demers, Aug. Gay, A. Gautron, Ernest Gautron, Clément Bernard, Mme Ph. Poirier, Mme W. Paul, H. Joly, Jos. Albec, Jos. Dedieu, Mme M. Bazin, Geo. Bernard, Geo. Tougas, Gaston Souque, Léon Dagesse, Henri Gautron, Louis Hébert, A. Poirier, T. De Roquigny, RR. SS. Chanoisesses, Jos. Tougas, M. Bernard, O. Dagesse, F. De Rocquigny, Jos.-E. Allec, S. Tognet, W. Robidoux, Noé Lambert, M. Fisette, P. Marion, E. Balez, A. Dequier, Jean Dheilly, Roméo Dagesse, Alex. Gautron, Ros. Labossière, Mme Labossière, Elie Dagesse.
.50: A. Beaudry, M. Bergeron, E. Poirier, A. Bonneteau, J. Picton, M. Viallet, H. Viallet, J. Bonneteau, A. Rey, V. Labossière, L. Vaillant, A. Souque, G. St-Godard, F. Richard.
.45: Anonyme.
.25: Jos. Ritchot, J.-B. Labossière, J. Lecocq, C. Bourgeois.
.05: Mme Ouellette.

Total: $74.00

SAINT-LAZARE

$5.00: RR.SS. de la Présentation de Marie, Jos. Tremblay, sr, Léon Huberdeau, Famille Louis Guay, Benoit Fouillard.
2.50: Jos. Tremblay, jr.
2.00: Roy Bush, Placide Prescott, Ovide Guay, Henri Chartier, Arthur Decelles, Eugène Fouillard.
1.50: M. l'abbé Paquette.
1.00: S. Tremblay, M. et Mme J. Selby, G. Fouillard, Albert Grimm, Robert Decorby, Joseph Deschambault, Viateur Prescott, Ros. Prescott, Alf. Deschambault, Raoul Huberdeau, Alb. Chartier, Léopold Chartier, Rosario Huberdeau, Frank Dale, Emile Chartier, Albert Roy, Mlle Thérèse Chartier, P. Lépine, Mme B. Grimard, Gérard Chartier, Frank O'Keefe, A. Vermette, Mme Paul Dupont, Omer Huybrecht, Léo Dupont, Alice Hayden, Ant. Deschambault, Euc. Deschambault, Mme Wm Roberge, Ernest Fouillard, L.-J. Fouillard, Arthur Fouillard.
.75: F. Blouin, Ecole Ellice.
.50: Mme G. Tremblay, M. Commeault, T. Dupont, Honoré Plante, Gérard Goujon, Geo. Plante, René Huberdeau, Lou[illegible] Huberdeau, Arthur Fenez, Emile Chartier, Mlle Alice Mozey, Aimé Hudon, Noël Lemoine, Joseph Simard, Mme I. Tremblay, I. Tremblay, F. Desjarlais, David Guay, A. Hébert, Fortunat Chartier.
.25: Mme V.-P. Gagnon, Robert Chartier, Gab. Fleury, E. Fiddler.
.30: L. Greene.

Total: $86.80

LAURIER

Contribution globale $45.00

FISHER BRANCH

Contribution globale $37.00

ST-JOSEPH

Contribution globale $70.00

LA SALLE

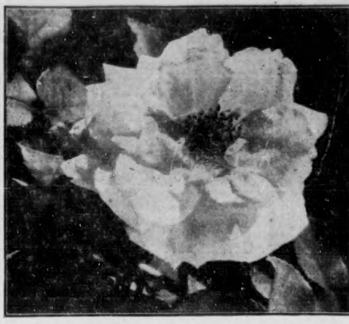
Contribution globale $36.78

SAN CLARA

Contribution globale $5.00

BREBEUF

Contribution globale $30.00



Une faible ouverture du diaphragme, en approfondissant le champ, fait mieux ressortir le détail de vos fleurs.

QUAND on s'informe de l'état de votre jardin, pouvez-vous mieux répondre qu'en étalant un "bouquet" d'instantanés? Voyez-vous, des photos de votre jardin en fleurs racontent avec éloquence les succès du piochage, du sarclage, du plantage, bref de tous les travaux que vous avez faits.

Au reste, peu de sujets se prêtent mieux à la photographie que les fleurs. Ainsi, une seule fleur donne un effet saisissant, un coin choisi du parterre donne lieu à de la belle composition. En général, il vaut mieux vous en tenir à des spécimens isolés ou à des petits groupes, plutôt que de vous lancer dans des ensembles.

A cette fin, travaillez d'aussi près que possible, en gardant l'appareil au foyer, de façon à obtenir une plus grande image. Pour les sujets isolés, une lentille auxiliaire (pour les premiers plans) sera très utile. Ou encore, vous pouvez atteindre un résultat identique en agrandissant la partie du négatif qui contient les fleurs intéressantes.

Le succès de votre photo dépend du détail. En conséquence, une faible ouverture du diaphragme est préférable. Un écart de f/16 ou de f/32 assure pleine profondeur du champ, mais nécessite de longues expositions. Pour une exposition de plus de 1/25 de seconde, employez un trépied et prenez bien garde que les fleurs ne se balancent pas au vent.

En prenant vos instantanés tôt le matin ou tard dans l'après-midi, vous réussirez mieux qu'avec le soleil au-dessus de la tête. Les temps couverts donnent juste la bonne lumière pour la photographie de fleurs. De toute façon employez un film panchromatique de sorte que les fleurs se reproduisent avec tout l'éclat que l'oeil enregistre. Si on utilise des pellicules orthochromatiques, il faut employer un écran coloré.

Autre chose: comme les autres photos, les instantanés de fleurs perdent beaucoup de leur effet si l'arrière-plan est confus. Autant que possible, tâchez d'avoir un fond uni. Au besoin, vous pouvez recourir à l'usage d'une carte grise que vous placez derrière la fleur ou le bouquet que vise votre appareil. Des arrière-plans unis, un bon éclairage, de faibles écarts — assurant de la profondeur — s'associeront pour vous garder, de votre beau jardin épanoui, des souvenirs inaltérables.

Jacques Lumière

L'Arctique sera le théâtre de la prochaine guerre

WASHINGTON —L'Alaska est la première ligne de défense aérienne de l'Amérique du Nord. Le général Carl-A. Spaatz, commandant de l'armée de l'air des Etats-Unis a déclaré ce qui suit: "Dans le cas d'une nouvelle guerre, tout l'Arctique en sera le principal théâtre. Tout pays industrialisé se trouve à la portée de notre aviation; mais les Etats-Unis sont eux-mêmes exposés".

"L'Alaska a été reconnue comme notre première ligne de défense aérienne. Dans la prochaine guerre, aucune de nos villes ne sera immunisée contre les attaques aériennes. Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de la menace de l'Arctique".

Que la route de l'Arctique est praticable et avantageuse même, a été démontré récemment par l'envolée du "Pacusan Dreamboat", d'Honolulu au Caire, en passant par le pôle nord. L'envolée par les régions polaires du "Pacusan Dreamboat" a démontré aux chefs de l'Armée que les Etats-Unis étaient accessibles par l'Arctique. Ils le croyaient depuis longtemps déjà.

A propos de cette envolée, le général Spaatz a déclaré: "Nous avons recueilli ainsi de précieuses informations sur les conditions atmosphériques, sur la consommation de l'essence et sur une foule d'autres sujets, et nous savons maintenant de science certaine qu'un appareil équipé convenablement peut traverser le pôle nord".

On a organisé des expéditions dans l'Arctique. Quatre mille hommes en font partie. Ils essayent toutes sortes de matériels sous une température de moins de 0, sous des pluies incessantes et dans un vent continuel. Le matériel ainsi éprouvé comprend des tanks, des installations de radars, des véhicules spéciaux pour la neige, toutes sortes de munitions et d'équipements militaires.

En Alaska

L'aviation américaine maintient en Alaska des escadrilles de bombardiers B-25 et de chasseurs P-51 pour habituer ses hommes à voler sous les froides températures. Les bombardiers sont des B-29 du type de celui qui a transporté la bombe atomique. Des avions construits spécialement en vue des grands froids survolent sans cesse des milliers de milles de l'Arctique pour recueillir des informations météorologiques. On s'occupe aussi de dresser des cartes géographiques de cette région.

Guerre aérienne

L'expédition Musk-Ox a prouvé l'an dernier que l'on pouvait faire une guerre aérienne dans l'Arctique et que les B-29 conviennent bien à cet emploi. D'autre part, le porte-avions "Midway" a réussi à pénétrer dans les eaux de l'Arctique.

La construction de forteresses en Alaska a soulevé dernièrement des protestations violentes de la part de la presse russe. La Russie y voit le désir manifeste des Américains de s'étendre du côté de l'Arctique. Un chef militaire américain a déclaré que depuis des années, les Russes conduisaient des expériences dans l'Arctique. De plus, c'est l'armée russe qui est la mieux exercée à la guerre en région polaire. Les Russes ont aussi appris beaucoup de choses au cours de la guerre qu'ils ont menée contre la Finlande.

Les Américains, de leur part, n'ont guerroyé qu'une fois dans la région polaire. Ce fut dans l'île d'Attu, une des Aléoutes; combat qui a coûté très cher aux Américains, faute d'expérience.

Pour résumer, l'Arctique est aussi important du point de vue militaire que du point de vue commercial, parce que c'est la route la plus courte à suivre pour aller dans presque tous les principaux centres du monde. Par exemple, Moscou n'est qu'à 4,000 milles de certaines bases des Etats-Unis en Alaska par la route du Grand Cercle.

Président de l'U.R.S.S.

M. Ivan Vlassov, qui a été "élu" récemment à la mode soviétique président des "républiques" soviétiques. Il remplace M. Mikhil Kalinin.

Le système scolaire en Irlande du Nord est injuste

DUBLIN — Au cours d'un récent débat parlementaire tenu à Stormont, une critique acerbe fut faite de la "pénalisation" des soi-disant écoles volontaires du nord de l'Irlande. Le bill d'éducation tant discuté augmente de 50 à 65 p.c. les subsides accordés pour la construction des nouvelles écoles volontaires, — c'est-à-dire catholiques, — tandis que les écoles protestantes et non catholiques recevront 100 p.c. ou le plein montant du coût de construction, si elles sont contrôlées par les autorités publiques.

Un des membres du parlement a déclaré que ce bill était injuste pour les enfants catholiques et pour les parents qui devront payer 35 p.c. du coût de leurs écoles.

Un autre membre a dit qu'on s'opposerait formellement à tout système qui gênerait les idées catholiques en matière d'éducation. Un membre du Parti Travailliste cita le cas de l'Orégon aux Etats-Unis, pour faire ressortir que la loi naturelle donne aux parents des droits fondamentaux pour ce qui concerne l'éducation des enfants. Ce droit, ajouta-t-il, est implicitement reconnu dans la loi anglaise et la "pénalisation" des écoles volontaires est injuste et non-démocratique.

300 MILLIONS DE VICTIMES AVEC UNE ONCE DE MICROBES T

LONDRES — Une once d'un certain produit pourrait tuer 200 millions d'êtres humains. Telle est la fantastique révélation faite au représentant du journal **Evening Standard** par un éminent savant anglais, spécialiste en énergie nucléaire.

Ce savant, qui a fait partie de l'équipe envoyée aux Etats-Unis, pendant la guerre, pour participer aux travaux de recherches avec des confrères américains, a été interrogé sur la signification d'un discours prononcé par M. Raymond Blackburn, député travailliste, dans le cadre de la semaine de propagande de l'association des Nations Unies.

M. Blackburn s'est déclaré "effrayé" par des conversations récentes avec des savants, aux Etats-Unis. Le savant, interrogé récemment a précisé que les Etats-Unis disposaient de trois armes surpassant de beaucoup les bombes atomiques lancées sur le Japon.

C'est d'abord un composé biologique dont une once suffirait, d'après les rapports préliminaires, à tuer 200 millions d'êtres humains. Ce produit peut être fabriqué dans de très petites usines, à la différence des armes atomiques, ce qui rend tout contrôle impossible.

D'autre part, la bombe atomique elle-même fait l'objet de perfectionnements destinés à en augmenter énormément la puissance. Enfin, ce sont les produits dérivés de l'énergie atomique, fumées et pulvérisations radio-actives, pouvant être diffusés comme gaz asphyxiants.

M. A. Renault réélu président des marchands détaillants

VANCOUVER — M. H.-R. Renault, de Québec, a été élu, le 31 octobre, pour le sixième terme consécutif président du Bureau national de l'Association des marchands détaillants du Canada.

La section des marchands de viande de l'association a fait adopter une résolution demandant l'abolition immédiate du rationnement de la viande et une autre demandant qu'il soit accordé aux vendeurs de volailles "une marge raisonnable de profit" afin que les dindes puissent être vendues au consommateur par des intermédiaires légitimes.

MEXICO, Mexique — Cet hiver, annonce le sénateur Antonio J. Bermudez, le Mexique fournira trente mille boîtes de viande de cheval à l'UNRRA pour éviter la famine en Autriche.

Protestation contre la condamnation de Mgr Stepinac

ST-JEAN — Les 4,000 tertiaires du diocèse de St-Jean, par l'entremise du secrétaire-général régional du Tiers-Ordre, M. Fernand Rainville, ont adressé au premier ministre Mackenzie King, une lettre de protestation contre la condamnation de Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb. Voici le texte de cette lettre:

Côteau Rouge, le 3 nov. 1946
Au très hon. W. L. Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.
Hon. Premier Ministre,

Protestations contre la condamnation de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb.

Le 27 août dernier, les évêques de Yougoslavie, sous la présidence de Mgr Stepinac, archevêque de Zagreb, adressaient à leurs fidèles une lettre pastorale, où il était dit, entre autres choses, ce qui suit:

"Que l'on donne un sens pratique aux belles paroles de liberté de religion et de conscience. S'il est permis d'enseigner l'athéisme, il est juste que l'on nous accorde le droit d'enseigner les vérités éternelles qui nous conduisent à Dieu. Et puisque l'Eglise catholique est reconnue, nous demandons de plein droit que les autorités respectent notre liberté de conscience et de religion dans le sens le plus profond du terme..."

Ces paroles laissent deviner les difficultés que l'on suscite aux catholiques en Yougoslavie sous le couvert d'une supposée liberté religieuse. Les tertiaires du diocèse de St-Jean de la province de Québec, ne doutent aucunement que la récente condamnation de S. Exc. Mgr Stepinac à 16 ans de travaux forcés, ne soit tyrannique et injuste. Cette mesure contre un si haut dignitaire de l'Eglise de Rome est vivement ressentie par tous les catholiques du monde entier comme une attaque faite à l'Eglise elle-même.

En conséquence, le conseil régional diocésain du Tiers-Ordre franciscain, réuni en assemblée spéciale à Côteau Rouge, ce 3 novembre 1946, parlant au nom des 4,000 membres tertiaires du diocèse, vous prie de bien vouloir protester énergiquement contre cette injustice et, par votre inflence, intervenir pour que cette persécution prenne fin au plus tôt. Dans ce but, les tertiaires seraient prêts à aller jusqu'au boycottage des produits venant de ce pays.

Vos très dévoués,
Le Tiers-Ordre franciscain du diocèse de St-Jean.
par: Fernand RAINVILLE, secrétaire.

Les Etats-Unis auraient 96 bombes atomiques

LONDRES — Le journal **Daily Express** a affirmé que les Etats-Unis possédaient 96 bombes atomiques. Il publie un article spécial, portant la signature de Chapman Pincher, qui déclare qu'au temps du bombardement de Nagasaki les Etats-Unis avaient 8 bombes atomiques. Depuis lors, dit Pincher, une usine de bombes atomiques à Hanford, Wash., travaille à son maximum de capacité de 6 bombes par mois.

Ces bombes pèseraient 9,000 livres chacune. Elles seraient longues de 25 pieds et seraient munies de 2 parachutes.

Ce sont les 2 bombes jetées à Bikini qui en ont réduit le nombre actuellement possédées par les Etats-Unis à 96, dit l'article publié par le **Daily Express**.

L'auteur de l'article ne révèle pas ses sources d'informations, mais il parle de "détails authentiques" et de déclarations "ayant de l'autorité".

La Pologne aura-t-elle des élections libres?

Un véritable régime de terreur est maintenu en Pologne par la Russie.

Des élections auront-elles lieu en Pologne, pour la première fois depuis la libération, au début de décembre, comme le laisse annoncer le gouvernement de Varsovie?

Ces élections seront-elles libres et permettront-elles à l'opposition de s'exprimer?

Incertitude

Autant de questions auxquelles les précédents ne permettent guère de répondre avec certitude, bien qu'une des conditions posées par les puissances occidentales pour la reconnaissance du gouvernement actuel de la Pologne, après le délaissement du gouvernement de Londres, au mois de juin 1945, ait été de procéder rapidement à des élections libres.

La déclaration de Potsdam

La "Déclaration de Crimée" du 12 février 1945 exprimait la nécessité d'élections "libres et non entravées, dans le plus bref delai possible, sur le principe du scrutin secret et universel". Cette déclaration des Alliés fut confirmée par eux à Potsdam en août 1945.

Aucune liberté lors du referendum

Plus d'un an a passé et, depuis, les élections ont été sans cesse ajournées. Au mois de juillet dernier, on se rappelle cependant qu'un referendum a eu lieu, organisé par le gouvernement polonais. Il s'est déroulé dans des conditions dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne répondaient guère à l'idée que l'on se fait usuellement d'un libre suffrage. Précédé d'arrestations massives des chefs de l'opposition (cependant représentée au sein du gouvernement), ce referendum a été l'objet, si l'on en croit les observateurs dignes de foi, d'irrégularités très graves. Le parti paysan (P.S.L.), bien qu'il semble grouper derrière lui la grande majorité des Polonais (et pour cette raison sans doute), s'est vu évincer des commissions électorales; durant la campagne, ses journaux ont été largement censurés et suspendus; la radio a fonctionné au profit du seul parti communiste; en de nombreux bureaux de vote, les urnes ont été emportées par la milice gouvernementale qui a fait irruption dans les salles de vote et le dépouillement du scrutin, qui a duré treize jours, s'est effectué sans le contrôle de l'opposition.

Ainsi le gouvernement a-t-il pu obtenir une majorité de 68% de "oui" à la première question posée aux électeurs (à laquelle il attachait la signification d'une approbation de sa politique), alors que les observateurs neutres estiment qu'en réalité la proportion des "non" avait été de 85%.

Nouvelle loi électorale

La loi électorale qui vient d'être votée par le Conseil national assurera-t-elle de meilleures garanties aux élections prochaines? On semble en douter fort à Londres, où l'on attend avec vigilance, et quelque scepticisme, que le gouvernement de Varsovie tienne ses promesses. On y note avec intérêt que le parti paysan a protesté contre le caractère peu démocratique de cette loi électorale. Celle-ci a été adoptée par 306 voix contre 40; mais si l'on tient compte du fait que les membres du Conseil national ont été désignés par le gouvernement communisant, on conçoit le cas qu'il convient de faire d'une telle majorité.

Equivoque

En vérité, la situation politique en Pologne repose sur une équivoque. Celle-ci dure depuis la constitution d'un gouvernement dit d'"Union nationale", qui rassemble autour de l'équipe des politiciens communistes ou communisants du Comité de Lublin, disposant des principaux leviers de commande, le représentant de l'ancien gouvernement léagl réfugié à Londres. C'est M. Mikolaczyk et quelques membres du parti paysan qui, en réalité, mènent l'opposition.

Des élections régulières requises

Des élections régulières seules permettraient de sortir de cette situation paradoxale d'un gouvernement dont les principaux postes sont occupés par des politiciens d'extrême-gauche n'ayant, de toute évidence, pas la confiance du pays et où sont représentés, mais littéralement muselés, les chefs d'une opposition, elle-même brutalement pourchassée et brimée dans le pays.

Le gouvernement craint les élections

Avec quelque raison, le gouvernement actuel redoute la consultation populaire loyale à laquelle il s'est cependant engagé pour obtenir d'être reconnu par les puissances occidentales. Aussi s'était-il efforcé, en usant de toutes les pressions possibles, de mettre sur pied une combinaison lui assurant le succès, quel que soit le vote des électeurs. Le parti paysan (P.S.L.) représentant la formation la plus redoutable, car elle s'appuie dans le pays sur les trois quarts de l'opinion publique, il s'agissait de le neutraliser en lui offrant de participer à un bloc commun avec les partis d'extrême-gauche. Une liste unique eut été ainsi présentée aux électeurs, composée à l'avance par le gouvernement, selon la fameuse recette du "pâté d'alouette" (une alouette, un cheval...).

Offres du "gouvernement"

D'après les offres faites au parti paysan, celui-ci aurait disposé au parlement de cent sièges. Cent sièges auraient également été attribués à chacun des autres "grands partis", c'est-à-dire au parti communiste, au parti socialiste (en réalité à la fraction communisante du parti socialiste qui a, seule, existence légale) et au parti paysan dissident (parti fantôme, création du parti communiste). Deux autres partis: le parti démocratique (lui aussi communisant) et le parti du travail, auraient obtenu chacun 22 sièges. Si bien que la répartition des mandats se serait ainsi finalement établie:

Partis communistes et communisants	322
Parti paysan (P.S.L.)	100
Parti du travail	22

Refus du parti paysan

A diverses reprises, le parti paysan a repoussé ces offres dérisoires et chaque fois les élections ont été ajournées. Il vient de renouveler ce refus, se faisant fort d'obtenir par ses propres moyens 75% des sièges si les électeurs peuvent s'exprimer librement et a décidé de se présenter seul devant les électeurs.

Le bloc gouvernemental

Le "bloc gouvernemental" se fera donc uniquement entre le parti communiste et ses satellites. C'est en tenant compte de ce fait qu'a été élaborée la loi électorale qui vient d'être promulguée, dont l'opposition conteste l'équité et dont les milieux informés de Londres déclarent qu'elle n'est rien moins que démocratique.

De toute façon, pour que les élections puissent être vraiment libres, il serait nécessaire qu'elles fussent précédées du rétablissement des libertés civiques.

La dictature continue

Il ne paraît nullement en être question: le régime de dictature établi sous la pression de la politique soviétique, continue malgré les parodies démocratiques, les attentats se multiplient; par des arrestations massives le gouvernement décime l'opposition. Il vient, par ailleurs, de se débarrasser d'un adversaire redoutable en raison de son prestige, bien qu'il se trouve à l'étranger, en retirant la nationalité polonaise au général Anders et à 75 officiers supérieurs, par un décret pris le 26 septembre en conseil des ministres.

Anders considéré comme traître

Voici donc le chef de l'armée polonaise alliée, le glorieux combattant de Monte-Cassino, considéré comme traître! (sous prétexte qu'il a quitté le territoire polonais, alors qu'en 1942, c'est sur la suggestion de M. Staline qu'il s'est rendu au Moyen-Orient, l'U.R.S.S. affirmant ne pouvoir assurer que 30,000 hommes sur les 70,000 de l'armée polonaise!) Avec le général Anders sont frappés de nombreux militaires qui exerçaient en Pologne une influence politique importante. La mesure prise permettra en outre, à l'intérieur de la Pologne, d'évincer comme complices maints adversaires du gouvernement polonais. Celui-ci ne s'en fera pas faute.

L'élimination de toute opposition est le propre des régimes totalitaires. Comment qualifier alors la politique qui sévit dans la malheureuse Pologne "libérée?"

Drapeau

Sir Alexander Clutterbuck, haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, qui a présenté deux drapeaux de soie donnés par la population d'Ouganda, Afrique centrale, a l'équipage du navire de guerre canadien l'"Ouganda".

L'ARGENTINE SE DECLARE SATISFAITE DU RESULTAT

BUENOS-AIRES — La victoire républicaine, aux élections américaines, est accueillie avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux argentins, où l'on escompte l'abandon des dernières réserves du département d'Etat envers l'Argentine.

Aux électeurs du Manitoba

N.D.L.R. — Le communiqué qui suit paraît sous forme d'annonce payé. La direction du journal n'en assume pas la responsabilité.

* * *

St-Norbert, Man.,
Le 9 novembre 1946.

Chers électeurs et compatriotes,

Depuis le récent communiqué que je me suis permis de vous adresser, chers compatriotes, j'ai fait quelques contacts personnels et j'ai l'intention de continuer ce travail lent mais sûr, parce que je constate que c'est encore le plus effectif.

Vous comprenez pourquoi c'est le moyen le plus efficace. Voyez-vous, il est très difficile soit dans un discours, soit par un écrit, de toucher tous les points et faire comprendre tous les détails, surtout lorsqu'il s'agit d'une affaire nouvelle.

L'Union des Electeurs, le but principal que j'avais en vue de vous expliquer en vous adressant mon premier communiqué, chers compatriotes, est une affaire nouvelle pour la grande majorité des citoyens, je pourrais dire, de tous les pays de la terre. Contrairement à l'idée de quelques-uns que j'ai rencontrés, je ne crois pas que par le seul fait que ce soit une affaire nouvelle, ce soit en même temps une affaire irréalisable.

Dans le siècle où nous vivons, siècle où la science a probablement le plus progressé, nous avons été très souvent témoins du succès de plusieurs expériences qui ont dépassé de beaucoup ce qu'on aurait jamais pu concevoir. D'ailleurs, mon expérience à l'égard de l'Union des Electeurs, depuis deux semaines surtout, me prouve bien que loin d'être irréalisable, cette union est voulue et comprise de tous ceux à qui j'ai eu l'occasion d'en parler, car d'elle dépend toutes les autres unions qu'on voudrait espérer réaliser.

Unir les électeurs depuis si longtemps divisés demande un travail assez ardu, mais quand on comprend les résultats qui pourront en découler, ça devient un travail agréable, puisque c'est pour le plus grand bien de tous qu'il est fait.

En vous présentant ce deuxième communiqué, chers compatriotes, je n'ai pas l'intention d'essayer de vous faire croire que je n'ai pas rencontré d'objections dans les contacts que j'ai faits. Si tel était le cas, si je n'avais pas rencontré d'objections, je serais le premier à avouer que j'ai manqué mon coup. L'obstacle principal que j'ai rencontré et dont je veux vous faire part, chers compatriotes, est celui-ci: si ma mémoire m'est fidèle, six personnes que j'ai rencontrées m'ont dit: "L'Union des Electeurs c'est du Crédit Social et par conséquent nous n'en voulons pas".

Un septième qui croyait probablement la même chose me l'a dit d'une manière différente, et à mon humble avis, c'était la manière la plus intelligente. Celui-là, je le félicite et j'espère qu'il se reconnaîtra en lisant la question qu'il m'a posée et à laquelle je réponds pour son information personnelle en même temps que pour ceux qui auraient posé la même question que voici: "Qu'est-ce que l'Union des Electeurs, est-ce le Crédit Social?" Non, ce sont deux choses bien différentes l'une de l'autre. L'Union des Electeurs est une organisation qui a pour but de grouper tous les citoyens électeurs pour mieux obtenir de la politique les résultats que tous en attendent. Ce groupement peut et doit se faire indépendamment des couleurs des partis puisque tous les électeurs, sans exception, ont des désirs communs que seule la division politique les empêche d'obtenir.

Je m'explique. Tous veulent avoir le droit de vivre. Le droit de vivre se résume comme suit: avoir le nécessaire à manger, tous les vêtements que le climat ainsi que la décence exigent pour couvrir le corps, une habitation convenable pour loger et les individus et la famille, enfin, la liberté de s'organiser une vie honnête à son goût.

Ici je pose moi-même la question: qui parmi les électeurs, qu'ils se servent de leur droit de voter ou non; qu'ils se disent les supporteurs d'un parti politique ou d'un autre, qui, dis-je, parmi les électeurs n'ont pas les désirs communs à tous que je viens d'énumérer?

A présent, chers compatriotes, voyons ce qu'est le Crédit Social et ensuite, je vous laisserai juger si les deux sont la même chose.

Le Crédit Social est, pour ceux qui le prêchent et qui le comprennent sous son véritable aspect, un nouveau système économique, le seul qui puisse accomplir la tâche de distribution qu'a ou que devrait avoir le système économique. Et cela, le faire sans taxer.

Encore ici je m'explique. Afin de le faire clairement, je vous dirai ce que renferme ce nouveau système. Ensuite, je vous expliquerai ce système, point par point, tel que je le comprends.

Premièrement, une transaction des droits d'émettre et de contrôler l'argent et le crédit de la nation, des banques qui sont des entreprises privées; au département des finances du gouvernement fédéral, qui est un département dans le gouvernement fédéral, autorité suprême qui gère l'affaire publique du peuple sous la direction du peuple, pour le peuple.

Deuxièmement, une réforme dans la loi de la taxe pour que cette dernière n'accomplisse que son but qui est d'équilibrer le volume d'argent en circulation en rapport avec le volume des produits, y compris les services humains tels que les services du médecin, des avocats, des instituteurs, etc., qui sont voulus par le peuple et qui sont là prêts à être distribués à tous et à chacun des membres de ce peuple.

Enfin, le dividende national pour assurer à tous et à chacun des membres de la société, l'acquisition de l'argent nécessaire pour garantir la nourriture, le vêtement et le logement convenables, minimum nécessaire à la vie et qui n'est acquis qu'à la seule condition d'avoir l'argent pour l'acheter dans les temps normaux.

D'abord, chers compatriotes, à propos de la transaction des droits d'émettre et de contrôler l'argent et le crédit de la nation, tous ceux qui prêchent ce besoin et qui comprennent ce qu'ils prêchent, ont plus de preuves qu'il n'en faut pour se rendre compte que ce droit fut dans le passé usurpé du gouvernement, là où il devrait être, et depuis, ceux-là qui ont usurpé ce droit, s'en servent pour leur profit personnel, but qui peut difficilement s'expliquer si on s'en tient à la capacité de l'intelligence humaine. Donc, chers compatriotes, puisque l'argent est le sang de la vie économique, il importe donc que le gouvernement ait le droit et le pouvoir d'émettre et de contrôler l'argent de la nation, puisqu'il gère l'affaire publique.

A présent, la taxe. C'est une fausse conception du sens de la taxe que de croire que la taxe a pour seul but de financer les dépenses ainsi que les besoins de quelle que soit la forme de gouvernement qui les impose. La taxe, je vous l'ai dit plus haut, devrait avoir pour but unique de maintenir à un niveau proportionné l'argent en rapport avec les produits accessibles à tous ceux à qui ils sont offerts et qui les désirent. Aujourd'hui, selon la manière qu'elle est imposée, la taxe enlève à ceux qui en manquent déjà, l'argent nécessaire à l'acquisition des biens qui sont faits pour eux ainsi que pour ceux qui sont à leur charge.

Enfin, le dividende national. Est-il logique de demander le dividende national? A chacun de vous, chers compatriotes, je le demande. Serait-il illogique, serait-il improfitable pour chacun de vous individuellement de recevoir un dividende national?

Voyons, avant de répondre. Vous, chers lecteurs, avez-vous une maison bien à vous? Avez-vous dans la maison où vous vivez tout ce que vous désirez et tout ce à quoi vous avez droit? Avez-vous le moyen de donner aussi généreusement que votre coeur, généreux naturellement, vous inspire de donner lorsqu'une campagne en faveur d'une oeuvre d'une très grande importance pour accumuler des fonds d'argent pour financer par exemple CKSB? Je sais que la grande majorité ont déjà répondu "non" à toutes ces questions. J'ai deviné pourquoi vous avez répondu "non". Vous êtes dans les mêmes conditions que je le suis moi-même. Vous n'avez pas d'argent. Savez-vous pourquoi vous manquez d'argent? Je vais vous le dire. 1.—C'est parce que le peu que vous gagnez encore, vous est enlevé en partie par les taxes avant même que vous puissiez vous en servir là où vous le voudriez. 2.—C'est parce que quelles que soient vos charges familiales, vous devez travailler ou percevoir l'argent qui vous est payé de la même manière, au même taux et à la même source qu'un célibataire ou même un autre dont les charges familiales sont moindres que les vôtres.

Pouvez-vous légitimement accuser d'injuste un employeur qui loue vos services, et qui vous donne à vous qui avez une grosse famille à faire vivre, le même salaire qu'il paie à un autre qui est célibataire?

Non, vous n'avez pas ce droit; mais toutefois, la conséquence reste toujours la même sous le système économique actuel.

Encore une fois, est-il logique de demander le dividende national? Oui, et à deux titres surtout. Je m'explique: 1.—Nous sommes capitalistes. Nous le sommes par notre titre de citoyens canadiens. Le Canada appartient aux Canadiens. Le Canada possède des ressources naturelles tels que des puits d'huile, mines d'une grande variété, chutes d'eau qui fournissent une force incalculable d'énergie électrique. Ces ressources naturelles de notre pays rapportent et pourraient rapporter encore davantage. Ce revenu formidable, le gouvernement fédéral devrait le recevoir, pour le remettre ensuite aux citoyens sous forme de dividende. Ce revenu appartient de droit aux citoyens. Le gouvernement ne fait que gérer les affaires publiques de la nation.

2.—Le dividende national est logique à titre d'héritiers culturels. Qu'est-ce que cet héritage culturel? Celui-ci nous vient à cause de l'application de la science. Avec la science d'aujourd'hui, nous avons appris à produire presque tout ce qu'on peut désirer sans se servir de la force humaine pour faire le travail. Avec l'application de la science d'aujourd'hui, nous savons que nous sommes arrivés à nous servir de machines qui remplacent par milliers des hommes capables de travailler et par conséquent capables de gagner un salaire qui leur permette de vivre. Nous savons de plus que la science a encore inventé d'autres machines ou procédés qui, si l'usage en était fait, des milliers d'autres individus encore seraient remerciés de leurs services.

Je pourrais en écrire davantage, mais vous savez aussi bien que moi qu'un seul fait reste vrai: c'est qu'au travail payant ou non, l'homme doit manger, se loger et se vêtir. En voilà assez, je crois, pour prouver que le dividende national est logique, profitable et possible.

Voilà à peu près tout ce que renferme le nouveau système économique que nous appelons le Crédit Social.

Serez-vous encore portés à croire que l'Union des Electeurs c'est le Crédit Social? Je crois que non. D'ailleurs, chers compatriotes, j'ai essayé de vous expliquer le Crédit Social comme je le comprends. A présent, je vous parlerai un peu de l'Union des Electeurs.

Je vous ai écrit, au début, que l'Union des Electeurs est une organisation qui a pour but de grouper tous les citoyens électeurs, pour mieux obtenir de la politique, et j'ajoute de l'économique, les résultats que tous en attendent. Je vous ai démontré que nous avons tous des désirs communs, le minimum de la vie: la nourriture, le vêtement, le logement et la liberté de s'organiser une vie honnête, à son goût. Puisqu'il en est ainsi, il importe que nous organisions une union qui sera une force pour demander et pour obtenir. Vous comprenez ça, j'en suis sûr.

Nous savons que nous avons un gouvernement qui a le droit de faire des lois. Nous savons que nous avons des représentants et que ce sont eux qui forment le gouvernement. Ce n'est pas à nous, les électeurs, de trouver les méthodes à prendre pour résoudre nos problèmes communs, mais c'est à nous, les électeurs, de demander qu'ils soient résolus. Il n'est pas nécessaire pour cela de former de nouveaux partis politiques, ce ne sont pas les partis politiques qui nous donneront nos droits, mais bien nos gouvernements démocratiques, qu'ils soient formés de politiciens de partis politiques, peu nous importe, car ils se sont présentés devant nous comme étant nos hommes de choix; une fois élus, ils se sont dits nos représentants. Donc, ils sont à nous. Nous leur payons un salaire minimum de $7,000 par année, ce qui veut dire tout près de $600.00 par mois. Ils se sont voté $3,200. exempts d'impôt, pour ceux d'entre eux qui ont trouvé le temps de se marier. Ils sont par conséquent assurés d'un minimum vital. Tout ça, c'est parfait, mais nous aussi nous voulons l'assurance d'un minimum vital. C'est pourquoi nous demanderons un dividende qui nous assurera ce minimum vital. C'est à eux de fixer le montant; si nous en avons de trop ils auront alors le droit de nous taxer le surplus. Si nous n'en avons pas assez, nous le leur laisserons savoir par la voix de l'Union des Electeurs.

Une autre nécessité qui s'impose, c'est la hausse du taux payé à toute personne âgée qui a droit à ce dividende mensuel, à un niveau qui lui permettra de vivre des jours heureux pour le temps que Dieu voudra bien lui prêter. Il faudrait aussi baisser à tout au moins 60 ans l'âge qui donne droit à ce dividende de vieillesse, et inclure dans cette catégorie tous les aveugles et invalides d'âge majeur.

Le droit de vivre que nous pourrons obtenir par l'Union des Electeurs est un exemple frappant qui intéresse tout le monde sans exception. C'est pourquoi je vous l'ai cité pour être demandé par l'Union des Electeurs. Donc, ce qui importe, c'est d'organiser cette Union au plus tôt.

La voulez-vous, chers compatriotes? A vous de répondre. Si oui, il faut quelqu'un pour l'organiser. J'ai osé vous en inspirer le besoin, mais j'ai nullement l'ambition de l'organiser moi-même. Nous avons de bons organisateurs dans les classes professionnelles; c'est à eux que je fais appel. Nous ne voulons ni du socialisme, ni du communisme. A nous de faire accomplir par la démocratie ce qu'elle peut faire pour nous. Ce sera le meilleur moyen d'enlever pour toujours la chance au communisme qui devient alarmant et qui menace de s'implanter par toute la terre.

Toutefois, chers compatriotes, si vous croyez que je n'ai pas encore assez contribué d'idées pour vous prouver l'importance et la nécessité urgente d'organiser l'Union des Electeurs ainsi que l'Institut d'action politique, j'accepterai encore d'en faire davantage.

Ce faisant, j'espère pouvoir prouver à M. Alex. Allaire, à M. J.-M. Montagnon ainsi qu'à Mlle Marie-Louise Boily, que si je n'ai pu les convaincre que j'avais un but bien défini lorsque je vous adressais un premier communiqué, chers compatriotes, je suis encore prêt à suppléer ce qu'il faut pour atteindre mon but.

Ils font preuve de vouloir démolir, moi, je veux bâtir. Merci.

J.-S.-A. LEMOINE.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 18 NOV
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 19 NOV.
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.45—Radio-journal

MERCREDI 20 NOV.
4.00—Musique et littérature
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 21 NOV.
4.00—Prenons le thé
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 22 NOV.
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 23 NOV.
3.00—Notre Français sur le Vif
3.15—L'école des parents
3.45—La bonne chanson
3.55—Bulletin de nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

DIMANCHE 17 NOV.
11.00—On veut savoir.
11.15—Airs d'opérettes.
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Musique légère
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—L'heure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Le 10ème anniversaire
8.30—Album de musique
9.00—Radio-journal.
9.15—Vieux airs
9.30—Mlle Estelle Mauffette
10.00—Musique de jazz
10.15—Airs d'opérette
10.20—Résultat du hockey
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 18 NOV
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale.
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Père Noël
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Piano
6.45—La Fiancée
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Causerie
9.00—Radio-journal.
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Musique de jazz
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre

MARDI 19 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Père Noël
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Jean Narrache
6.45—Elles sont quatre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
9.00—Radio-journal.
9.15—L'école des parents
9.43—Récital (Québec)
10.00—Musique de jazz
10.10—Musique légère.
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

MERCREDI 20 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire.
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.20—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Music hall
3.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.15—Les plus beaux disques
4.30—Le vieux clocher
4.45—Père Noël
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Artistes de renom
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse
10.20—Résultat du hockey
10.30—Orchestre.

JEUDI 21 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Père Noël
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Le 10ème anniversaire
8.30—Récital
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Musique de jazz
10.10—Airs d'opérettes.
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 22 NOV
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Intermède
1.20—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Père Noël
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—La Fiancée du Commando
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—René Ristelhueber
9.30—Récital d'orgue
10.00—Musique de jazz
10.15—Musique de l'Amérique du sud
10.25—Musique de jazz
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 23 NOV.
11.15—Piano
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Les Alouettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Intermède
1.00—L'opéra
4.00—L'heure du thé
4.45—Père Noël
5.00—Programme musical
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Causerie
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Café Negro
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Reportage de hockey
9.30—Récital dorgue
10.00—Musique de danse
10.15—Musique de jazz
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

Un curieux testament

NORRISTOWN — Mme Mattie-J. Zimmermam Boorse, fondatrice du "Norristown Business College", qui est décédée le 9 octobre dernier, a laissé $1,000 à dix gouvernements étrangers et au Comité démocratique national.

Les gouvernements héritiers sont la Pologne, la Grande-Bretagne, la Russie, la Grèce, la Slovaquie, la Yougoslavie, la Belgique, la France, la Norvège et la Chine.

L'époux de Mme Boorse recevra les revenus d'un fonds de $12,000 de son vivant, et, après sa mort, ce fonds devra être partagé entre les gouvernements de Pologne, de Chine, de Russie et de Norvège.

Une manifestation catholique à Milan

ROME — Deux cents étudiants catholiques se sont livrés, à Milan, à une bruyante manifestation contre les publications licencieuses et anticléricales.

Les manifestations ayant été prises à partie par des passants, une bagarre éclata qui provoqua l'intervention de la police. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE — 1946-1947 — NUMERO 10

CHRONIQUE

du 27 octobre au 6 novembre

Remontons à la semaine précédente pour ne pas encourir les reproches de l'histoire.

Soirée missionnaire

Le dimanche 27 octobre, le cercle missiologique du Collège nous donnait une soirée sur les missions.

C'était la fete du Christ-Roi. Les missionnaires travaillent à étendre le royaume du Christ sur la terre et dans les âmes. Le jour était donc bien choisi pour répandre l'idée missionnaire parmi des étudiants catholiques. C'est ce que nous dit dans sa présentation le président du cercle, Gérald Moreau.

Puis nous voyons et écoutons "Les trois petits gars", chanson mimée par des petits, membres du cercle: Roger Dupas, Claude Gagné, Raymond Lambert, Marc Pelletier et Paul Préfontaine, aidés d'un choeur invisible.

Suivit un questionnaire sur les missions, un "quizz" en règle, avec un directeur, André Côté, des questions, des questionnés—deux groupes de dix — des réponses—pas autant que de questions, naturellement — et des prix — autant que de bonnes réponses.

Pour terminer, un film documentaire: le visage du Japon.

Précédant la fête, une "semaine d'épargne" pour les missions avait eu comme conclusion pratique la cueillette de $18.00, notre aumône à la Propagation de la Foi.

L'idée missionnaire fait son chemin.

Le latin vivant

Témoins

L'étude du latin est un effort, une lutte. Cette idée revêtit une forme concrète lundi après-midi, le 28, à la salle académique.

Devant le préfet des études, le R.P. Joseph Fortier, les deux classes de Méthode s'affrontèrent dans une concertation sur la grammaire latine, plus précisément sur les conjugaisons irrégulières, à l'actif et au passif.

C'était un combat à mort. Il fut poignant. Pour équilibrer les effectifs, la Méthode B avait dû retirer de la ligne de bataille quatre de ses hommes, dont le solide Bruno Lacerte.

Le P. Lalonde, avec l'autorité de la science et de l'expérience, avec l'impartialité absolue d'un juge étranger à la Méthode, dirigeait l'engagement. Le mouvement de sa baguette intelligente semait la vie — et la mort.

— Tu deviendras?

Si le soldat interrogé ne répond pas, ou pas assez vite, la baguette va chercher du côté adverse la traduction demandée.

— Mort!

Un homme de moins. Parfois la réplique est fausse. Aussitôt la baguette retraverse et donne à tout le camp du questionné la chance de conserver son homme s'il a la bonne réponse.

La bataille dura une demi-heure. L'un après l'autre les combattants succombent. Hélas! des lutteurs ordinairement inébranlables sont parfois désarçonnés par une question assez facile. L'excitation y est pour beaucoup. La concertation demande l'union de la science et du sang-froid, la maîtrise du latin et du latiniste.

La Méthode A voit tomber des champions comme André Lachance, Antoine Fréchette, Edgar Dupont, Donald Lafrenière, oui, même Donald. Mais la Méthode B perd aussi son Claude Gagné, son Roland Cadoreth, son Raymond Breton.

L'affaire dure toujours. On n'est plus que deux contre deux! Denis Picton et Antonio Vielfaure tiennent bon pour la Méthode A contre les braves Léo Couture et Roger Sabourin. Mais ce dernier tombe, suivi bientôt par le sieur Picton. Un contre un! Enfin le héros Couture s'abat sous le cri vainqueur de son adversaire.

"Et le combat finit faute de combattants."

Victoire!

L'assistance, aussi passionnée que les derniers jouteurs, acclame ses héros. Le camp vainqueur porte en triomphe dans la salle le champion Vielfaure.

Le P. Préfet des études a suivi attentivement la bataille, non sans se rappeler des souvenirs de collégien et de professeur. Pour terminer la séance, il distribue remarques, félicitations, encouragements et récompenses.

Et de l'utile hécatombe le latin sort triomphant et vivace.

Témoignage

Comme pour confirmer l'ardeur de nos deux Méthodes, le soir même de la mémorable concertation, dans la même salle, un personnage distingué nous faisait l'éloge du latin.

Ce personnage n'était pas moins que le conseiller culturel de l'ambassade de France à Ottawa, M. René de Messières.

Ce n'était pas un Père, un de nos professeurs, mais un laïc, un délégué de la France et de la culture française qui nous prouvait la haute valeur du latin.

Et la preuve était solide. Pas de culture complète pour nous sans la culture latine, sans la connaissance de la civilisation latine à même les textes latins. L'ère romaine n'est-elle pas une des époques les plus marquantes de l'histoire? "

Et pour un esprit français, pas de maîtrise possible de sa langue sans l'étude de la langue mère. La littérature française elle-même, ses grands auteurs classiques et modernes ne se pénètrent vraiment qu'avec la clef du latin.

Au sens le plus intelligent, le plus vrai du mot, le latin est tout à fait "pratique".

L'orateur était convaincant. Le charme de la clarté française, la précision du langage, l'harmonie de la phrase ajoutaient un puissant argument à la richesse des idées émises. C'était une prédication vivante pour la valeur culturelle du latin.

Grâce à M. de Messières, nous aurons plus d'estime encore pour la civilisation latine, nous pratiquerons le latin avec plus de conviction. Et nous aimerons mieux la chère culture française, la sienne et la nôtre.

Sur les ondes

Mercredi soir, au poste CKSB, trois collégiens, artistes amateurs, faisaient face au micro. C'était au programme des "Talents de chez nous".

Gérard Landry ténorisa d'une voix chaude "Symphonie" et "Plaisirs d'amour". Notre Chopin, Placide Gaboury, qui n'en est pas à ses premières notes radiophoniques, joua une danse moderne "Harmonica Players", ainsi qu'un "Bazar oriental" de sa composition. Mais le quart d'heure prit fin avant que notre jeune Paul Régnier n'eût pu tirer son archet. Ce sera pour mercredi prochain.

Vendredi soir, le programme "l'Argent fait parler" fit parler, en effet, plusieurs collégiens; entre autres G. Landry, M. Richard, G. Dumas (il préfère à toute étude celle des mathématiques) et G. Lane, qui eurent la réponse heureuse. Gérard Moreau, lui, essaya, les yeux bandés, de manger la crème glacée que lui présentait un autre aveugle. Il eut la crème, mais pas toujours où il l'attendait. Le succès alla aux rieurs.

Congé

Le congé du mois s'allongea de deux autres jours, accumulation de deux congés promis et mis en réserve. Le jour de la Toussaint, le samedi et le dimanche qui le suivirent furent donc des jours de grand calme au Collège.

Le lundi suivant aussi . . . Les élèves eurent beau revenir dimanche soir, leur pensée ne les suivit pas tous en classe, lundi matin. Les congés reposent de la classe. Et la classe repose des congés. C'était patent, lundi matin.

Mais certains esprits avaient assez d'activité pour se poser un problème de liturgie: "Il y a tellement de saints; ne pourrait-on pas les fêter deux fois dans l'année?" D'autres, sans craindre de s'épuiser, se posaient une autre question: "A quand le prochain congé?"

Roger SMITH,
Versification.

Visite d'un missionnaire

Est-ce récompense du zèle de notre cercle missiologique? Toujours est-il que le lundi soir 4 novembre, à la salle académique, nous recevons la visite d'un vrai missionnaire.

S. Exc. Mgr l'Archevêque-Coadjuteur nous le présente: c'est son propre frère, le R.P. Joseph Cabana, des Pères Blancs, missionnaire depuis vingt-deux ans dans l'Ouganda.

Le R.P. Cabana nous exposa quelques-unes des difficultés et des consolations du missionnaire dans la brousse africaine.

Difficultés de la langue: le jeune missionnaire passe de longs mois à apprendre la langue indigène en conversant avec les noirs.

Difficultés de la jungle: si les bêtes fauves sont rares, les moustiques pullulent. Certains insectes transportent les germes de la malaria et de la maladie du sommeil.

Difficultés du climat: l'appétit se perd vite sous le climat tropical. D'ailleurs la table indigène offre peu de mets succulents.

Par contre, l'apôtre trouve de grandes consolations chez les noirs. Elles éclipsent les difficultés matérielles, puisqu'elles sont profondes.

Le jeune prêtre fonde une mission, parle du Rédempteur aux âmes païennes. Un jour vient où il présente à Dieu des coeurs réformés de sa main. Ce jour-là, la poitrine du missionnaire se gonfle de joie. Il songe que toutes ces âmes n'auraient pas connu le bon Dieu s'il n'avait pas quitté le Canada. Il oublie les épreuves des premières heures, comme la mère oublie ses souffrances à l'arrivée de l'enfant.

Les noirs sont très reconnaissants des services rendus par les Pères Blancs. Ils l'ont prouvé récemment. Lorsque les soldats noirs, revenus des fronts européens, ont tenté de soulever les tribus contre les blancs, pas un chef catholique ne les suivit.

Le R.P. Recteur remercia le conférencier. "Je suis sûr, lui dit-il, que la semence que vous avez jetée ce soir a trouvé une terre préparée. Espérons que des collégiens de St-Boniface iront rejoindre les quelques Anciens qui travaillent déjà dans les missions d'Afrique".

Caisse populaire

Depuis le début de l'année, la caisse populaire a rendu d'excellents services aux Grands. Les Petits, par contre, n'en connaissent pas très bien les rouages. Ils hésitent encore à en faire partie.

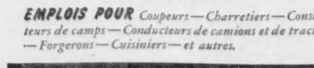
Les directeurs de la Caisse ont lancé une campagne de propagande. Jean Comeau et Alain Jubinville ont donné quelques leçons à un premier groupe de 30 Elémentaires. On est sorti résolu d'acheter une action au retour du congé du mois.

Jean LAGASSE,
Philosophie II.









Chef des chapelains



M. l'abbé Robert J. White, doyen de la faculté de Droit à l'Université catholique de Washington, qui vient d'être élu président de l'Association des chapelains de l'armée et de la marine à la 16e convention annuelle qui fut tenue à Washington récemment. L'abbé White qui a fait la première grande guerre comme officier de marine, et la deuxième comme chapelain de la marine, est le premier prêtre à atteindre le grade de commodore.

L'abbé L. Braun dénonce l'hypocrisie de Moscou

NEW BERFORD, Mass. — M. l'abbé Léopold Braun, prêtre catholique américain qui a séjourné 13 ans à Moscou, a accusé, la semaine dernière, les Russes "de faire travailler trois équipes d'hommes par jour dans leurs usines de guerre . . . tandis que les représentants soviétiques à la conférence des Nations-Unies réclament à grands cris le désarmement".

L'abbé Braun, revenu aux Etats-Unis au début de l'année, a fait cette déclaration à une réunion des Chevaliers de Colomb.

"Le 'général Hiver' et le prêt-bail américain et non pas les Russes, ont vaincu les armées allemandes sur le front oriental, a-t-il fait remarquer, et les envois de la Croix-Rouge américaine destinés à secourir le peuple russe appauvri ont plutôt servi à 'enrichir la police secrète'. "

"Ne me parlez pas de la stratégie russe, les Allemands n'ont pas été battus par les Russes. Quatre mois après l'entrée en guerre de la Russie contre l'Allemagne, les armées soviétiques étaient vaincues. Elles n'ont été sauvées que par l'hiver et l'avalanche des fournitures du prêt-location."

La Russie refuse la liberté à l'individu

MOOSE JAW — M. Vincent Massey, ex-haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, a déclaré la semaine dernière que "le régime sous lequel vivent nos alliés des soviets refuse toute liberté à l'Individu, et que c'est la cause de la vaste divergence qui existe entre Moscou et l'Occident". Il parlait à une réunion des "Men's and Women's Canadian Clubs".

"Dans la génération qui a précédé la nouvelle, a-t-il dit, nous étions portés à regarder la liberté comme une chose naturelle, et c'est un choc pour nous que d'être forcés de nous rendre compte qu'il nous faut encore lutter pour elle dans le monde d'aujourd'hui."

M. Paul Beaulieu trésorier provincial temporaire

QUEBEC — M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, vient d'être nommé trésorier provincial intérimaire, en remplacement de M. Onésime Gagnon, qui est parti pour la France. C'est la seconde fois que M. Beaulieu est appelé à exercer les fonctions de ministre des Finances de la province à la place de son collègue.

LE PAPE QUITTE CASTELGANDOLFO

VATICAN — Le Saint-Père a pris congé dimanche de la population de Castelgandolfo au cours d'une audience spéciale. Faisant une apparition au balcon de sa villa, le pape a adressé quelques paroles aux habitants de la ville et leur a donné ensuite sa bénédiction.

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

Pour faire suite aux notes déjà publiées en 1936, dans le journal "La Liberté", de Winnipeg, Man., No 5 à 16, c'est-à-dire de juillet à septembre 1936. —Tous droits réservés.—

(Suite)

—11—

M. l'abbé D.-A. Beauregard. — Visite Pastorale.

Sous le règne des RR. PP. Dupont, Magnan, Decorby et Valès, c'est-à-dire de 1839 à 1895, ce fut l'époque héroïque des débuts de la paroisse. Ces six premières années furent des années de privations et d'isolement. Epoques des misérables cabanes de bois rond; des sentiers boueux tracés à travers souches, bois et marécages; du déboisement et du défrichage au milieu des moustiques ou maringouins; des attelages de boeufs, le cheval étant un luxe que bien peu pouvaient se payer.

En dépit de toutes ces difficultés, les intrépides pionniers venus de France, de Belgique, du Québec et d'ailleurs, vivaient heureux et unis. Il n'y avait sans doute pas de chemin de fer, de téléphone, d'automobile et de radio mais il n'y avait pas non plus de dettes onéreuses, d'hypothèques en souffrance et de taxes arriérées. Le gibier était abondant et le poisson de la Tortue et du lac Dauphin ne demandait qu'à sauter dans la poêle.

Sous la houlette du R. P. Lecoq, c'est-à-dire de 1895 à 1909, la paroisse connut une période d'activité fébrile, d'immigration intense et de constructions multiples. Tel un navire lancé en haute mer, toutes voiles déployées, elle prenait son essor. Chaque printemps voyait déferler sur son domaine une nouvelle vague de colons venus soit d'Europe, soit des vieilles provinces de l'Est du Canada, soit des Etats-Unis et du sud du Manitoba. Eglise, presbytère, couvent et écoles surgissent de terre, comme sous les coups de baguette d'une bonne fée. Ce sont de nouveaux établissements de commerce: Joseph Hamelin, Jacques d'Aubigny, Henri Houde, Siméon Delveaux; des agences de machines agricoles et de bois de construction, Lucien Tholimet, Basil Tucker; une hôtellerie et une maison de pension, J. Létourneau et Gédéon Adam; une boutique de planeur, H. Archambault et fils; une salle de billard, Firmin Hamelin; une fromagerie, Léon Maillard; une centrale d'energie électrique activée par un engin à vapeur, Firmin Hamelin et fils. La municipalité est organisée et un chemin de fer est construit.

Il s'agit maintenant de stabiliser et de continuer l'oeuvre si bien lancée par les Pères Oblats, de guider sagement l'essor de cette paroisse, reine du nord manitobain. Ce sera l'oeuvre des curés Beauregard (1910-1921), Lee (1921-1922), et Théoret (1922-1938).

Au départ du R. P. Emile Lecoq, O.M.I., vers le mois d'août 1909, tout une mouvement de protestations était déclenché chez les paroissiens. On voulait à tout prix conserver à la tête de la paroisse ce religieux qui avait tout fait pour elle. Pétitions, démarches, lettres et suppliques, tout fut mis en branle pour faire obstacle à son départ. Et pendant ce temps les esprits sont loin d'être calmes.

Le P. Emile Labbé, successeur du P. Lecoq, tombe malade peu de temps après avoir pris possession de sa cure. L'abbé J.-H. Prud'homme, plus tard Evêque de Prince-Albert, est envoyé pour desservir temporairement la paroisse. Les deux prêtres souffrent beaucoup de cette situation pénible et ne parviennent pas à ramener le calme et la soumission dans les esprits.

C'est alors que Mgr Langevin jette les yeux sur le curé de Grande-Clairière, M. l'abbé D.-A. Beauregard et le nomme à la cure de Ste-Rose-du-Lac.

Né à Saint-Damase sur Yamaska, comté de St-Hyacinthe, le 19 octobre 1864, de Bruno Beauregard, cultivateur, et de Marguerite Malo, il avait fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe. Celles-ci terminées, il était entré chez les RR. PP. Jésuites à Montréal. Après un stage de quelques années, la maladie l'oblige à quitter la compagnie et son médecin lui conseille d'aller passer quelque temps dans l'ouest canadien. Mgr Langevin l'ordonne, à Lorette, le 21 avril 1901.

Il faut croire que c'est là où l'attendait la Divine Providence, puisque non seulement il recouvre la santé, mais en plus, put fournir un long et fructueux ministère dans différentes paroisses des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg.

Voici comment il décrit son arrivée à Ste-Rose-du-Lac, dans le Codex Historicus de la paroisse sous la date du 7 avril 1910:

> "La réception fut un peu froide à cause du mécontentement des paroissiens de ne pouvoir garder le Père Lecoq comme curé. Les esprits se calment peu à peu cependant, et bientôt, tout rentre dans l'ordre".

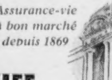
L'annaliste du couvent des religieuses de Notre-Dame des Missions rapporte ainsi l'arrivée du nouveau curé et l'impression favorable des membres de la communauté à son égard:

> "Les étrennes du Petit Jésus sont arrivées en retard mais elles étaient de nature à nous faire oublier le délai. M. l'abbé Beauregard, un prêtre vraiment selon le coeur de Dieu, nommé curé de la paroisse, vient prendre possession de sa nouvelle résidence. Il semble être l'homme choisi entre mille, pour faire face aux difficultés du moment. Son physique robuste fait espérer à ses ouailles de ne pas le voir sous peu en proie à la maladie. Sa calvitie et ses quelques rides font croire à une grande expérience. Si on ajoute à cela un air de bonté, voire même d'affabilité, on a tout lieu de s'attendre à le voir bientôt estimé, honoré et aimé par tous ses paroissiens".

L'auteur de ces quelques notes était en effet psychologue et fut bon prophète. Avec la visite de la paroisse et les contacts intimes et fréquents entre pasteur et fidèles, qu'exige l'exercice du saint ministère, les esprits s'apaisent et le calme est recouvré. Une vente de paniers organisée en novembre de cette année, au profit des oeuvres paroisiales, et couronnée d'un succès sans précédent ainsi que la dîme perçue à cette époque, achèvent de prouver au nouveau curé qu'il a su gagner la confiance de ses ouailles et que leurs dispositions à son égard sont des meilleures.

JASPER — Le docteur W.-H. Woods, en 1904, grava son nom et son adresse sur une pièce de cinq sous. Récemment, le docteur Woods reçut cette pièce; elle avait été envoyée par un citoyen de Kankakee, Illinois. C'est la première fois qu'il en entendait parler en l'espace de 42 ans.

PITTSBURG — La consécration de Mgr Daniel Ivancho comme évêque des 300,000 Slaves catholiques des Etats-Unis, a été faite mardi selon un ancien rite slavo-byzantin, employant une langue slave morte du IXème siècle. C'est un rite institué par saint Jean Chrysostôme.





La lutte contre le communisme est nécessaire pour tous les canadiens

Les citoyens déloyaux sont nombreux en notre pays.

CORNWALL, Ont. — Les Canadiens doivent s'armer de la vérité pour combattre le communisme. Voilà ce que vient de conseiller l'hon. Lionel Chevrier, ministre des transports. Parlant à une réunion conjointe des trois locaux de bienfaisance, il donna l'avertissement qu'il existe sûrement au pays un grand nombre d'individus du genre de ceux qui ont été dénoncés par la commission royale d'enquête sur l'espionnage pour avoir juré une plus grande fidélité à une nation étrangère, la Russie, qu'au Canada.

Il a fait remarquer qu'à cause de l'absence de collaboration générale "dans les innovations sociales et économiques en vue du bien-être de l'humanité", les ennemis de la démocratie gagnent sans cesse du terrain au Canada. Il ajouta que l'Etat et l'individu ont chacun leur devoir et leur responsabilité. L'Etat a le devoir d'indiquer le danger, de montrer aux citoyens qu'il y a dans son sein des gens qui ne cherchent qu'à saper l'autorité et le règne de la loi, et lorsqu'il est nécessaire, de poursuivre ces individus. Il appuya sur le fait que dès que le gouvernement canadien s'est aperçu qu'il existait un état de choses "qui allait à l'encontre de son concept de la démocratie", une enquête fut ordonnée et une commission royale instituée. Tous ceux qui ont été nommés par la Commission ont été poursuivis et subissent leur procès.

Indifférence

Il a déploré le fait que "les défenseurs de la démocratie sociale chrétienne font bien peu de choses pour se défendre contre les attaques qui viennent de toutes parts" de gens, qui, au milieu de nous "créent le trouble et les dissensions" et essaient de détruire la foi "en la religion, la confiance aux partis politiques, en l'autorité, en l'histoire et même en la science".

Collaboration nécessaire

La collaboration des forces armées, des industriels et des agriculteurs sur le front intérieur et "de nous tous dans nos sphères respectives" a permis de gagner la guerre pour la liberté — les quatre libertés mentionnées dans la Charte de l'Atlantique. "Nous ne pouvons peut-être pas nous attendre à la même mesure de collaboration en temps de paix, mais si cette collaboration disparaît complètement ou même dans une large mesure, comment pouvons-nous espérer jouir de ces quatre libertés, chacun de nous doit acquérir et conserver quatre libertés particulières correspondantes". M. Chevrier énuméra ces libertés individuelles comme suit:

La liberté de parole oblige l'individu à se défaire de ses préjugés et de dire la vérité. Cela signifie aussi la défense de la vérité lorsqu'elle est attaquée.

La liberté de culte exige de la tolérance.

La libération du besoin peut s'obtenir si chacun veut mettre un frein à sa cupidité.

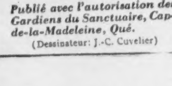
La libération de la crainte demande que chacun surmonte sa lâcheté morale qui l'empêche de contribuer aux innovations sociales et économiques en vue du bien-être de l'humanité.

Encouragement au commerce

Le ministre a démontré tout ce que le gouvernement a fait pour encourager et pour développer le commerce et pour maintenir le niveau des revenus au Canada "a un standard égal à celui qui existait durant la guerre". Il a dit qu'aujourd'hui, le Canada était le troisième pays du monde pour le commerce et pour l'industrie, qu'il était l'un des principaux producteurs de plusieurs métaux essentiels et qu'il produisait assez de blé pour "tous les Canadiens et pour subvenir au besoin normal en pain de 80,000,000 d'autres personnes".

Le cours actuel de l'emploi à travers le pays, indique avec quel succès se poursuit la politique économique du gouvernement. Aujourd'hui, un million de personnes de plus qu'en 1939 font un travail rénumérateur et le chômage est bien au-dessous du taux normal. Depuis le jour de la victoire en Europe, l'industrie et l'agriculture au Canada ont absorbé tout près de 800,000 hommes et femmes libérés des forces armées et plus de 400,000 employés des usines de guerre pour qui il a fallu trouver d'autres emplois.

LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP


Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)



1 - Le 24 février 1932, un brave citoyen de Price, Matane, M. A . . . F . . . mourait pieusement dans le Seigneur après s'être converti au catholicisme. La cause lointaine de son abjuration fut, semble-t-il, la vie exemplaire et les prières de sa chrétienne épouse.



2 - En voyant mourir cette dernière en vraie prédestinée, il avait souhaité pour lui-même une semblable fin. Faisant avec sa fille une visite au cimetière, il avait même désigné l'endroit où il voulait être inhumé, aux côtés de la chère défunte.



3 - Mais toujours, il retardait le moment de sa conversion. Ses enfants priaient beaucoup. Sa fille aînée le recommanda spécialement à Notre-Dame du Cap. D'un pèlerinage au Sanctuaire elle avait rapporté un crucifix bénit et indulgencié.



4 - Elle le suspendit à la tête de son lit. Lui s'intéressait beaucoup à lire les lettres venant du Cap-de-la-Madeleine, où le Père G . . . faisait mémoire de sa regrettée défunte, et l'invitait à se convertir. Il y songeait sérieusement.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO XI

Comme Raymond atteignait les derniers degrés, il vit, appuyée aux balustres de marbre du balcon, Ariane qui regardait l'immense hall presque désert au-dessous d'elle. Elle l'aperçut et sourit en lui tendant la main.

— Vous allez plaider?

— Non, je vais entendre Hardy. J'aime son éloquence ferme, un peu sèche, mais si nette, et je suis curieux de voir comment il va se tirer de cette affaire assez épineuse.

— J'y allais aussi. J'ai suivi tout ce procès avec beaucoup d'intérêt.

— A quand votre première plaidoirie?

Elle eut un de ces sourires légers et charmants qui éclairaient son visage comme un vif rayon de lumière.

— Je n'y songe pas encore. Tenez, je vais vous avouer que j'ai un peu peur.

— Peur? . . . vous, si intrépide!

Il la regardait en souriant et remarquait une fois de plus l'épanouissement de cette beauté dont il avait eu la surprise aux Grands-Sapins, trois ans auparavant. Depuis ce moment, il avait peu vu Ariane jusqu'à son entrée dans l'Ordre. Ses parents et lui n'entretenaient avec Paule, devenue Mme Ferdinand Daubrey, que des relations assez rares. Le président et sa fille faisaient chaque année, en janvier, une visite a Mme Evennes, et tout se bornait là, à peu près. De temps à autre, Raymond apercevait Mlle Daubrey dans le monde, ou bien à une audience au Palais, quand il devait parler surtout. Ils échangeaient quelques mots, se regardaient avec sympathie, mais ils avaient conscience l'un et l'autre que l'ombre gênante de Ferdinand se trouvait entre eux.

Depuis qu'Ariane était inscrite au barreau, Raymond se rencontrait beaucoup plus fréquemment avec elle, mais en général, dans leurs causeries d'ailleurs toujours brèves, ils traitaient surtout de questions professionnelles. Jamais ils n'avaient rappelé leur séjour aux Grands-Sapins. Jamais, non plus, ils ne parlaient de Paule.

Raymond s'intéressait fortement à cette personnalité attachante, si peu banale, dont un coin de l'âme lui avait été dévoilé naguère. Ame loyale, fière, incapable de se plaire aux jouissances basses — mais âme ardente qu'une passion pourrait conquérir et jeter hors des voies droites, car les principes directeurs n'existaient pas pour elle. Quand cette pensée venait à Raymond, il sentait en lui une pitié profonde pour cette jeunesse encore pure qui, sans doute, en dépit de ses assurances de scepticisme, conservait quelques illusions et, sensible, vibrante, souffrirait tant si un jour la vie les flétrissait. Vers quoi, vers qui se retournerait-elle alors, elle qui n'avait pas à compter sur l'affection familiale?

Ce sentiment d'intérêt compatissant devenait plus vif depuis quelque temps. Raymond se rendait mieux compte des dangers qui la guettaient en la voyant plus souvent, en entendant les échos des admirations masculines. Elle avait ce charme qui subjugue, qui attire, qui retient; elle était faite pour inspirer le plus profond attachement. Un jour ou l'autre, la passion parlerait en elle, répondrait à l'amour qui la solliciterait. Si cette passion était coupable, quelle digue aurait-elle à lui opposer? Ou bien, si la déception atteignait son coeur fier, en quelle révolte ou quel désespoir sombrerait-il?

Ariane s'appuyait aux balustres de marbre en tournant le dos au hall presque vide maintenant. Une de ses mains retenait la serviette en maroquin, l'autre pendait, fine et blanche, le long de l'étamine noire. A la réflexion de Raymond, la jeune fille se mit à rire.

— Trop intrépide parfois, à votre gré? Je me doute que vous n'appréciez guère les femmes qui se lancent à l'assaut des professions masculines?

— A mon avis — pour certaines professions surtout — elles doivent être l'exception et ne s'y décider que poussées par une vocation réelle.

— Pourquoi?

— Tout d'abord parce que, dans nos carrières encombrées, elles seront, à moins de facultés au-dessus de la moyenne, plus démunies encore que l'homme devant la concurrence. Quelques-unes perceront, les autres mourront de faim avec leurs diplômes. Dès lors, à quoi bon leur imposer des études longues, coûteuses, difficiles, et qui par leur nature même, par le milieu masculin très mêlé où elles les feront évoluer, risquent de leur enlever quelque chose de leur charme, de leur délicatesse d'âme?

Ariane eut un mouvement léger, qui fit ployer son buste, sous l'ampleur de la robe, contre la balustrade.

— Alors, vous me blâmez d'avoir choisi cette voie?

— Ne prenez pas cela pour vous! Votre intelligence vous met au-dessus du niveau ordinaire. Vous avez atteint brillamment et sans effort l'entrée de cette carrière où des chances de réussite s'offrent à vous. En outre, vous avez su rester très féminine. Voilà qui est suffisant, me semble-t-il, pour légitimer le choix que vous avez fait.

Ariane secoua la tête.

—En réalité ce ne fut pas un choix. Mes préférences allaient vers une carrière artistique. C'est mon père qui m'a dirigée vers le barreau, prétendant que j'y aurais un avantage pécuniaire. Je n'en suis pas persuadée. Cependant, j'ai besoin de gagner ma vie, maintenant surtout. Car j'ai appris dernièrement que notre fortune, d'ailleurs peu considérable, s'était en partie évaporée par suite de placements défectueux. Mon père aura sa retraite, il pourra jusqu'à la fin mener une vie large selon ses goûts, mais moi, je dois travailler pour conserver mon indépendance et pour vivre. Ainsi donc, vous avez devant vous un confrère sérieux, maître Evennes.

Elle sourit, mais ses yeux restèrent graves, résolus.

— Eh bien! mademoiselle, je vous souhaite en ce cas de réussir très vite. J'ai la plus profonde estime pour les jeunes filles courageuses qui considèrent bravement la vie et travaillent à acquérir leur indépendance, au lieu de compter uniquement sur les revenus des parents ou le mariage riche.

— Très problématique toujours, quand la grosse dot manque. Du reste, me marier pour de l'argent, ah! cela, non!

Elle s'interrompit, en se détournant pour jeter un coup d'oeil sur l'immense vaisseau qui s'allongeait en deux travées au-dessous d'elle. Raymond vit se rapprocher les beaux sourcils d'un brun plus foncé que les cheveux. Ferdinand Daubrey, sortant de la première chambre, se dirigeait vers la correctionnelle. Son allure ferme et lente, la vigueur de sa large carrure, l'impassibilité de ses traits durement burinés, donnaient l'impression d'une force concentrée, un peu brutale.

Ariane, s'écartant de la balustrade, se retourna vers Raymond.

— Savez-vous que mon père vient de louer un appartement dans l'immeuble dont vous occupez le pavillon?

— Oui, le concierge l'a appris ce matin à ma mère. Nous serons très heureux de ce voisinage.

Elle secoua la tête. Un peu d'ironie flottait dans son regard, se devinait au coin de ses lèvres.

— Vous me le dites par politesse, mais je crains que . . . Pour moi, vous avez peut-être quelque sympathie, mais vous n'aimez pas mon père, dont les opinions sont si contraires aux vôtres. Et surtout, il y a Ferdinand . . .

Elle se rapprocha de Raymond et posa sa main sur la longue manche flottante.

— Je ne vous ai jamais parlé de cela, mais je veux une fois pour toutes vous dire mon sentiment au sujet de ce qui s'est passé. Ensuite, nous ferons le silence, comme auparavant. Sachez donc que j'ai essayé de détourner mon frère d'épouser Paule. Tel que je le connais, il ne pouvait que faire son malheur. En outre, je trouvais indigne qu'il profitât de la faiblesse, de l'inconstance de Paule pour vous l'enlever. A elle-même, j'ai dit franchement ma pensée. Mais elle était enjôlée, dominée par mon frère. Il est si habile, il sait si bien prendre les femmes! — certaines natures de femmes, du moins. Sa belle-mère le portait aux nues, dans les premiers temps. Je crois que maintenant elle doit être suffisamment édifiée sur lui. Quant à Paule . . . Pauvre Paule, malgré tout!

Elle s'interrompit pendant quelques secondes, puis ajouta, en attachant sur Raymond ce regard dont il aimait la ferme loyauté:

— Nous n'avons jamais eu beaucoup de sympathie l'un pour l'autre, Ferdinand et moi. Nos natures se repoussent, il n'existe entre nous aucun point de contact. Depuis son mariage, je le vois très peu en dehors d'ici. Il vient rarement chez nous, je vais le moins possible chez lui. Paule est devenue trop mondaine pour moi. En outre, elle m'en a voulu de ce que je lui ai dit au moment de ses fiançailles et elle m'en veut maintenant parce qu'elle constate que j'avais raison, qu'elle a commis la pire folie, poussée par sa mère, d'ailleurs. Je dois avouer aussi que je la méprise un peu, depuis qu'elle vous a repris sa parole.

Raymond dit brièvement:

— Elle a bien fait, puisqu'elle ne m'aimait pas.

Ariane eut un léger mouvement d'épaules en murmurant:

— Elle ne vous aimait pas!

Son regard glissa sur le visage où la souffrance passée, l'étude, la réflexion, la conscience d'une valeur reconnue de tous, avaient imprimé tant de noblesse et de mâle énergie, où les yeux, reflets d'une âme ardente et forte, attiraient comme deux foyers de lumière.

— Elle a cédé comme une enfant à l'influence de sa mère, à celle de Ferdinand, voilà tout. Ils l'ont persuadée qu'elle n'avait pour vous qu'une affection de soeur. Faible et passablement vaniteuse, elle a, en outre, trouvé agréable la cour que lui faisait un homme arrivé, tel que Ferdinand, les flatteries qu'il ne lui ménageait pas. Bref, à mon avis, ce mariage fut un peu une affaire de suggestion menée par Mme Berthe et par mon frère, la nature sans énergie de Paule s'y prêtant naturellement . . . Mais laissons là ce sujet, puisque ce n'est plus que du passé, que des feuilles mortes. Je voulais seulement vous faire comprendre que je n'ai jamais approuvé tout cela, que mon estime est restée acquise à vous seul.

— Je vous connais assez, mademoiselle, pour n'avoir jamais douté de votre sentiment. Mais vous êtes infiniment bonne et délicate de vouloir m'en assurer.

Il considérait avec émotion cet expressif visage qui, mieux encore que les paroles, lui disait toute la sympathie d'Ariane et qui était si sincère, si vivant, si délicieux.

— Je veux aussi vous assurer que ce n'est pas ma faute si mon père a loué cet appartement. Il ne m'a pas consultée . . .

— Je vous en prie, n'allez pas vous imaginer que nous soyons mécontents de vous avoir pour voisins! Ma mère sera, au contraire, fort heureuse de vous voir plus souvent.

Pourquoi disait-il cela? Mme Evennes n'avait jamais témoigné le désir de rencontrer plus fréquemment Mlle Daubrey. Mais il ne regretta pas les paroles qui venaient de lui échapper. Sa mère ne cachait point que, pour le peu qu'elle connût Ariane, celle-ci l'intéressait beaucoup. Raymond était donc certain qu'elle ne refuserait pas de recevoir parfois cette jeune fille à qui elle pouvait faire tant de bien.

Ariane dit à mi-voix, pensivement:

— Ah! votre mère, votre mère! . . . Je voudrais mieux la connaître, pour mieux l'admirer!

Elle s'écarta, en rajustant d'un geste vif sa toque un peu déplacée.

— Allons maintenant entendre Me Hardy. Je suppose que sa plaidoirie a dû s'avancer, pendant que je vous retenais là.

— Nous tâcherons de l'avoir tout entière un autre jour. Je suis très heureux que vous m'ayez parlé avec cette franchise.

— Vraiment? . . . Je n'osais trop . . . Je craignais de vous être désagréable en ramenant votre souvenir là-dessus.

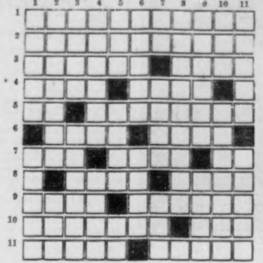
— Non, car ce sont bien des feuilles mortes, comme vous le disiez tout à l'heure, et vos doigts si légers, vos doigts de femme délicate, peuvent y toucher quelquefois, sans les froisser.

Il s'interrompit et ajouta, après un court silence.

— Je vous ai toujours mise à part, je n'ai jamais cessé, quelle que soit mon opinion sur votre frère, de vous accorder ma sympathie et mon estime, parce que je vous crois sincère, même dans vos erreurs

(A suivre)

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Contentes.
2—Propriété qu'ont tous les corps légers d'attirer les corps légers environnants.
3—Coup de dent qu'un chien donne au gibier — Cinquième fils de Sem.
4—Brûlé — Chef-lieu de canton (Cher).
5—Conjonction négative — Faire une nouvelle édition.
6—Avoir la hardiesse — Salle où mangent les officiers d'un régiment.
7—Jamais — Qui est à lui — Symbole du chrome.
8—Ainsi soit-il — Périt dans l'eau.
9—Petit poisson d'eau douce — Régimes suivis dans les aliments.
10—Famille de poissons, comprenant les morues, merlans, etc — Préfixe exprimant une idée d'opposition.
11—Bois noir, dur et pesant — Interjection qui s'emploie pour chasser quelqu'un.

VERTICALEMENT

1—Drap fin — Grosse pluie de peu de durée.
2—Aéroplane léger — Réformateur persan, né à Chiraz.
3—Tire et tient dans un état d'allongement — Nom des anciens poètes scandinaves.
4—Nom scientifique de la jaunisse — Synonyme de Main.
5—Sainte (abrév.) — Anneau de cordage — Etui de métal.
6—Fragile — Péninsule de l'Asie méridionale.
7—Possède — Edmond — Préfixe signifiant égalité.
8—D'Icarie.
9—Petits traits horizontaux — Enlevas.
10—Lettre grecque — Sciemment.
11—Ensemencer — Ce qui demeure d'un tout.

Solution du problème précedent



M	O	I	S	S	O	N	N	A	G	E
E	B	O	U	E	R	■	A	R	A	M
R	E	D	I	S	■	E	T	E	T	E
I	S	E	E	■	A	L	U	N	■	R
T	I	R	■	R	A	G	R	E	A	I
E	T	■	F	E	R	I	E	■	C	L
R	E	G	I	N	O	N	■	G	E	L
■	■	E	L	A	N	■	T	A	R	O
B	E	M	O	L	■	B	A	D	E	N
E	R	I	N	■	C	O	R	E	E	N
R	E	S	S	A	U	T	A	S	S	E

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Vézine
par Marcel TRUDEL

Ce roman de moeurs canadiennes d'une grande saveur campe dans un décor villageois typique des personnages au caractère fortement dessiné. Une intrigue originale, vivante et humaine met en scène Vézine, un célibataire disgracié par la nature, espèce de solitaire attiré par la grandeur sauvage de la forêt, qui s'éprend de Luce, jeune être de la lumière et de saine fraîcheur. Le père de Luce, Nelson Thibault, est le prototype du rentier qui se souvient de sa jeunesse campagnarde, et sa femme, celui de la parvenue vaniteuse. Dans les coulisses, comme en arrière-plan, se meuvent les commères du village dont les odieux bavardages nouent et dénouent les destinées. Ces commères, et tous les personnages d'ailleurs, sont d'une vérité psychologique saisissante.

Ce livre marque une étape dans la littérature canadienne. Voici un roman dans lequel le dialogue exempt de trivialité est une remarquable transcription du parler canadien. L'auteur accuse un rare talent d'observation, de fines qualités de style et surtout une vision originale des gens et des choses. **Vézine** est un de ces livres que l'on savoure longuement, dont il se dégage une sorte de charme rustique qui prend le lecteur et le force à retourner aux pages déjà lues pour en goûter de nouveau la saveur.

Un volume de 264 pages, publié par **Fides**.
Prix, par la poste: $1.35.

Guy de Larigaudie
dans ses plus beaux textes

L'homme est un pèlerin insatisfait qui parcourt la terre à la recherche de Dieu. Guy de Larigaudie, ce "chevalier des temps modernes, ce routier de légendes, était bien possédé de cette soif d'infini qui est la nostalgie du ciel. Sur les routes de son pays, il a poursuivi sa longue quête de Dieu, fait reculer les murs de son horizon jusqu'à se frapper aux limites de la terre. Dans les jungles de l'Inde, parmi le grouillement ininterrompu des rues de l'Amérique et sous le soleil exaltant des îles du Sud, il a cherché constamment la trace et la présence de Celui qui seul pouvait le satisfaire.

Son voyage est maintenant achevé. Aux premiers jours de la guerre, en mai 1940, une balle le frappa en plein front et il mourut à cheval, comme il l'avait toujours rêvé. Il est mort, mais il n'a pas cessé de vivre et le message qu'il laisse nous révèle le chef qui montre la voie et dont les faits et gestes correspondent aux désirs secrets de toute une génération nouvelle.

Cette plaquette de la collection du "Message français" contient les extraits les plus riches et les plus émouvants de l'écrivain. Nous y retrouvons des épisodes tirés de ses récits de voyages et quelques pensées de **l'Etoile au grand large**, oeuvre posthume qui met en lumière ce qu'on peut appeler sans exagération, sa sainteté.

Un volume de 96 pages, publié par **Fides**.
Prix, par la poste: $0.40.

L'introduction du baccalauréat français au Canada
par Jean DE STAVELOT

On a introduit depuis quelque temps, dans notre système scolaire, des méthodes d'enseignement et un programme de philosophie contre lesquels combattent avec courage et ténacité les plus éclairés des catholiques de France.

Dans cet ouvrage, publié récemment chez **Fides**, l'auteur jette sur le problème une lumière tout à fait révélatrice. Professeur averti et expérimenté, l'auteur nous offre une étude comparée et très fouillée de deux programmes de l'enseignement de la philosophie: d'abord, le français, soumis dans son essence à une inspiration positiviste, puis le canadien français, d'inspiration scolastique et thomiste. Après avoir démontré la supériorité du nôtre, l'auteur conclut en démontrant l'absurdité qu'il y aurait de lui en préférer un autre de moindre qualité.

Il importe donc que tous les Canadiens intelligents soient au fait de l'état de cette question capitale et l'ouvrage de Jean de Stavelot, merveilleux de concision et de clarté, les y aidera grandement.

Un volume de 112 pages.
Prix, par la poste: $0.85.

Aux Editions Variétés

Madame Pasteur
par René VALLERY-RADOT

Pasteur eut une vie d'une admirable ordonnance parce qu'il eut auprès de lui une femme qui l'aima, l'admira et protégea ses heures de pensée, de travail et de rêve. Simple, discrète, toujours généreuse dans ses jugements, sûr, courageuse en face de la vie, généreuse dans ses jugements gaie, même aux heures difficiles, parce que compréhensive de tout, croyante mais respectueuse de toutes les croyances, elle ne vécut que pour celui qui découvrait un monde.

C'est l'histoire de cette femme qui passa dans la gloire en cherchant toujours à s'effacer que raconte cette biographie passionnante.

Un volume de 168 pages, publié par les **Editions Variétés**.
Prix, par la poste: $0.85.

Le procès du Maréchal Pétain
Textes officiels du Réquisitoire et des Plaidoiries

Depuis "L'Affaire", la fameuse Affaire qui a divisé la France à la fin du siècle dernier, est-il un procès qui ait fait couler autant d'encre que celui-ci? En publiant les textes des débats qui viennent d'agiter le monde, on a voulu les soustraire à l'atmosphère passionnelle et partisane qui les ont troublés et obscurcis.

Ici, pas de commentaires équivoques, pas d'extraits tendancieux, mais des documents officiels dans **leur intégrité**: le réquisitoire et les plaidoiries assemblés en un dyptique. Ainsi, non pas des à peu près, mais des faits. Tous ceux — et ils sont légion — dont le procès a mis la conscience à l'épreuve voudront savoir et tenter d'apprécier par eux-mêmes.

Un volume de 352 pages, publié par les **Editions Variétés**.
Prix, par la poste: $1.60.

La vie de l'esprit

par Guy Sylvestre

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

L'Histoire d'une grande Oeuvre

Il est des oeuvres qui ne consentent à poursuivre leur activité qu'à grand renfort de tapage et de publicité et il en est d'autres qui, dans l'ombre, réalisent de grandes choses qui restent peu connues. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est de ces dernières et il convient de lui rendre hommage en ces jours de son centenaire au Canada. Les membres de cette société de charité chrétienne travaillent dans le plus bel esprit d'humilité et de générosité et n'aiment guère que l'on parle d'eux; mais nous nous devons de ne pas laisser passer inaperçu le glorieux anniversaire qui, tout récemment, a été célébré un peu partout au Canada et à l'occasion duquel M. Robert Rumilly, membre de l'Académie canadienne française, vient de publier aux éditions de l'Arbre — sous le titre *La Plus Riche Aumône*—une histoire complète de cette grande société depuis sa fondation au Canada en 1846. Cette oeuvre est un témoignage d'admiration et d'estime et elle intéressera non seulement les nombreux membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, mais le grand public qui, trop souvent, oublie le beau travail accompli par cette société centenaire.

La Saint-Vincent-de-Paul est répandue sur les cinq continents et elle est particulièrement active au Canada où elle a grandi rapidement. Fondée à Paris il y a plus d'un siècle par le grand Frédéric Ozanam, dont la canonisation est possible avant longtemps, cette société comptait à la mort de son fondateur plus de quinze cents conférences, dont plus de huit cent en France. Il n'est pas possible de connaître le nombre exact de conférences qui existent actuellement dans le monde entier, mais il existait en 1933, année du centenaire de la fondation en France, 849 conférences (14,000 membres) en Italie; 921 conférences (11,000 membres) en Belgique; 765 conférences (8,000 membres) en Angleterre; 858 conférences (13,500 membres) en Allemagne; 1,850 conférences (24,000 membres) aux Etats-Unis; 2,156 conférences (20,000 membres) au Brésil. Ces chiffres donnent une idée de l'importance de ce mouvement chrétien, qui a pénétré dans presque tous les pays, jusqu'au Japon et en Afrique du Sud.

L'initiateur de ce vaste mouvement de charité n'était pas un personnage de peu d'importance. Frédéric Ozanam fut, à son époque, un des professeurs les plus célèbres de l'Europe. Né à Milan en 1813, il n'avait pas vingt ans lorsqu'il groupa quelques amis pour fonder un petit groupe de charité qui devait devenir une des plus grandes oeuvres humanitaires des temps modernes. Il préparait alors sa licence en droit et sa licence ès lettres et il obtint peu après ses doctorats. Il fut tour à tour titulaire de la chaire de droit commercial à l'Université de Lyon, professeur suppléant à la Sorbonne et chargé de cours à l'Institut catholique de Paris et au Collège Stanislas. En novembre 1844, il devenait titulaire en Sorbonne avant d'avoir trente ans, ce qui est phénoménal, et il y enseignait l'histoire littéraire du moyen âge. Il fit de fréquents voyages en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre et ses ouvrages sur saint Thomas Cantorbery et Dante sont classiques. Faible de santé, il mourut à l'âge de quarante ans des suites d'une pleurésie, alors que les membres de la Conférence de Marseille priaient dans la salle voisine. Il avait été l'ami de Lacordaire, Montalembert, Cousin, Ampère et de plusieurs personnages célèbres de son temps. Mais le meilleur de son coeur était réservé à la Saint-Vincent-de-Paul qu'il avait fondée en esprit de charité et d'humilité.

Ozanam ne tenait pas la question sociale pour le question purement économique, mais pour une question à la fois économique, morale et religieuse. Le but de la société était la sanctification des membres par le moyen de la visite des pauvres, comprise non pas comme un geste de condescendance — ce qui lui enlèverait tout mérite surnaturel — mais comme un geste de fraternité. Il redoutait par dessus tout l'orgueil collectif dans lequel succombent tant d'associations et il proscrivit les diplômes, les insignes, les bannières et les discours. Il avait de l'aumône la plus haute conception et il avait compris que la plus belle aumône est celle de son temps et de ses efforts. C'est pourquoi il ne voulut jamais faire de la Saint-Vincent-de-Paul une oeuvre de philanthropie; il a toujours tenu à ce que les membres visitent eux-mêmes les pauvres, prennent conscience de leur misère et de leurs problèmes et leur apportent, en même temps que des secours matériels, un secours spirituel et moral. A l'époque, une telle initiative rencontra évidemment des difficultés, non seulement chez les indifférents, mais encore dans le clergé qui n'était pas familiarisé avec une telle forme d'action catholique laïque. Les temps sont changés et Ozanam est maintenant reconnu comme un des principaux initiateurs de l'action catholique encouragée par les papes. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de vastes organisations de bienfaisance qui doivent retenir des sommes parfois considérables pour les frais de bureau et de publicité et qui distribuent des secours d'une manière anonyme; la Saint-Vincent-de-Paul est une forme chrétienne de charité qui assure la sanctification de ses membres en apportant des secours aux malheureux.

M. Robert Rumilly reconstitue, étapes par étapes, les progrès de la société au Canada et cette histoire est belle et émouvante. Il raconte les débuts de la Saint-Vincent-de-Paul à Québec et sa pénétration progressive de tout le pays. On y rencontre les noms de personnages connus qui, en plus d'assumer de hautes fonctions dans l'administration du pays, visitaient eux-mêmes les pauvres et pratiquaient la charité personnelle. Il n'est pas possible de rendre hommage ici à tous les ouvriers de cette belle oeuvre, mais il faut citer au moins les noms d'un Joseph Painchaud, d'un Jean Chabot, d'un Augustin Gauthier, d'un Raphaël Bellemare, d'un C. J. Magnan, d'un Charles Bourgeois, d'un George Manly Muir, d'un Charles Narcisse Hamel, qui ont consacré une partie de leur vie à cette oeuvre de charité. A titre d'exemple, on peut citer le cas de Raphaël Bellemare qui, réda[illegible] à *la Minerve*, inspecteur du [illegible]nu, échevin, vice-président de la Banque d'Espagne, fut longtemps président du Conseil de Montréal. Ce "gentilhomme de haute stature" qui conseillait Lafontaine et fut un des membres fondateurs de la Société historique de Montréal, considérait sa charge de président du Conseil de Montréal de la Saint-Vincent-de-Paul comme la plus importante. Bel exemple de charité et d'humilité qui méritait d'être connu.

ROBERT RUMILLY, auteur de *la Plus riche aumône*, histoire de la Société Saint-Vincent-de-Paul au Canada.

M. Rumilly a ravi à l'oubli de belles figures d'hommes et évoqué les travaux et les jours d'une noble société. Son ouvrage possède ainsi, en plus d'une valeur historique, une vertu d'apostolat qui en double la valeur. Cette histoire devait être écrite; elle l'est. Tous pourront en tirer leur profit.

x x x

CONCOURS DE PIECES EN UN ACTE

Le théâtre est celui de tous les genres littéraires qui a été le moins cultivé au Canada. Maintenant que nous avons de bonnes troupes d'avant-garde, il importe que nos écrivains leur offrent à présenter des oeuvres de chez nous. Dans le but d'encourager ce mouvement, le Caveau, société d'art dramatique d'Ottawa, organise un grand concours de pièces en un acte, ouvert à tous sans exception. Le concours prendra fin le 31 mars 1946 et quatre prix seront décernés pour les quatre oeuvres primées: prix de $50, $25, $15 et $10 respectivement. De plus, le Caveau présentera à Ottawa l'oeuvre couronnée, qui sera considérée sa propriété. Toutefois, l'auteur sera libre de la faire représenter ensuite par d'autres troupes.

Les pièces doivent être en un acte et doivent durer au moins 30 minutes. Les auteurs sont libres d'exploiter n'importe quel thème, et la pièce peut être écrite en vers ou en prose. Les textes doivent être envoyés en quatre (4) copies à M. Raymond Bériault, 124, rue Young, Ottawa; les oeuvres doivent être signées d'un pseudonyme et une autre enveloppe doit être envoyée à M. Bériault, contenant le nom véritable de l'auteur, son adresse et son appel téléphonique. On peut soumettre autant de pièces que l'on veut.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bériault.

x x x

M. Paul-Henri Lavoie, agronome, édite *Vivre pour survivre*, un ouvrage illustré sur la colonisation et ses problèmes. Cette étude rendra service à tous ceux qui s'intéresse à cette question.

Aux Editions Beauchemin

Le temps des illusions
par H. Du Moulin de Labarthète

M. Du Moulin de Labarthète était le chef de cabinet du maréchal Pétain de juillet 1940 à avril 1942. Il relate dans ce livre ses souvenirs.

L'introduction pourrait, selon l'auteur, se résumer à ceci: "J'étais à tel endroit, j'ai vu telles et telles choses, tels et tels gens. Je les ai dépeints comme je les ai vus, avec le souci de l'exactitude, avec les ressources de mon tempérament. J'ai pu commettre des erreurs, des injustices. D'autres livres viendront, qui compléteront, qui réduiront, qui rectifieront. Et la vérité, l'humaine vérité, se dégagera, dans quelques années, de la pluralité des témoignages, de la confrontation des textes".

Voilà, assurément, de bien sages paroles, et tous ceux qui liront ce livre, le premier qui nous soit parvenu racontant le gouvernement de Vichy pendant ce temps où l'auteur y occupait une position-clé, se feront une plus juste idée de la vérité.

Un volume de 440 pages.
Prix, par la poste: $3.60.

696 heures d'enfer
avec le Royal 22ème Régiment
par le major J.-G. POULIN

Le Royal 22ème Régiment, l'unité canadienne-française par excellence de la Première Division, s'est toujours couvert de gloire. La bravoure de ses soldats est légendaire. Dans la campagne d'Italie, et surtout lors de la percée de la ligne Gothique, ce régiment joua un rôle particulièrement brillant.

Le major Poulin a connu cette vie d'enfer, sous le ciel d'Italie, et il raconte simplement les heures terribles que lui et ses compagnons ont vécues.

Pages émouvantes dans lesquelles le lecteur retrouvera des parents ou des amis.

Un volume, illustré, de 184 pages.
Prix, par la poste: $1.45.

Le mystère du maréchal
par Alfred FABRE-LUCE

Un fort intéressant ouvrage sur le procès de Pétain.
Prix, par la poste: $1.85.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermott, Winnipeg, Man.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

URGENT! — Trois personnes: père 65 ans, mère 55 ans, et jeune fille de 17 ans, demandent suite de trois chambres ou plus immédiatement dans bloc ou maison à St-Boniface. Sobres, tranquilles. Excellentes références. Paieront loyer à l'avance, si nécessaire. Ecrire à Boîte 176, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man., ou téléphoner à 77 094, de 6 h. à 7 h. p.m.

A VENDRE—Maison double à 3 logis et 2 petites maisons sur un lot de 50 pieds. Prix, $6,000.00. Coin des rues Bertrand et Traverse. S'adresser à 455, rue de la Morénie, St-Boniface, Man. 936-30P.

A VENDRE—½ section de terre. Bonnes bâtisses. Bon puits. 300 acres en culture. ½ mille de l'école bilingue. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Walter Charpentier, Pascal, Sask. 932-35P.

A VENDRE—Laine pour tricot et pour tissage. $2.00 la livre. S'adresser à Mme P.-Z. Boisjoli, La Broquerie, Man. 929-32P.

HOMME DEMANDE pour la vente de nos 239 produits. Sollicitation à domicile. Licences payées par nous. Ecrivez pour détails à Normandie Products Co., C. P. 3, Lévis, P. Q. 931-33C

A VENDRE—Epicerie et boucherie, dans excellente localité à St-Boniface. Gros chiffres d'affaires. Logis, garage et magasin. Prix, $11,000.00, comprenant immeubles (fixtures), stock au prix d'achat. Ecrire à Boîte 938, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 938-30C

A VENDRE—Radio neuf, modèle Philco 218 portatif, (mantle), 5 tubes, complet avec batteries, $74.95. Radio Philco modèle 57, ivoire, électrique, 5 tubes, 110 v., $32.75. Brûleur à l'huile (oil burner) Queen's, pour votre poêle de cuisine, $34.50, facile à installer avec instructions. Envoyez votre commande avec dépôt de $5.00. Les commandes seront remplies dans l'ordre où elles seront reçues. S'adresser à M. J.-A. Rivard, Magasin général, La Salle, Man. 937-31P

ON DEMANDE—Une servante assez âgée pour tenir maison dans une famille canadienne-française de cinq membres adultes. Dans le village. Bon salaire offert. Donnez références. S'adresser à M. V.-R. Raymond, Storthoaks, Sask. 933

ON DEMANDE—Un jeune garçon pour travailler dans une épicerie; bonne chance d'avancement; bon salaire pour commencer. S'adresser à Boîte 181, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

TANNAGE — Fermiers! Sportsmen! Trappeurs! Apprenez comment tanner les peaux de daim et le cuir, à la maison. Instructions complètes, 60 ans d'expérience. Le volume, $1.00. S'adresser à Home Tanner, Boîte 804, Winnipeg, Man. 928-33P.

UN MONSIEUR—désire chambre privée, de préférence sur la rue Notre-Dame ou Dumoulin, à St-Boniface. S'adresser à la Pharmacie Préfontaine, St-Boniface. 943-30C

A VENDRE—Manteau et jambières (leggings) pour fillette. En chinchilla rose, grandeur 3 ans, en parfait état. Téléphoner à 204 370.

ON DEMANDE—Un homme pour s'occuper de la ferme d'une école indienne. Salaire, $90.00 par mois, logé, éclairé et chauffé. Références du Curé requises. Ecrire à Boîte 182, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

A VENDRE—Hôtel Delmas. S'adresser à M. Ar. Richard, Boîte 64, Delmas, Sask. 942-30P

CHAMBRE A LOUER—Pour deux messieurs. Lits séparés. Avec déjeuner, si l'on désire. Téléphoner à 201 208.

A VENDRE—Une voiture à bébé "Go-Cart" avec ressort, avec couchette pour bébé, 1 manteau en broadtail, grandeur 14, en bonne condition. S'adresser à 254, Boulevard Dollard, St-Boniface, Man.

ON DEMANDE—Jeune homme bilingue pour travailler dans une épicerie. Doit être sérieux et désireux d'apprendre. Bonne occasion d'avancement. Salaire raisonable pour commencer. Ecrire à Boîte 939, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 939-30C

ON DEMANDE—Couple marié sans enfants, sérieux, honnête, catholique, village dans Saskatchewan. Femme fera cuisine, homme conduira camion; doit être sobre. Dire salaire désiré. Ecrire à boîte 919 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 919-34P.

ON DEMANDE—Une jeune fille comme couturière pour un magasin de tailleur de St-Boniface. Bon salaire pour personne compétente qui peut fournir des références. Ecrire à Boîte 915, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

TERRE A VENDRE—A St-Pierre, 5 milles et demi du village. 360 acres, dont 110 en culture. Toute clôturée avec bâtisses et maison. S'adresser à M. Emile Lépine, 185, rue Smith, Winnipeg, Man. Téléphone 95 961. 904-32C.

JEUNE HOMME demande ouvrage sur la ferme, pour la saison de l'hiver. Ecrire à Boîte 66, Dufrost, Man. 941-30P

A VENDRE—12 tracteurs modèles 40 à 45, "combine" dernier modèle, charrues à casser et à vieille terre, moulin à battre. S'adresser à F.-X. Paillé, 237, rue Hamel, St-Boniface, Man. 944-33P

A VENDRE—Bungalow ultra moderne, bâti pour propriétaire. Chauffage à l'huile, grand lot, très central, garage. $6,300.00. Pour plus de renseignements, s'adresser à 436, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface, Man. 945-30P

On désirerait placer deux enfants, catholiques. Bernice Folster, 12 ans, et Alexander Folster, 10 ans, de Traverse Bay, Man. Père vivant. Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'Institut Collégial Saint-Joseph, St-Boniface, ou au R. P. L.-P. Giroux, O.M.I., Juniorat de la Ste-Famille, St-Boniface, Man.

A VENDRE—Remorque (trailer) neuf en fer, avec pneus, et ajustable à toute longueur de boîtes à grain. S'adresser à Central Taxi, Hôtel Empire, Winnipeg, Man.

MAISON A VENDRE—A St-Boniface. Possession immédiate. 7 chambres, 2 étages, complètement moderne, deux salles de bain, construite depuis un an. Très bien située, près de l'école, l'église et l'autobus. Deuxième étage loué $61.00 par mois. S'adresser à 315, avenue Provencher, St-Boniface, Man. 918-29P.

COURS D'APPRENTISSAGE U. E. I. DIESEL — Partout l'industrie donne la préférence au moteur Diesel pour obtenir un pouvoir plus économique. Diesel remplace rapidement les engins fonctionnant à la vapeur et au gaz sur les chemins de fer, les bateaux, les usines, les blocs moteurs, les équipements de ferme et de routes, il offre d'excellentes occasions pour obtenir de bons emplois. Les candidats doivent posséder certaines aptitudes comme mécaniciens. Un cours complet et sérieux est suivi d'un autre cours pratique donné à Chicago. Instructions individuelles. Coût de transport payé, aller et retour, à Chicago, ainsi que celui du lit sur le train. Service de placement après la graduation. Pour plus de renseignements, s'adresser au: Gérant de district, Utilities Engineering Institute, 501, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

FONCTIONNAIRE ETRANGER, offrant toutes garanties, cherche pour mois de décembre, janvier et février grande maison ou appartement meublé ayant 3 ou 4 chambres à coucher. Téléphoner à 98 838. 890-TF

ON DEMANDE—Jeune fille intelligente, parfaitement bilingue pour servir clientèle féminine dans un grand magasin de quincaillerie. Aussi capable de faire de la comptabilité et dactylographie. Bonne rémunération pour personne compétente. S'adresser à M. J.-A. Lanthier & Fils, Angle Horace et Taché, Norwood, Man. T.F.

ON DEMANDE—30 jeunes filles comme opératrices de machines à coudre dans atelier où l'on fabrique les pantalons. Avec ou sans expérience. S'adresser à M. Wincure, Henderson Mfg. Co., 332, avenue Bannatyne, Winnipeg. Téléphone: 80 711. 767-TF.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

EPARGNEZ LE SUCRE—Tablettes de saccharine équivalant à 2 cuillerées à thé de sucre: 500, $1.00; 3,000 $5.00. Avez-vous le rhume? Empêchez-le! Prenez les "Oral Cold Vaccine Tablets". Pour enfants, adultes. Traitement complet, $2.00. Le tout envoyé franco. GOLDEN DRUGS, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes du R.P. Curé

La partie de cartes de dimanche dernier fut organisée par le R.P. I. Desautels, O.M.I. Les paroissiens ont bien répondu à son invitation. Il y avait un assez bon nombre de tables.

Mlle Claire Carignan percevait les billets et M. Victor Bonin agissait comme maître de cérémonies.

Le R.P. Curé veut remercier les enfants de l'école et les dames qui ont vendu bon nombre de billets pour cette soirée, et toutes les personnes qui l'ont aidé dans l'organisation de la soirée ainsi que tous ceux qui sont venus l'encourager de leur présence. Merci aux généreux donateurs qui ont donné une offrande.

Prix de cinq mains: M. A. Guyot, M. St-Laurent, Mme V. Bonin, M. Stephen.

Prix de "pool": M. Albert Bouvier (158 points).

Prix d'entrée: M. Manseau.

Programme récréatif: Mlle Lorraine Guay exécuta deux jolies chansons: "Je te tiens sur mon coeur" et "The Bells of St. Mary's".

Nous félicitons la jeune artiste qui sut charmer l'auditoire et qui fut longuement applaudie. Nous espérons l'entendre encore souvent à l'avenir.

Le R.P. Curé, après avoir donné une récitation, remercia les personnes présentes, surtout ceux et celles qui lui ont prêté si gracieusement leur concours pour l'organisation de sa partie de cartes.

Partie de cartes du R.P. Vicaire

Le dimanche 24 novembre, la partie de cartes sera organisée par le R.P. R. Carrière, O.M.I. Nous faisons un appel spécial aux paroissiens et amis du Sacré-Coeur pour cette partie de cartes afin d'en faire un succès.

Le bazar

Le grand BAZAR annuel du Sacré-Coeur s'ouvrira samedi prochain, le 16 novembre, à 2 h. 30 pour les enfants, et le soir, à 8 h. 30 pour les adultes.

L'ouverture officielle sera faite à 8 h. 30 du soir par Mmes F. Collon, E. Chauvière et S. Etsell, grand'mère, mère et fille, représentant les trois générations de cette famille de pionniers de la paroisse du Sacré-Coeur.

Nous aurons des comptoirs de toutes sortes: lingerie, objets de fantaisie, pêche, épicerie, bonbons, jeux, roues de fortune, loterie. Il y aura un comptoir exclusif de la province de Québec, avec objets de lingerie de valeur, confectionnés à Québec.

Nous acceptons avec reconnaissance tout don pour ce bazar. Soyons généreux, c'est pour notre paroisse et notre école françaises.

Ce bazar est organisé par les dames de Ste Anne et les Enfants de Marie, sous la direction de Mme G.-M. La Flèche.

Le tirage

Le grand tirage aura lieu dans la salle paroissiale, le dernier soir du bazar, le 20 novembre. On demande de vendre tous les billets de ce tirage le plus tôt possible et de rapporter les souches deux ou trois jours avant le tirage.

Nomination



M. le Dr P.-E. La Flèche élu navigateur de l'Assemblée Taché. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré de l'Assemblé Taché ont tenu leurs élecions annuelles dimanche dernier. Le Dr P.-E. La Flèche, de Winnipeg, fut élu au poste de navigateur; M. J. C. Shelly, capitaine, M. J.-E. Dumas, pilote, S. H. le juge L.-P. Roy, amiral, M. J. C. Muller, secrétaire, M. J. L. Donovan, contrôleur, M. E. C. Bridges, trésorier, M. J. Meade, garde intérieur, M. A. Leclerc, garde extérieur. L'Exécutif a demandé que le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., agisse comme chapelain de l'Assemblée.

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 17 novembre aura lieu, après la messe de 9 heures, une réception de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Les dames qui désireraient faire partie de cette congrégation et qui n'auraient pas encore donné leurs noms, voudront bien le faire au plus tôt en s'adressant à Mme Carignan — 88 963, numéro de téléphone.

C'est aussi le jour où les congréganistes feront leur communion annuelle pour les membres défuntes de la société. Veuillez bien, s'il vous plaît, être fidèles à cette pratique de dévotion si profitable aux âmes de nos chères défuntes. Nous prendrons nos rangs dans le corridor et monterons sous la bannière.

M.-A.-C.

Décès

M. ARTHUR BLANCHETTE

M. Arthur Blanchette, de Winnipeg, est décédé le mardi 5 novembre, à l'hôpital de la Miséricorde. Il était âgé de 80 ans.

M. Blanchette naquit à St-Martin, P.Q., et vint à Winnipeg en 1898. Il fut au service de la "Great West Saddlery" onze ans durant: de 1925 à 1936.

Survivent au défunt, 6 neveux: J.-A. Blanchette, de Winnipeg; R. et C. Blanchette, de St-Boniface; MM. E., H. et F. Blanchette, de Ste-Anne des Chênes.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 7 novembre, en l'église du Sacré-Coeur. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Un certain haut fonctionnaire de la Pologne était de passage à Winnipeg récemment. C'était le général Karol Swierczowski, nom bien polonais n'est-ce pas? A un reporter qui lui demandait quel rôle la Russie jouait actuellement en Pologne, il réplique assez vivement que la Pologne étant un Etat autonome, la Russie ne se mêlait pas de problèmes purement polonais. Il ajoute qu'il n'y avait pas de parti rouge en Pologne et que l'on y jouissait d'une liberté complète. Cette réponse, qui ne concorde pas avec les faits connus, nous laissa plutôt froids. La surprise ne fut pas très grande d'apprendre quelques jours plus tard que le personnage en question n'était autre que le général Karol Walters, commandant de la brigade internationale en Espagne lors de la terrible guerre civile suscitée par les rouges. Que ce général soit un haut gradé aujourd'hui en Pologne nous n'en doutons aucunement et il a de nombreux acolytes. Et qu'il change de nom comme on change de veston, rien d'étonnant non plus. Ce qui nous surprend beaucoup plus c'est de constater comme il est facile pour tous ces agents étrangers de s'introduire au Canada et d'y semer leur propagande et leurs mensonges. Sous quels passeports voyagent ces gens? Il est vrai que pour un gouvernement peu scrupuleux un faux passeports est vite fabriqué.

En attendant, les 33 coffres de trésors déposés au Canada par le gouvernement légitime de Pologne sont en sûreté pour le moment. Espérons que le gouvernement canadien tiendra ferme dans cette affaire.

INITIATION

Les travaux vers l'initiation du 1er décembre prochain vont à bonne allure. La classe s'annonce nombreuse et intéressante. Que tous donnent un dernier coup d'épaule pour assurer le succès de cette belle cérémonie. Aucune application ne sera acceptée après le 28 du mois. La carte de voyage sera exigée. Nous demandons votre entière coopération dès maintenant et surtout pour le jour même de l'initiation. Un banquet mixte aura lieu le soir à l'hôtel Marlborough. Ce sera là une occasion d'escorter vos dames en cette circonstance.

Notre équipe de gouret est bien organisée et sans doute rendra visite aux sous-conseils intéressés. Nos jeunes vous promettent de l'action, en quantité et quand vous voudrez. Les défis sont à l'ordre du jour.

Les contributions volontaires au fonds social donnent de bons résultats. Beaucoup, cependant, ont négligé mais nous croyons que cela sera remédié lors de leur prochaine visite. A la dernière assemblée encore nous avons décidé de continuer l'octroi des bourses de l'Institut Collégial St-Joseph et plusieurs autres sont en vue. C'est de l'action catholique.

Des souris, probablement communistes, ayant causé quelques dégâts à nos costumes, le Conseil réclame à grands cris ce fameux coffre à souris, pardon, à l'épreuve des souris. Albert dit, qu'en attendant, les souris ont "La Liberté"! C'est affreux! Espérons que ce sont de très vieux exemplaires et que la menace attirera la présence au conseil de notre intéressé et intéressant chapelain.

BISTOURI.

A l'auditorium jeudi



Stan Myslajik

Le grand lutteur barbu qui a suscité l'ire des amateurs de lutte à l'Auditorium le mois dernier, fera de nouveau son apparition dans l'arène locale jeudi prochain, le 21 novembre, avec tout le désinvolte qu'on lui connaît. Malgré son impopularité, il ne craint ni la foule ni ses adversaires; aussi le promoteur Alex. Turk n'a pas hésité à le faire revenir à Winnipeg pour une autre rencontre, cette fois contre Charlie Harben, un des trois nouveaux venus au programme de lutte de jeudi prochain.

Dans le match principal, Steve Kozak, qui a vivement impressionné les sportsmen de Minneapolis, la semaine dernière, essaiera de prendre sa revanche contre Joe Panzandak, le protégé de Myslajik. La séance du 21 novembre promet donc d'être très intéressante et d'attirer une foule considérable à l'Auditorium de Winnipeg, jeudi prochain.

RIO-DE-JANIERO — La nationalisation du chemin de fer de Sao-Paulo, autrefois propriété de capitalistes anglais, a été complétée cette semaine avec la signature des documents officiels par le ministre des Communications et l'attaché commercial anglais.

Au Cercle Molière

La réunion mensuelle du Cercle Molière aura lieu dans la salle académique du Collège de St-Boniface le samedi 16 novembre, à 8 h. 30 p.m.

Mme Pauline Boutal donnera une causerie intitulée: "Mes impressions de voyage".

On y lira aussi une pièce préparée par M. Louis Deniset.

Le programme musical a été confié à Mlle Renée Gravel.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération eut lieu le mercredi 6 novembre dernier à la salle Auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph, à 8 heures p.m.

A cette assemblée les prix pour le "Telephone Bridge" et le Whist furent octroyés. Bridge: 1er prix, $3.00, Mme Léo Aubin (5580 points); 2ème prix, Mme Omer Pelletier (4390 points). Whist: 1er prix, Mmes M. Mousseau et H. Little avec chacune 144 points. Donc le prix fut divisé également et chacune reçut $2.50.

Nos remerciements bien sincères aux organisatrices, Mmes P. Lévesque et E. Pelletier ainsi qu'aux membres qui ont si généreusement répondu à notre appel.

Attention, membres et amis ! !

N'oubliez pas le grand Thé Annuel, qui sera donné chez Mme E. de C. Barrellié, App. 21, Roslyn Apartments, 105 Roslyn Rd., le samedi 16 novembre, de 3 heures à 6 heures de l'après-midi.

Mme Etsell, présidente, recevra avec notre gracieuse hôtesse, Mme Barrellié, et les organisatrices, Mmes J.-E. De Gagné et L.-A. Régnier. Mme S. Denning, présidente du Comité de Réception et son comité sera en charge des rafraîchissements. A la table des oboles, Mmes J.-A. Rhéaume et J.-E. Cossette.

Veuillez s'il vous plaît, mesdames, prendre soit un autobus "River Ave." au coin de la rue Garry qui vous conduira juste à la porte de la demeure de Mme Barrellié ou un tramway "Osborne" ou "Corydon" qui vous conduira à la rue Roslyn Road.

S'il vous plaît, lire attentivement le Bulletin Paroissial de St-Boniface de dimanche prochain qui donnera le jour et l'heure de notre messe pour les soldats défunts de nos deux grandes guerres. Merci.

Voici le résultat des Compositions françaises pour les mois de septembre et octobre.

Institut Collégial St-Joseph, septembre: Mlle Suzanne La Rivière, grade IV, No 4. Octobre: Mlle Laurette Bouvier, grade IV, no 8.

Académie Provencher: septembre — Prix: Rodolphe Mousseau, grade VIII. Mentions honorables: Ernest Gaudreau, Marcel Désautels. Octobre — Prix: Maurice Lafrenière, grade VI. Mentions honorables: Hubert Préfontaine, Luc Lanthier.

Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg — septembre: Mlle Madeleine Mollot, grade VIII; octobre: Jeannine Millier, grade VII.

Ecole Ste-Marie, St-Vital: septembre: Mlle Jeannette Desjardins.

Maria COSSETTE, secrétaire.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames		
Mercier	10	4
Audet	8	6
Antoine	7	7
Lafrenière	3	11
Ligue de cinq quilles		
Bourbonnais	13	5
Bélair	13	5
Malo	9	9
McCaughan	9	9
Latourelle	8	10
Gendreau	8	10
Courchaine	7	11
Durand	7	11
Ligue de dix quilles		
Western Paint	14	7
Can. Publishers	12	9
Provencher	11	10
Matelots	11	10
Hôtel Roblin	10	11
Bourbonnais	10	11
Banque C. Nat'le	9	12
Club du S.-C.	7	14